

UN TERRITOIRE
DE PROJETS, un
PROJET POUR LE
PAYS BASQUE

 Pays
Basque
euskal
Herria

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOA

ÉDITO



Construire notre avenir ensemble

La Communauté Pays Basque est le fruit d'un engagement collectif réunissant élus et société civile. Cet engagement, comme de nombreux autres au Pays Basque, a pris différentes formes : mobilisations, outils singuliers et spécifiques et, aussi, prospective. Il est intéressant au moment d'élaborer notre projet de territoire de relire Pays Basque 2020, document de prospective adopté en 2006 par le Conseil des élus et le Conseil de développement du Pays Basque. La plupart des défis et projets majeurs identifiés à l'époque ont été relevés ou engagés, en moins de 5 ans, par la Communauté Pays Basque : préservation des ressources, économie productive, soutien à notre agriculture de qualité, Campus Pays Basque, réseau de mobilité, dynamisation des villes et villages pour un Pays Basque en tout point vivant et habité... Toutes ces thématiques bénéficient de documents stratégiques d'ampleur inédite et de réalisations concrètes.

Notre maison commune est solidement charpentée par ces documents stratégiques, résultant d'un travail de coproduction politique, de débats et d'échanges. Les élus ont toujours été au centre de ce travail, appuyés par l'excellence de nos services. De très nombreux espaces ont été mobilisés : commissions, COPIL, pôles territoriaux, conférences. Nous avons, depuis 5 ans, perpétué l'esprit des ateliers d'Hasparren dans un dialogue favorisant la recherche du consensus, notre marque de fabrique. Ainsi, au-delà d'avoir donné une existence juridique, une reconnaissance institutionnelle au Pays Basque, nous avons, et c'est peut-être le plus important, donné un relief politique au territoire, issu d'héritages partagés et de projets communs qui, pour certains, pouvaient apparaître comme utopistes au moment de leur rédaction initiale.



Il n'est pas question ici de faire preuve de triomphalisme, nous sommes tous très conscients du chemin qu'il faut continuer à parcourir. D'autant qu'en 2006, l'impératif écologique et énergétique, s'il n'était pas inexistant, apparaissait avec moins d'acuité. Il nous oblige aujourd'hui à accélérer dans tous les domaines, à agir inlassablement et ensemble. Nous traversons une triple crise écologique, sociale et démocratique. Sur l'ensemble de ces plans, nous risquons de dépasser les limites de ce que nos sociétés et notre environnement peuvent supporter. Et sur l'ensemble de ces plans, nous devons, y compris

en réinterrogeant le modèle de notre institution, apporter des réponses cohérentes et durables.

C'est le sens de ce projet de territoire, construit avec les élus et les territoires. Bâti selon trois axes -préserver nos ressources, dynamiser nos villes et villages et réinventer nos modèles de développement- il doit nous permettre de répondre avec efficacité et sagacité au défi climatique et d'offrir un avenir soutenable et désirable à nos jeunes. Tels des passeurs, continuons à faire du Pays Basque un territoire capable d'avoir un temps d'avance sans rien renier de son identité, capable de répondre aux défis contemporains sans compromettre ses valeurs, capable d'agir vite et avec volonté sans céder aux sirènes du court-termisme. Vision, valeur, volonté et vitesse. Nous pouvons compter, dans cette mission, aussi ardue que stimulante, sur nos fondations communes, sur notre maison commune et sur ce projet commun.

EDITORIALA



Gure etorkizuna elkarrekin eraiki

Euskal Elkargoa hautetsiak eta jendarte zibila biltzen dituen engaiamendu kolektiboaren emaitza da. Engaiamendu horrek, beste frankok bezala Ipar Euskal Herrian, itxura bat baino gehiago hartu ditu: mobilizazioak, tresna bereziak eta espezifikoak, eta ere prospektiba. Gure lurralde-proiektua apailatzeko tenorean interesgarri da Euskal Herria 2020 berriz irakurtzea, 2006an Hautetsien Kontseiluak eta Ipar Euskal Herriko Garapen Kontseiluak onartu prospektiba dokumentua. Euskal Elkargoak, orduan identifikatu ziren desafio eta proiektu nagusiak altxatu edo abiatu ditu, 5 urte gabe: baliabideen zaintzea, ekonomia produktiboa, gure kalitatezko laborantzaren sustengatzea, Ipar Euskal Herriko Campusa, mugikortasun sarea, hirien eta herrien dinamizatzea Ipar Euskal Herria bizi-bizirik izateko eta jendea bertan bizitzeko... Gai horien kariatara sekula baino dokumentu estrategiko inportanteak egin dira eta ekintza zehatzak obratu.

Gure etxe komuna sendoa da dokumentu estrategiko horiei esker, zeinak politika-koprodukzio lan baten, eztabaiden eta trukaden emaitza baitira. Hautetsiak beti izan dira lan horren erdian, gure zerbitzuen bikaintasunak bermaturik. Alor asko mobilizatu dira: batzordeak, Gidaritza Batzordeak, lurralde eremuak, konferentziak. Badu 5 urte Hazparneko tailerren izpiritu berean ari garela, adostasunera heltzeko elkarrizketan ari izanez, hori baita gure egiteko manera. Beraz, Ipar Euskal Herriari existentzia juridikoa eta onarpen instituzionala emateaz gain, lurraldeari dimentsio politikoa eman diogu, eta hori da garrantzitsuena, beharbada. Dimentsio hori ondare partekatu eta proiektu komunen emaitza da, zenbaiten ustez utopikoak zirenak idatzi zirenean.

Ez pentsa triunfalismoan erortzeko asmorik dugunik, ohartzen gara egitekoa den bideaz. Gainera 2006an betebeharrak ekologikoa eta energetikoa hor bazen, zorroztasun gutiagorekin ageri zen. Gaur egun behartzen gaitu sail guzietan lasterrago joatera eta akitu gabe eta elkarrekin aritzera. Larrialdi ekologikoa, soziala eta demokratikoa iragaten ari gara. Maila guzietan gure jendarteek eta gure ingurumenak jasan dezaketenaren mugak gainditzeko arriskua dugu. Eta maila guzietan beharko ditugu erantzun koherenteak eta iraunkorrak eman, eta gure erakundearen modelo ere berriz pentsatu beharko da.

Hautetsiekin eta lurraldeekin eraiki den lurralde-proiektu honen zentzua da. Hiru ardatzen inguruan eraikia da –gure baliabideen zaintzea, hirien eta herrien dinamizatzea eta gure garapen modeloen berriz asmatzea– eta honi esker manera eraginkorrean eta ernean ihardetsi behar diogu erronka klimatikoari eta gure gazteei etorkizun iraunkorra eta desiragarria eskaini. Segi dezagun Ipar Euskal Herria lurralde aitzinatua bihurtzen, bere nortasunari uko egin gabe, desafio garaikideei aurre egiteko gai dena bere baloreak arriskuan ezarri gabe, zalu eta nahikeriaz aritzeko gai dena, gauzak laster lortzeko tranpan erori gabe. Ikuspegia, baloreak, nahikeria eta zalutasuna. Eginkizun zail bezain pizgarri horretan, gure fundazio komunean berma gaitzeko, gure etxe komunean eta proiektu komun honetan.

EDITO



Bastir lo nòste aviéner amassa

La Comunautat País Basco qu'es lo frut d'un engatjament collectiu amassant elejuts e societat civila. Aqueth engatjament, com un haish d'outes au País Basco, qu'a pres diferentas fòrmas : mobilizacions, atrunas singularas e especificas e, tanben, prospectiva. Qu'es interessant au moment d'elaborar lo nòste projècte de territòri de tornar léger País Basco 2020, document de prospectiva adoptat en 2006 peu Conselh deus elejuts e lo Conselh de desenvolopament deu País Basco. La màger part deus desfís e projèctes màgers identificats en aqueth temps que son estats relhevats o engatjats, en mensh de 5 ans, per la Comunautat País Basco : preservacion de las ressorsas, economia productiva, sostien a la nòsta agricultura de qualitat, Campus País Basco, hialat de mobilitat, dinamizacion de las vilas e vilatges entà un País Basco beròi viu e abitat...Totas aqueras tematicas que benefician de documents estrategics d'amplor inedita e de realizacions concrètas.

Lo nòste ostau comun qu'es de heitura solida per aqueths documents estrategics, resultant d'un tribalh de coproduccion politica, de debats e d'escambis. Los elejuts que son tostemps estats au centre d'aqueth tribalh, apiejats per l'excelléncia deus nòstes servicis. De plan nombrós espacis que son estats mobilizats : comissions, COPIL, pòles territoriaus, conferéncias. Qu'avem, despuish 5 ans, perpetuat l'esperit deus talhèrs de Hasparn dens un dialògue favorizant la recèrca deu consensus, la nòsta mèrca de fabrica. Atau, au delà d'aver balhat ua existéncia juridica, ua reconessença institucionau au País Basco, qu'avem, e qu'es dilhèu lo mei important, balhat un relhèu politic au territòri, gessit d'eretatges partatjats e de projèctes comuns qui, entà daubuns, e podèvan aparéisher com utopistas au moment de la lor redaccion iniciala.

N'es pas question ací de har pròva de triomfalisme, qu'èm tots plan conscients deu camin que cau contunhar a har. D'autant qu'en 2006, l'imperatiu ecologic e energetic, si n'estosse pas inexistent, qu'apareishè dab mensh d'acuitat. Que ns'obliga uei a accelerar dens tots los maines, a agir shens paus ni cès, e amassa. Que traversam ua tripla crisi ecologica, sociala e democratica. Sus l'ensemble d'aqueths plans, que riscam de despassar los limits de çò qui las nòstas societats e lo nòste environament e pòden suportar. E sus l'ensemble d'aqueths plans, que deuram, i comprés en tornar interrogar lo modèle de la nòsta institucion, portar responsas coèrentas e duradissas.

Qu'es lo sens d'aqueth projècte de territòri, bastit dab los elejuts e los territòris. Bastit segon tres èishs -preservar las nòstas ressorsas, dinamizar las nòstas vilas e vilatges e reïnventar los nòstes modèles de desenvolopament- que'ns deu perméter de respóner dab eficacitat e sagacitat au desfís climatic e d'auherir un aviéner sostenible e desirable aus nòstes joens. Taus deus passaires, que contunham a har deu País Basco un territòri capable d'aver un temps d'avança shens arren renegar de la soa identitat, capabla de respóner aus desfís contemporanèus shens comprométer las soas valors, capabla d'agir lèu e dab volontat shens ceder a las serenas deu cort-termisme. Vision, valor, volontat e velocitat. Que podem comptar, dens aquera mission, autant esquèrra com estimulanta, sus las nòstas fondacions comunas, suu nòste ostau comun e sus aqueth projècte comun.

UN TERRITOIRE DE PROJETS, UN PROJET POUR LE PAYS BASQUE



Créée en janvier 2017, la Communauté Pays Basque, forte de 158 communes et de plus de 315 000 habitants, incarne l'ambition pour ce territoire de porter un destin commun, riche de ses diversités. En cinq ans, de débats en décisions, la Communauté a réussi à rendre concrète par son action cette revendication institutionnelle ancienne rassemblant élus et société civile. L'institution intègre désormais plus de 1 200 agentes et agents répartis sur l'ensemble du Pays Basque au service de 21 politiques publiques décidées à l'unanimité par les élus du Conseil Communautaire.

Si la construction commune reste à parfaire, cette institution est observée bien au-delà du territoire et apparaît d'ores et déjà comme un acteur incontournable de l'action publique locale et un laboratoire d'idées. Le modèle choisi pour cette intercommunalité garantit une action à la fois stratégique et de proximité sur l'ensemble du Pays Basque. Un projet collectif original et ambitieux qui s'applique ainsi à tout le territoire et est déployé grâce à l'action des services communautaires au plus proche du terrain. 70% des agents œuvrent au quotidien en services déconcentrés et la gestion des équipements communautaires de proximité est confiée aux pôles territoriaux.

Un Pays Basque uni et engagé pour relever le défi climatique

Point fondamental, le Pays Basque a su se fédérer et s'organiser à un moment où des enjeux cruciaux se posent aux territoires. Nul ne peut en effet ignorer que s'accroissent de façon brutale le dérèglement climatique, la diminution des ressources, que se précisent les pénuries d'eau ou encore des baisses inquiétantes de la qualité de l'air. Sans équivoque et pour la première fois, le 6ème rapport du GIEC attribue le réchauffement de la planète aux activités humaines. Le seuil de + 1,5°C pourrait être atteint en 2030 soit 10 ans plus tôt que la précédente estimation des scientifiques. La Communauté Pays Basque constitue une opportunité historique pour relever ce défi climatique autant que ce défi climatique l'oblige. En effet, son héritage, son unité et sa physionomie lui confèrent une puissance transformatrice bien supérieure aux dix anciennes intercommunalités et anciens syndicats intercommunaux. C'est en cela que ce projet de territoire revêt une importance décisive. Il sera la marque de l'engagement collectif pour l'avenir du Pays Basque.

Il se déploie en 3 axes, articulant les 21 politiques publiques :

- Pour un Pays Basque résilient : préserver nos ressources ;
- Pour un Pays Basque vivant et habité : dynamiser nos villes et villages ;
- Pour un Pays Basque engagé : réinventer nos modèles de développement.

Le socle du projet, l'axe 1, est constitué des ressources du territoire : l'espace agricole, la forêt, les espaces naturels, la ressource en eau, la biodiversité, les paysages doivent être protégés. Non pas pour sanctuariser un Pays Basque fantasmé, mais bien parce que l'adaptation au changement climatique l'impose. Il s'agit là d'un atout majeur, d'un capital qu'il convient de faire fructifier et dont la préservation est un préalable indispensable à toute politique publique.

L'axe 2 vise à faire du Pays Basque un territoire en tout point vivant et habité en luttant contre les villes dortoirs et l'étalement urbain, là encore des prérequis environnementaux et sociaux indispensables. En dynamisant les villes et villages, elle porte une vision du Pays Basque en réseau, gage d'une véritable cohésion sociale et territoriale. C'est tout le sens de nombreuses actions de la CAPB qui prévoient de manière

totallement inédite un rééquilibrage territorial : Programme local de l'habitat, Programme Petites villes de demain, Parc naturel régional Montagne basque, maillage du territoire en équipements sportifs, culturels et de services à la population, en solutions numériques, en très haut débit, en conseillers numériques mais aussi politique de la ville, lutte contre la désertification médicale ou encore ingénierie aux communes. Particularité et ciment du territoire, la politique linguistique s'inscrit également dans cette dynamique pour des services publics plurilingues et des langues vivantes dans l'espace public.

Le troisième axe s'appuie sur les deux premiers – les ressources du territoire et la vitalité de ses villes et villages - pour (ré)inventer les modèles de développement du Pays Basque en réponse aux grands enjeux contemporains et avec une ambition transfrontalière constante. La Communauté porte ainsi deux politiques majeures et complémentaires, le développement économique et l'enseignement supérieur. Elle fait le pari de la recherche et de l'innovation dans des domaines d'activités choisis et porteurs pour le territoire et travaille ainsi à offrir aux jeunes des perspectives de formation et d'emplois qualifiés en lien avec la nécessaire transition écologique et énergétique. Elle s'appuie sur des solutions innovantes pour réduire la production de déchets et améliorer leur valorisation. Elle s'engage également pour des solutions de mobilité décarbonées permettant une alternative efficace à la voiture individuelle. La politique touristique prévoit par ailleurs de lisser les flux à l'année et sur l'ensemble du territoire pour s'engager dans la voie d'un tourisme soutenable.

Toujours sur le plan de la nécessaire transition écologique, la Communauté Pays Basque contribue à proposer une alimentation locale et de qualité aux habitants tout en améliorant les revenus des paysans.

Un projet de territoire corollaire du pacte de gouvernance, du Plan pluriannuel d'investissement et du Pacte fiscal et financier

Il donne le sens de l'action publique que le Président, les Vice-présidents, les conseillers thématiques et territoriaux, et les conseils et commissions de la Communauté s'engagent à porter en faveur du territoire. Le présent document synthétise et articule l'ensemble des ambitions déjà inscrites et votées dans les différents schémas stratégiques et dans les différents budgets. Il donne à voir les engagements et les actions portés dans chacune des 21 politiques publiques assumées par la CAPB.

Inscrit sur le temps du mandat, il présente l'intérêt, quelle que soit la conjoncture, de disposer des fondamentaux de l'action conjointe des communes et de la Communauté d'agglomération. Les contractualisations avec les partenaires institutionnels, qui eux-mêmes procèdent à des révisions de stratégies au regard d'un contexte et d'enjeux qui évoluent fortement, s'en trouvent facilitées. Ce document veille donc à être en accord avec ces documents contractuels.

S'inscrivant en continuité du pacte de gouvernance adopté en 2020, le projet de territoire est le corollaire de deux documents élaborés dans la même temporalité : le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), et le Pacte fiscal et financier intercommunal. C'est pourquoi ce document se veut programmatique et ne comporte pas les chiffres et le financement des mesures. Il conviendra de se reporter au Pacte Fiscal et Financier, au PPI et aux budgets votés chaque année pour retrouver les montants relatifs aux opérations inscrites dans ce projet de territoire.

50 engagements, 90 actions

Ce projet de territoire se compose de deux cahiers complémentaires.

Le cahier 1 présente les ambitions stratégiques de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. Au travers de 50 engagements et 90 actions, il donne à voir de manière très concrète les réponses de la CAPB aux défis que rencontre le territoire dans chacune des compétences exercées.

Le cahier 2, fruit de la consultation de chaque territoire, présente le programme de travail territorialisé de la CAPB. Dans chacun des 10 pôles, et pour l'ensemble des politiques publiques, le cahier 2 illustre le déploiement de l'action de la CAPB sur le territoire. Il sera mis à jour chaque année pour prendre en compte les nouvelles actions votées dans le cadre des budgets.

Ce projet de territoire est donc un document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement, une feuille de route. Il se veut ainsi un repère, un fil conducteur qui implique une mise en œuvre pragmatique et des réalisations collectives.

LURRALDE-PROIEKTUA, IPAR EUSKAL HERRIRAKO PROIEKTU BAT



Euskal Elkargoa 2017ko urtarrilean sortu zen, 158 herri eta 315 000 biztanle ditu eta lurraldeak aniztasunez aberats den etorkizun komuna ukaiteko xedea irudikatzen du. Bost urtez, eztabaidatuz eta erabakiak hartuz, Elkargoak, bere ekintzen bidez, konkretu egiten lortu du hautetsiak eta jendarte zibila biltzen zituen aspaldiko aldarrikapen instituzionala. Orain erakundeak 1 200 langile baditu, Ipar Euskal Herri osoan banatuak, Elkargoko Kontseiluko hautetsiek aho batez erabaki 21 politika publikoen zerbitzuko ari direnak.

Eraikuntza komuna osatzekoa da, baina erakunde horri lurraldetik askoz haratago so egiten zaio eta tokiko ekintza publikoaren eragile bazterrezina da, baita ideia laborategia ere. Herri elkargo horretarako hautatu modeloak ekintza estrategikoa eta hurbilekoa bermatzen du Ipar Euskal Herri osoan. Proiektu kolektiboa da, jatorrizkoa eta handinahia, lurralde osoan gauzatzen dena, eta elkargoko zerbitzuen ekintzen bidez hedatzen da, tokiko errealitatea kontuan hartuz. Langileen % 70 zerbitzu deskontzentratuetan lan egiten dute egunero eta elkargoren hurbileko ekipamenduen kudeaketa lurralde eremuen esku utzia da.

Ipar Euskal Herri batua eta engaiatua desafio klimatikoaren altxatzeko

Funtsezko puntua da hau, eta Ipar Euskal Herriak lortu du federatzen eta antolatzen lurraldeak erronka erabakigarrien aitzinean diren orduan. Alabaina, nehorik ez dezake alde batera utzi klima izigarri laster aldatzen ari dela, baliabideak ttipitzen ari direla, ura eskasten eta airearen kalitatea manera kezkarria apaltzen. Duda izpirik gabe eta lehenbiziko aldiz, klima-aldaketari buruzko Gobernuarteko Taldearen 6. txostenak lurraren berotze klimatikoa jendeen jardueren gain eman du. + 1,5°C-ko muga 2030ean gainditu liteke, hots, zientifikoaren aitzineko estimazioa baino 10 urte goizago. Euskal Elkargoa parada historikoa da erronka klimatiko horri aurre egiteko, eta aurre egin behar du. Alabaina, bere ondareak, batasunak eta itxurak, lehengo hamar herri elkargoek eta herriarteko sindikatuek baino askoz indar eraldatzaile handiagoa ematen diote. Horretan du lurralde-proiektuak garrantzia berezia hartzen. Ipar Euskal Herriaren geroaren aldeko engaiamendu kolektiboaren marka izanen da.

3 ardatzetan bermatzen da, eta 21 politika publikoak lotzen ditu:

- Ipar Euskal Herriaren erresilientziaren alde: gure baliabideak zaindu;
- Ipar Euskal Herri biziaren alde eta bertan jendea bizitzearen alde: gure hiriak eta herriak dinamizatu;
- Ipar Euskal Herri engaiatu baten alde: gure garapen modeloak berrasmatu

Proiektuaren oinarria, 1. ardatza, lurraldeko baliabideek osatzen dute: laborantza eremua, oihana, naturaguneak, ur baliabideak, bioaniztasuna, bazterrak zaindu behar dira. Ez fantasiako Ipar Euskal Herria santuarizatzeko, baina klima aldaketak hala inposatzen duelako. Zinezko abantaila da hori, hazi behar den kapitala, eta politika publiko oro eraman aitzin zaindu beharrekoa.

2. ardatzaren xedea da Ipar Euskal Herriko lurraldea bizi-bizia egitea, eta bertan jendea bizitzea, ohetegihirien eta hirien hedatzearen kontra borrokatuz. Horiek ere beharrezko baldintzak dira ingurumenaren eta jendartearen alde. Hiriak eta herriak dinamizatu, Ipar Euskal Herria saretua dela erakusten du, egiazko jendarte eta lurralde kohesioaren bermea. Hori da Euskal Hirigune Elkargoaren ekintza frankoren zentzua, lurraldearen oreka arras manera berrian aurreikusten baitute: Tokiko Bizileku-Programa; Biharko Hiri Ttipien Programa; Euskal Mendia Eskualdeko Parke Naturala; lurraldean sareak sortze kirol, kultura eta herritarrendako zerbitzu ekipamenduetarako; sareak sortzea baliabide numerikoetarako, Abiadura handiko interneterako, kontseilari numerikoak ukaiteko, baita ere hiriko politikarako, mediku gabetzearen

kontrako borrokarako edo herriei ingeniarietza eskaintzeko. Hizkuntza politika Hizkuntza politika lurraldearen berezitasuna eta zementua izanik, zerbitzu publiko eleaniztunen aldeko eta eremu publikoan hitz egiten diren hizkuntzen aldeko dinamika horren baitan sartzen da.

3. ardatza bi lehen ardatzetan bermatzen da –lurraldearen baliabideak eta bere hiri eta herrien bizitasuna– Ipar Euskal Herriko garapen ereduak (berr)asmatzeko gaur egungo erronkei ihardesteko eta mugaz gaindian aritzeko etengabeko xedearekin. Elkargoak bi politika nagusi eta osagarri ditu, garapen ekonomikoa eta goi mailako irakaskuntza. Ikerketaren eta berrikuntzaren alde egiten du hautatu aktibitate-eremuetan, lurralderako joriak direnak, eta horren bidez lanean ari da gazteei formakuntza eta enplegu kalifikatuak eskaintzeko, beharrezko trantsizio ekologiko eta energetikoaren lotuak. Baliabide berrietan bermatzen da hondakin gutiago ekoizteko eta hauen balorizazioa hobetzeko. Halaber, karbonorik gabeko mugikortasun baliabideen alde ere engeiatzen da, auto indibidualari alternatiba eraginkorra eskaintzeko. Bestalde, politika turistikoaren xedea da joan-etorriak urte osoan zehar hedatzea eta lurralde osoan, turismo iraunkorraren alde egiteko.

Beti ere beharrezko trantsizio ekologikoari dagokionaz, Euskal Elkargoak parte hartzen du tokiko eta kalitatezko elikadura proposatzen biztanleei, laborarien irabaziak emendatuz.

Gobernantza hitzarmenaren, zenbait urtetarako den Inbestimendu Planaren eta Zerga eta Finantza Hitzarmenaren ondorio den lurralde-proiektua

Elkargoko lehendakariak, lehendakariordeek, gaikako eta lurraldeko kontseilariak, kontseiluek eta batzordeek lurraldearen alde eramatea engeiatzen diren ekintza publikoari zentzua ematen dio. Dokumentu honek laburbiltzen ditu eta lotzen jadanik eskema estrategikoetan eta aurrekontuetan diren eta bozkatu diren xede guztiak. Euskal Hirigune Elkargoak bermatzen dituen 21 politika publikoetarik bakoitzean eraman ekintzak eta engeiamenduak erakusten ditu.

Agintaldi honetarako balio du, eta egoera edozein izanik ere, herrien eta Euskal Elkargoaren ekintza komunaren oinarriez xedatzen du. Partaide instituzionalekin diren hitzarmenak errazten dira, hauek ere biziki aldatzen diren testuinguruak eta erronken arabera berrikusketa estrategikoak egiten baitituzte. Dokumentu honek hitzarmen dokumentuekin bat etortzea du xede, beraz.

Lurralde-proiektua 2020an onartu gobernanta-hitzarmenaren jarraipenean da eta denbora berean apailatu bi dokumenturen ondorio: zenbait urtetarako den Inbestimendu Plana eta Herriarteko Zerga eta Finantza Hitzarmena. Horregatik da dokumentu hau programatikoa eta horregatik ez ditu neurrien zifra eta finantzamendua barne hartzen. Lurralde-proiektuko operazioen zenbatekoak ikusteko, irakur Zerga eta Finantza Hitzarmena eta zenbait urtetarako den Inbestimendu Plana, baita ere urtero bozkatu aurrekontuak.

50 engeiamendu, 90 ekintza

Lurralde-proiektu honek bi bilduma osagarri baditu.

1. bilduman Euskal Hirigune Elkargoaren xede estrategikoak aurkezten ditu. 50 engeiamendu eta 90 ekintzaren bidez, erakusten du biziki manera konkretuan zein diren Euskal Elkargoaren erantzunak lurraldeak dituen desafioen aitzinean, gauzatu eskumen bakoitzean.

2. bilduma lurralde bakoitzaren kontsultaren emaitza da eta aurkezten du Euskal Elkargoaren lurraldekako lan egitasmoa. 10 lurralde eremuetarako, eta politika publiko guzietarako, 2. bildumak azaltzen du Euskal Elkargoaren ekintza nola hedatzen den lurraldean. Urtero eguneratuko da aurrekontuen kariatara bozkatu diren ekintza berriak kontuan hartzeko.

Lurralde-proiektu hori dokumentu oinarri eta aterabide emailea da, beraz, eta aldi berean proiektua, engeiamendua eta bide orria. Ezaupidea izateko xedea du, hari nagusia, gauzatze pragmatikoa eta obratze kolektiboa ondorio dituen.

UN TERRITÒRI DE PROJÈTES, UN PROJÈTE ENTAU PAÍS BASCO



Creada en genèr de 2017, la Comunautat País Basco, hòrta de 158 comunas e de mei de 315 000 abitants, qu'incarna l'ambicion entad aqueth territòri de portar un destin comun, ric de las soas diversitats. En cinc ans, de debats en decisions, la Comunautat que s'i es escaduda a har concrèta per la soa accion aquera reivindicacion institucionau anciana amassant elejuts e societat civila. L'institucion intègra d'ara enlà mei de 1 200 agentas e agents despartits sus l'ensemble deu País Basco au servici de 21 politicas publicas decididas a l'unanimitat peus elejuts deu Conselh Comunautari.

Si la construccion comuna demora a complir, aquera institucion qu'es observada plan au delà deu territòri e qu'apareish d'ara enlà com un actor de compte har de l'accion publica locau e un laboratòri d'idèas. Lo modèle causit entad aquera intercomunalitat que garanteish ua accion au còp estrategica e de proximitat sus l'ensemble deu País Basco. Un projècte collectiu originau e ambiciós qui s'aplica atau a tot lo territòri e qu'es desplegat gràcias a l'accion deus servicis comunautaris au mei pròche deu terrenh. 70% deus agents qu'òbran au quotidian en servicis desconcentrats e la gestion deus equipaments comunautaris de proximitat qu'es hidada aus pòles territoriaus.

Un País Basco unit e engatjat entà relhevar lo desfís climatic

Punt fundamentau, País Basco que s'a sabut federar e organizar a un moment on enjòcs cruciaus se pausan aus territòris. Arrés non pòt pas en efèit ignorar que s'accelèra de faïçon brutau lo desreglament climatic, la diminucion de las ressorsas, qui se precisan las penurias d'aiga o enqüèra de las baishas inquietantas de la qualitat de l'aire. Shens equivòc e peu purmèr còp, lo 6au rapòrt deu GIEC qu'atribueish lo rescauhament de la planeta a las activitats umanas . Lo lindau de + 1,5°C que poiré estar atenhut en 2030 sia 10 ans mei de d'òra que la precedent estimacion deus scientifics. La Comunautat País Basco que constitueish ua oportunitat istorica entà relhevar aqueth desfís climatic autant qu'aqueth desfís climatic l'obliga. En efèit, lo son eretatge, la soa unitat e la soa fisionomia que lo confereishen ua poténcia transformadora plan superiora a las dètz ancianas intercomunalitats e ancians sindicats intercomunaus. Qu'es en aquò qu'aqueth projècte de territòri revesteish ua importància decisiva. Que serà la mèrca de l'engatjament collectiu entà l'aviéner deu País Basco.

Que's desplega en 3 èishs, articulant las 21 politicas publicas :

- Entà un País Basco resilient : preservar las nòstas ressorsas ;
- Entà un País Basco viu e abitat : dinamizar las nòstas vilas e vilatges ;
- Entà un País Basco engatjat : reinventar los nòstes modèles de desenvolopament.

Lo sòcle deu projècte, l'èish 1, qu'es constituït de las ressorsas deu territòri : l'espaci agricòla, lo bòsc, los espacis naturaus, la ressorsa en aiga, la biodiversitat, los paisatges que deven estar protegits. Non pas entà sanctuariser un País Basco fantasmé, mes plan pr'amor que l'adaptacion au cambiament climatic l'impausa. Que s'ageish aquí d'un atot màger, d'un capitau qui convien de har fructificar e dont la preservacion es un prealable indispensable a tota politica publica.

L'èish 2 qu'a per mira de har deu País Basco un territòri beròi viu e abitat en lutant contra las vilas dromiders e l'espandida urbana, aquí enqüèra deus prerequesit environamentaus e sociaus indispensables. En dinamizant las vilas e vilatges, que pòrta ua vision deu País basco en hialat, gatge d'ua vertadera coèision sociau e territoriau. Qu'es tot lo sens de nombrosas accions de la CAPB qui preveden de faïçon totaument inedita un

reequilibratge territorial : Programa locau de l'abitat, Programa Petitas vilas de doman, Parc naturau regionau Montanha basca, hialatge deu territòri en equipaments esportius, culturaus e de servicis a la poblacion, en solucions numericas, en hèra haut debit, en conselhèrs numerics mes tanben politica de la vila, luta contra la desertificacion medicau o enquèra engenhèria a las comunas. Particularitat e ciment deu territòri, la politica lingüistica que s'inscriu egaument dens aquera dinamica entà servicis publics plurilingües e de las lengas vivas dens l'espaci public.

Lo tresau èish que s'apièja suus dus prumèrs – las ressorsas deu territòri e la vitalitat de las soas vilas e vilatges - entà (tornar) inventar los modèles de desenvolopament deu País Basco en responsa aus grans enjòcs contemporanèus e dab ua ambicion transfrontalèra constanta. La Comunautat que pòrta atau duas politicas màgers e complementàrias, lo desenvolopament economic e l'ensenhament superior. Que hè la jòga de la recèrca e de l'innovacion dens maines d'activitats causits e portaires entau territòri e que tribalha atau a auherir aus joens perspectives de formacion e d'emplecs qualificats en ligam dab la necessària transicion ecologica e energetica. Que s'apièja sus solucions innovantas entà redusir la produccion de dèishas e melhorar la lor valorizacion. Que s'engatja egaument entà solucions de mobilitat descarbonadas qui permeten ua alternativa eficaça a l'auto individuau. La politica toristica que preved d'un aute costat de lissar los flus a l'annada e capvathl'ensemble deu territòri entà s'engatjar dens la via d'un torisme sostenible.

Tostemps suu plan de la necessària transicion ecologica, la Comunautat País Basco que contribueish a prepausar ua alimentacion locau e de qualitat aus abitants tot en melhorant los revienuts deus paisans.

Un projècte de territòri corollari deu pacte de governança, deu Plan pluriannau d'investiment e deu Pacte fiscau e financèr

Que balha lo sens de l'accion publica qui lo President, los Vicepresidents, los conselhèrs tematics e territoriaus, e los conselhs e comissions de la Comunautat que s'engatjan a portar en favor territòri. Aqueste quite document que sintetiza e qu'articula l'ensemble de las ambicions dejà inscrivudas e votadas dens los diferents esquèmas estrategics e dens los diferents budgets. Que balha a véder los engatjaments e las accions portats dens cadua de las 21 politicas publicas assumidas per la CAPB.

Inscrivut suu temps deu mandat, que presenta l'interès, quau que sia la conjuntura, de dispausar deus fundamentaus de l'accion conjunta de las comunas e de la comunautat d'aglomeracion. Las contractualizatcons dab los partenaris institucionaus, qui eths medishs e procedeishen a revisions d'estrategias en espiar un contèxte e enjòcs qui evoluan hèra, que se'n tròban facilitadas. Aqueth document que velha donc a estar en acòrd dab aqueths documents contractuaus.

En s'inscriver en continuitat deu pacte de gouvernance adoptat en 2020, lo projècte de territòri qu'es lo corollari de dus documents elaborats dens la medisha temporalitat : lo Plan pluriannau d'investiment (PPI), e lo Pacte fiscau e financèr intercomunau. Qu'es pr'amor d'aquò qu'aqueth document e's vòu programatic e ne compòrta pas las chifras e lo finançament de las mesuras. Que convienerà de's reportar au Pacte Fiscau e Financèr, au PPI e aus budgets votats cada annada entà retrobar los montants relatius a las operacions inscrivudas dens aqueth projècte de territòri.

50 engatjaments, 90 accions

Aqueth projècte de territòri que's compausa de dus quasèrns complementaris .

Lo quasèrn 1 que presenta las ambicions estrategicas de la Comunautat d'Agglomeracion deu País Basco. Per 50 engatjaments e 90 accions, que balha a véder de faïçon plan concrèta las responsas de la CAPB aus desfis qui encontra lo territòri dens cadua de las competèncias exercidas.

Lo quasèrn 2, frut de la consulta de cada territòri, que presenta lo programa de tribalh territorializat de la CAPB. Dens cadun deus 10 pòles, e entà l'ensemble de las politicas publicas, lo quasèrn 2 illustre lo desplegament de l'accion de la CAPB suu territòri. Que serà actualizat cada annada entà préner en compte las navèras accions votadas dens l'encastre deus budgets.

Aqueth projècte de territòri qu'es donc un document cadre e ressorsa, au còp un projècte, un engatjament, ua huelha de rota. Que's vòu atau ua mèrca, un hui conductor qui implica ua començada pragmatica e de las realizacions collectivas.

TABLE DES MATIÈRES

Pour un Pays Basque résilient : Préserver nos ressources **P.14**

Climat, Air, Énergie, Biodiversité	P.16
Gestion intégrée du cycle de l'eau	P.20
Littoral et Océan	P.24
Urbanisme et aménagement de l'espace	P.28
Alimentation durable	P.32

Pour un Pays Basque vivant et habité : Dynamiser nos villes et villages **P.36**

Habitat et gens du voyage	P.38
Ingénierie communautaire aux territoires, développement urbain et rural	P.42
Partenariats culturels	P.46
Politiques linguistiques	P.50
Aménagement numérique du territoire et usages numériques	P.54
Montagne	P.58
Politique de la ville	P.62
Cohésion sociale	P.66
Équipements sportifs, culturels et de services à la population	P.70

Pour un Pays Basque engagé : Réinventer nos modèles de développement **P.74**

Développement économique	P.76
Enseignement supérieur, recherche et formation	P.80
Infrastructures et mobilités	P.84
Agriculture, agroalimentaire, pêche	P.88
Coopération transfrontalière et européenne	P.92
Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets	P.98
Tourisme durable	P.102
#Les engagements	P.106



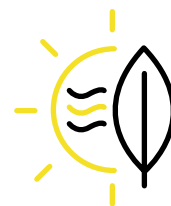




POUR un PAYS BASQUE RÉSILIENT :

PRÉSERVER NOS
RESSOURCES

CLIMAT, AIR ÉNERGIE, BIODIVERSITÉ



~ L'urgence climatique entraîne des mobilisations récurrentes et de plus en plus massives au niveau mondial comme local. Elle invite chaque territoire à prendre sa part de responsabilité et à adopter une stratégie climat-air-énergie volontariste et résolue. Dès 2018, les élus et la société civile du Pays Basque se sont impliqués et mobilisés pour élaborer le Plan climat territorial qui a été adopté le 29 juin 2021.



LA PLUS-VALUE CAPB

La création de la CAPB a permis de doter le territoire Pays Basque d'un EPCI compétent pour élaborer et animer le Plan Climat Air Energie Territorial, à une échelle cohérente en termes d'organisation collective et de mobilisation des leviers clés de la transition écologique.

La CAPB s'inscrit dans la continuité d'une dynamique territoriale et collective de développement durable engagée sur le Pays Basque depuis une dizaine d'années qui favorise la mobilisation des acteurs.

Ils ont travaillé sur une trajectoire qui permet au Pays Basque de **prendre une part active dans la réussite des objectifs nationaux de la Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV, 2015)** et régionaux fixés dans le cadre du SRADDET Nouvelle-Aquitaine.

“

La stratégie du Plan Climat Pays Basque, construite autour d'une vision la plus partagée possible dans le temps de son élaboration, vise à faire du Pays Basque un territoire sobre énergétiquement et résilient écologiquement et socialement à horizon 2050.

”

Les engagements

Le Plan Climat fixe trois ambitions structurantes pour le Pays Basque à horizon 2050 :

- Devenir un territoire à énergie positive,
- Rendre possible des modes de vie et des activités bas carbone pour tous,
- Être un territoire résilient qui veille à la santé de tous et au patrimoine naturel.

Ces trois ambitions peuvent se traduire à travers trois objectifs concrets qui permettent à la CAPB de contribuer à limiter le dérèglement climatique et à s'adapter aux changements à venir.

engagement n°1 :

➤ Devenir un territoire à énergie positive

La stratégie du Pays Basque s'inscrit dans le **triptyque sobriété, efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable**. La CAPB mobilise des outils pour généraliser des comportements de sobriété dans tous les usages de l'énergie et lutter contre le gaspillage. Elle développe des outils qui visent l'efficacité énergétique des bâtiments, et plus précisément des logements, en lien avec le Programme Local de l'Habitat (PLH). L'objectif est une réduction de 16% des consommations d'énergie finale à 2030 par rapport à la situation de référence (2019).

D'autre part, le Pays Basque est fortement dépendant aux énergies fossiles. Le Plan Climat a permis d'identifier les différents potentiels de production pour des filières énergétiques locales et vise un doublement pour 2030 de la production à partir d'énergie renouvelable.

engagement n°2 :

➤ Devenir un territoire bas carbone et moins polluant

La CAPB s'inscrit dans une trajectoire bas carbone. Les leviers sont identifiés pour permettre la réduction d'ici 2030 de 18% des émissions de gaz à effet de serre (par rapport à la situation de référence 2019). Le Plan de Mobilité piloté par le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA) et arrêté en 2021 participe de cet engagement en fixant comme objectif une réduction de la part de la voiture de 70 à 52% à l'horizon 2030.

Le Plan Climat fixe par ailleurs l'objectif de favoriser le développement de la capacité de séquestration carbone du territoire par la protection des espaces naturels et agricoles ainsi que par la gestion des prairies et des forêts du Pays Basque.

engagement n°3 :

➤ S'adapter au changement climatique pour préserver les populations, les activités et les ressources du Pays Basque

Le changement climatique à l'œuvre se traduit par une hausse des températures, une augmentation des vagues de chaleur, une diminution du nombre de jours de gel, une évolution des régimes hydriques. Les bouleversements climatiques ont aussi des effets sur l'élévation du niveau de la mer, l'assèchement des sols, l'augmentation des mouvements de terrain. En Pays Basque, l'intensité des risques, les impacts sur la flore, sur la faune, sur la santé requièrent dès aujourd'hui de prévoir l'adaptation du territoire à ces changements.

Pour cela, la CAPB s'engage pour la préservation des espaces naturels et agricoles, la gestion intégrée de l'eau, des actions de relocalisation et de sensibilisation des populations aux risques afin d'accroître la résilience du territoire, des populations et des activités aux effets du changement climatique.

Les actions

La politique publique Climat Air Energie et Biodiversité trouve un écho dans toutes les politiques publiques portées par l'Agglomération Pays Basque. La première programmation du Plan Climat 2021-2026 s'articule autour des 8 axes suivants :



>> S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les actions fléchées concernent la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, de la ressource en eau, et la prévention et gestion des risques naturels. La CAPB travaille à développer une culture du risque et accompagner les habitants dans l'acceptabilité du risque / actions de repli face aux risques littoraux : réaménagement de la zone littoral Nord de Saint-Jean-de-Luz via un programme d'actions partenarial engagé avec l'Etat.



>> PLANIFIER ET CONSTRUIRE LE TERRITOIRE POST-CARBONE

Les actions visent à faire des outils de planification (SCoT, PLUi) des leviers pour répondre aux enjeux climat-air-énergie. Les PLUi préserveront désormais les terres alimentaires et les espaces naturels pour permettre la résilience des territoires et le maintien du stock de carbone à long terme.



>> ACCOMPAGNER LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Ces actions touchent essentiellement la rénovation énergétique de l'habitat. La CAPB créera une plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat pour une information et des conseils gratuits pour tous les habitants.



>> CHANGER LES PRATIQUES POUR LES BÉNÉFICES SANTÉ

Ces actions visent à développer de nouvelles pratiques de mobilité, transformer les mentalités, intensifier les transports en commun, décarboner le mix-énergétique de la mobilité. La CAPB et le SMPBA travaillent pour faire évoluer les parcs roulants de véhicules vers des carburations alternatives.



>> FAVORISER LES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET LES MODES DE PRODUCTION AGRICOLES SOUTENABLES

Ces actions visent à encourager des pratiques de production agricole responsable et diversifiée afin de répondre aux besoins d'alimentation saine et de qualité pour les habitants et aux enjeux environnementaux de préservation des ressources et de régulation des émissions de GES. Le Projet Alimentaire Territorial de la CAPB accompagne le développement et la structuration des filières alimentaires répondant à la demande locale.



= plan climat



>> PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

Ces actions visent la réduction des déchets et du gaspillage, le développement des filières de réemploi, le recyclage et le développement de l'économie circulaire. La CAPB soutient et accompagne le développement de l'Eusko et prépare la construction de nouveaux lieux de recyclage/réemploi pour encourager l'économie circulaire.



>> AUGMENTER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les actions fléchées visent à accompagner le développement des ENR sur le territoire en ciblant les gisements et soutenant financièrement le développement des filières qui ont un potentiel local. La CAPB développe les réseaux de chaleur et anime un Contrat territorial sur les énergies thermiques. La CAPB étudie la création d'une Agence Territoriale de l'Energie pour mutualiser une ingénierie financière et technique au service de la sobriété énergétique et du déploiement des énergies renouvelables.

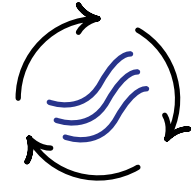
LES PARTENAIRES CLÉS

Les principaux partenaires du Plan Climat : les communes, le Département, le SDEPA, la Région, l'Etat, l'ADEME, l'Agence de l'Eau, le Conseil de développement du Pays Basque, les chambres consulaires, les associations du territoire, les entreprises, les citoyens.

> **En lien avec toutes les autres politiques publiques :** Urbanisme et aménagement de l'espace ; Habitat ; Développement économique ; Gestion intégrée du cycle de l'eau ; Equipements sportifs et culturels et de services à la population ; Infrastructures et mobilités ; Agriculture, Agroalimentaire, Pêche ; Alimentation durable ; Tourisme ; Cohésion sociale ; Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets ; Montagne ; Littoral et Océan.

> **Pour aller plus loin :** <https://www.climaction-paysbasque.fr/public/page/plan-climat-pays-basque-les-documents,8.html>





GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU

~ Bien commun, l'eau est une ressource précieuse et menacée nécessitant une gestion publique efficace et durable. Le pilotage de la politique de l'eau sert les obligations de santé publique comme la préservation de la qualité des milieux. La prévention des risques devient le mode de pensée qui structure l'action dans les domaines de la sécurité et de la santé des personnes (inondation, risques côtiers, équilibre et qualité des masses d'eau).



LA PLUS-VALUE CAPB

La création de la Communauté Pays Basque a permis de placer sous une même autorité les différentes composantes du cycle de l'eau. Elle gère à la fois le cycle domestique de l'eau également appelé « petit cycle de l'eau » (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) et le cycle naturel de l'eau également appelé « grand cycle de l'eau » (prévention contre les inondations, surveillance des milieux aquatiques). Cette gestion intégrée garantit des actions coordonnées et cohérentes sur le territoire, en offrant de nouvelles perspectives de sécurisation des approvisionnements (par l'interconnexion) en eau potable, en engageant des travaux sur des territoires peu densifiés, et en proposant des tarifs harmonisés accompagnés d'un projet de tarification sociale.

Les engagements

engagement n°4 :

> Garantir à tous l'accès à une eau potable de qualité

Chargée de la gestion de l'eau et de l'assainissement, la Communauté Pays Basque assure tout le cycle de l'eau au profit des usagers. Pour assurer la distribution de l'eau potable, la collectivité prélève l'eau brute dans le milieu naturel (captage dans les nappes souterraines ou directement en rivières), la potabilise, la transporte, la stocke avant fourniture au robinet. Cette eau potable fait l'objet d'une surveillance constante. La Communauté Pays Basque mène actuellement une étude sur les ressources en eau du territoire afin d'améliorer les conditions de distribution de cette eau potable dans les zones les plus critiques. Une harmonisation tarifaire est également en cours et, dans la droite ligne de sa politique cohésion sociale, un tarif social sera proposé.

Après usage, les eaux sont acheminées vers l'une des 117 stations d'épuration grâce à environ 1 940 km de conduites d'assainissement collectif. Par ailleurs, près de 20% des habitants du Pays Basque disposent d'une installation d'assainissement non collectif. La Communauté Pays Basque contrôle ces installations afin d'éviter les rejets en milieu naturel.

engagement n°5 :

> Améliorer la qualité des cours d'eau

Le Pays Basque comprend un réseau hydrographique de 5000 km de cours d'eau. La Communauté Pays Basque s'est inscrite dans une démarche partenariale (agriculteurs, industriels, communes) pour protéger durablement ces milieux aquatiques. Elle suit la qualité des cours d'eau par des analyses bactériologiques, chimiques (pesticides) et biologiques. Les fréquences et les paramètres des analyses sont adaptés aux enjeux de chacun des cinq bassins versants basques.

Les actions



>> ASSURER LA CONSTRUCTION ET LA PÉRENNITÉ DES OUVRAGES DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

La Communauté Pays Basque agit pour prévenir les inondations (suivi de stations météo, sondes de hauteur d'eau, service de préalerte de crue).



>> GARANTIR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Depuis 2020, la gestion des eaux pluviales urbaines est assurée par la Communauté Pays Basque sur la totalité du Pays Basque. Cette mission consiste principalement à développer la connaissance du patrimoine, à entretenir les réseaux et équipements, à renouveler, renforcer et étendre les réseaux de collecte après analyse des priorités d'intervention.



>> ACCOMPAGNER TOUS LES ACTEURS POUR ASSURER UNE GESTION GLOBALE DES BASSINS VERSANTS

La majorité des cours d'eau du Pays Basque sont non domaniaux, ce qui signifie que le propriétaire riverain (public ou privé) reste le premier responsable de l'entretien de ses berges et du bon écoulement des eaux. La Communauté Pays Basque accompagne les riverains dans leur devoir d'entretien.



>> GARANTIR UNE RELATION ABONNÉS DE QUALITÉ

La Communauté Pays Basque assure un accueil de proximité des usagers (physique ou téléphonique), les relevés de compteur et organise les travaux de branchement (avec ses agents ou avec des entreprises privées). Elle a également en charge la facturation directement ou par des délégataires.



>> GESTION DES DONNÉES

Pour permettre une meilleure maîtrise de la gestion patrimoniale et accompagner le pilotage des installations.

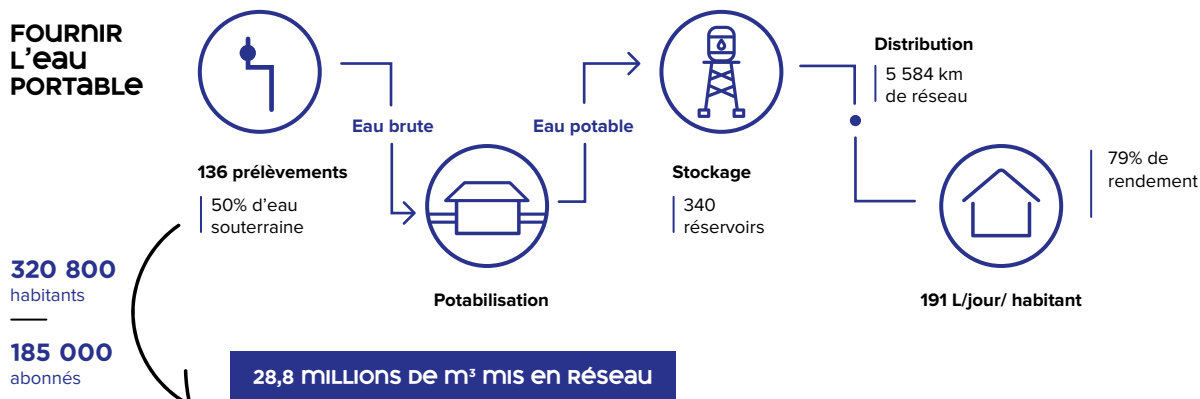


= plan climat



>> ASSURER LA QUALITÉ DES EAUX EN CONTRÔLANT LA RESSOURCE

La Communauté a mis en place un système de surveillance de la qualité des eaux (eaux brutes destinées à la consommation d'eau potable et eaux usées, collectées et traitées avant leur rejet en milieu naturel). Elle cherche également à prévenir toute forme de pollution.



Mode de gestion	Régie	Délégation
158 communes desservies	72 (46%)	86 (54%)
% Population desservie	31%	69%

SURVEILLER LA QUALITÉ DES EAUX

1 371
contrôles de l'eau potable
par l'Agence régionale de santé

97,7%
conformité
bactériologique

98,8%
conformité
physico-chimique

1 026
bilans 24h des rejets
d'eaux usées traitées

86,7%
conformité



>> INVESTIR MASSIVEMENT POUR DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

La Communauté Pays Basque investit près de 100 millions d'euros chaque année pour les politiques liées à l'eau (assainissement, eau potable, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).



>> ASSURER LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La Communauté Pays Basque contrôle 23 000 installations d'assainissement non collectif.



>> DÉPLOYER L'AUTOSURVEILLANCE DES OUVRAGES

Pour réduire les délais d'intervention et donc limiter l'impact sur la santé (pour l'eau potable) ou l'environnement (pour l'assainissement).



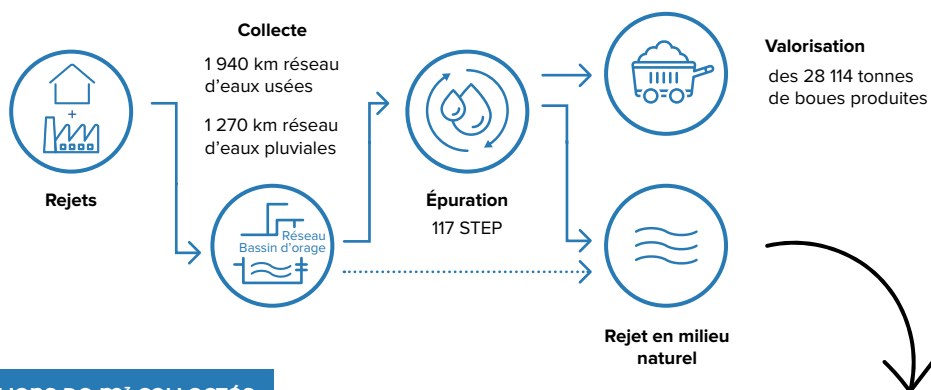
>> S'INVESTIR POUR UNE EXPLOITATION MODERNE ET ÉCONOME DES RÉSEAUX ET DE LA RESSOURCE

La Communauté Pays Basque exploite les réseaux de transport et de distribution de l'eau potable et des eaux usées ainsi que les sites de production d'eau potable et les stations d'épuration.

MAÎTRISER LE REJET DES EAUX USÉES

261 000 habitants

152 000 abonnés



36,3 MILLIONS DE M³ COLLECTÉS

Mode de gestion	Régie	Délégation
123 communes desservies	84 (68%)	39 (32%)
% Population desservie	30%	60%

Conformité des systèmes		
Européenne	103/115	90%
Locale	31/66	47%

> Transversalité avec d'autres politiques publiques : Aménagement du territoire ; Agriculture ; Développement économique.

LES PARTENAIRES CLÉS

L'Agence de l'eau Adour-Garonne avec les Schémas d'aménagement de gestion des eaux.

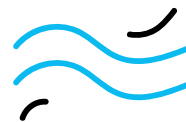
Les services de l'Etat (ARS, DDTM) et du Département

Le GIS



= plan climat

LITTORAL ET océan



Le littoral basque s'étend sur près de 40 kilomètres, dont 30 sont composés de falaises rocheuses de 10 à 70 mètres de hauteur. Très urbanisée, la côte basque accueille 40 % de la population, soit 140 000 habitants répartis sur 8 communes littorales : Anglet, Biarritz, Bidart, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Urrugne et Hendaye.

LES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT N°6 :

> Œuvrer pour la qualité des eaux de baignade

La Communauté Pays Basque, dans une démarche partenariale avec les communes du littoral, a mis en place des outils innovants de gestion active des 35 zones de baignade (analyses rapides et modélisation). Ils permettent une prévision en temps quasi réel de la qualité des eaux : l'information est transmise aux maires concernés, responsables de la décision de l'ouverture ou de la fermeture des plages et mise en ligne sur l'appli Kalilo. En outre, la collectivité investit chaque année en faveur de la qualité des eaux de baignade : rénovation des réseaux d'assainissement, création de bassins de stockage, mise en séparatif des réseaux, amélioration de la capacité et des traitements des stations d'épuration et contrôle de conformité des systèmes d'assainissement. **L'ensemble des zones de bain sont classées en « excellente qualité » ou en « bonne qualité » par l'Agence Régionale de Santé selon la directive européenne concernant la baignade.** La Communauté Pays Basque participe également à différents projets de recherche sur la qualité des eaux dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique Littoral basque. Une étude sur les mousses marines a par exemple été lancée cette année tout comme de futures investigations sur les proliférations algales présentes sur la Côte basque.

Enfin, la Communauté Pays Basque a coordonné les dossiers de candidatures pour les communes souhaitant bénéficier du label Pavillon bleu. A ce jour 4 communes (Anglet, Biarritz, Bidart et Hendaye) ont obtenu cette labellisation.



LA PLUS-VALUE CAPB

La gestion du littoral basque, espace fragile et à préserver, nécessite de nombreux moyens, scientifiques et financiers, que peut mobiliser plus facilement une institution couvrant l'ensemble du littoral telle que la Communauté Pays Basque. En outre, la qualité des eaux de baignade sur la côte basque est la résultante d'actions menées en amont sur l'ensemble du territoire, et des programmes de travaux en matière d'assainissement, légitimant là encore le périmètre Pays Basque. Enfin, l'économie bleue est un domaine d'activités stratégiques du Schéma de Développement Économique de la Communauté Pays Basque et représente un potentiel économique important, au service du littoral et de l'océan.

engagement n°7 :

> Lutter contre les risques d'érosion et de submersion

Le littoral basque est particulièrement sensible aux risques d'érosion et de submersion. Les mouvements de terrain sont aléatoires et font reculer la falaise par à-coups sur plusieurs dizaines de mètres, avec des prévisions de recul du trait de côte de 10 mètres d'ici 2025 et de 25 mètres à l'horizon 2050. En parallèle, les assauts répétés de la mer rappellent régulièrement la vulnérabilité du Pays Basque par rapport au risque de submersion. Face à ce constat, la Communauté Pays Basque et les huit communes littorales mettent en œuvre un programme d'actions commun visant à s'adapter à ces aléas climatiques les 20 à 40 prochaines années : la « Stratégie locale de gestion des risques littoraux ». De plus, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en collaboration avec la commune de Saint-Jean-de-Luz, déploie un projet partenarial d'aménagement (PPA) depuis octobre 2021.

Il permet de mobiliser des financements pour un montant total de 6,4M€, dont 2,6M€ de l'Etat dans le cadre du plan « France Relance ». Il rassemble donc l'Etat, la CAPB, le Syndicat des Mobilités et la Ville de Saint-Jean-de-Luz pour travailler dans un calendrier resserré 2021-2024 autour de 5 axes prioritaires: s'adapter au recul du trait de côte, renaturer le bord de mer, adapter l'offre touristique, réorganiser la mobilité, relocaliser la station d'épuration.

Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience, l'Etat impose d'engager une réflexion sur le trait de côte à l'horizon 100 ans. Là encore, la CAPB va porter cette étude en partenariat avec le SCOT et la CC du Seignanx. Elle a également été chef de file du projet de recherche transfrontalier Marea, permettant de modéliser les risques côtiers.

engagement n°8 :

> Préserver la biodiversité

La Communauté Pays Basque anime le réseau Natura 2000 littoraux et marin composé de quatre sites, et veille ainsi, avec ses partenaires (Etat, communes) à la préservation d'espèces protégées.



KALILO

La CAPB a créé KALILO, l'appli sur les conditions des eaux de baignade

Les actions



>> AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

La Communauté Pays Basque poursuit ses actions et investissements en faveur des eaux de baignade. Depuis 2019, différents projets structurants ont ainsi été initiés et se poursuivent aujourd'hui : l'agrandissement de la station d'épuration Saint-Bernard à Bayonne et de la station d'épuration de Saint-Pée-sur-Nivelle ou encore l'amélioration de la station d'épuration d'Archilua à Saint-Jean-de-Luz, l'optimisation de la station d'épuration de Bidart. La station d'épuration d'Hendaye sera entièrement rénovée ainsi que son émissaire, travaux pour lesquels les études sont en cours.

En lien avec la qualité des eaux de baignade et les eaux littorales, la CAPB préside et assure l'animation du syndicat mixte Kosta Garbia (composé également du CD64). Celui-ci affrète depuis de nombreuses années un bateau récoltant les déchets flottants au large de la Côte basque entre 300 mètres et 3 milles marins.

En complément, la CAPB a mandaté les associations d'insertion sociale, ADELI et MIFEN afin de nettoyer manuellement les plages de la Côte basque non accessibles au nettoyage mécanique.



= plan climat



>> PRÉSERVER LE LITTORAL ET LE TRAIT DE CÔTE CONTRE L'ÉROSION EN ANTICIPANT LES CONSÉQUENCES DU RECUL DU TRAIT DE CÔTE

La Communauté Pays Basque porte depuis 2019, dans le cadre de sa Stratégie locale de gestion des risques littoraux, une étude sur le devenir de la Corniche basque - de Ciboure jusqu'à Abbadia - qui associe l'ensemble des acteurs publics concernés : communes et Département, Etat, Conservatoire du littoral, Région...

Elle assure également le suivi de différents sites au niveau des falaises faisant l'objet de mouvements de terrain afin de transmettre des données aux communes leur permettant le cas échéant de sécuriser ces zones et d'informer les usagers. La Communauté Pays Basque a mis en place un travail partenarial avec l'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA), qui assure des missions d'observation et d'acquisition de données, obtenues de façon régulière et pérenne sur la dynamique littorale (évolution du trait de côte, mouvements de terrain, comportement des stocks sédimentaires, etc.).

La CAPB joue un rôle de veille et de conseils auprès des communes quant à l'intégration des risques côtiers (projections du trait de côte aux horizons 2023 et 2043) dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT,...).

Plus récemment elle est chef de file du PPA de Saint-Jean-de-Luz Nord visant à relocaliser cette zone soumise aux risques côtiers.



>> GARANTIR LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS

Suivi et gestion des sites Natura 2000 mais aussi suivi de la qualité des cours d'eau par la réalisation régulière de campagnes d'analyses sur l'ensemble du Pays Basque.

Une procédure de suivi et contrôle des pollutions constatées est également mise en œuvre pour alerter les responsables afin de prendre rapidement les mesures correctives.

Concernant les sites Natura 2000 Mer et Littoral, la Communauté Pays Basque, porteuse du DOCOB correspondant à

4 sites, mène différentes actions prioritaires : évaluer la sensibilité des habitats et des espèces aux activités de pêche de loisir (enquête en cours en lien avec les clubs et associations) ;

Favoriser la gestion raisonnée des plages (groupe de travail avec les services techniques des communes) ;

Animer la concertation en vue de la création zones de protection forte (démarche en lien avec l'Etat).





>> ENCOURAGER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION POUR COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE ET ANTICIPER SES CONSÉQUENCES

La CAPB préside et anime le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Littoral Basque qui fait l'objet d'une convention de partenariat, à l'échelle transfrontalière, entre collectivités et acteurs scientifiques, compétents sur les problématiques liées au littoral (risques côtiers, qualité de l'eau, biodiversité, ...). Différents programmes de recherche émergent des travaux comme EZPONDA décrit ci-après.

La Communauté Pays Basque est chef de file du projet de recherche EZPONDA qui vise à étudier les paramètres responsables de l'altération des falaises rocheuses de la côte basque et de ses ouvrages de défense. Il permettra d'optimiser la gestion de crise et le déploiement des moyens de protection.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Développement économique ; Climat ; Pêche ; Transfrontalier ; Aménagement et Urbanisme.

> **Pour aller plus loin** : https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Eau/A_telecharger/agglo-trait-cote-2017-70x60-versionweb.pdf

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/le-littoral>

<https://gis-littoral.communaute-paysbasque.fr/>

LES PARTENAIRES CLÉS

Le GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique du littoral Basque est un outil partenarial et transfrontalier qui réunit des collectivités et organismes scientifiques de la côte basque pour construire et mettre en œuvre des projets de recherche mettant en adéquation les besoins des collectivités de la côte basque. La CAPB en assure la présidence et l'animation.

GIP littoral (groupement d'intérêt public) accompagne les collectivités littorales dans l'élaboration de leurs projets dans le cadre régional élaboré de manière partenariale sur les principes d'aménagement et de gestion durable.

Fédération MIRA/UPPA

Parmi ces acteurs scientifiques, on pourra citer : **l'UPPA, le BRGM, Rivage Pro Tech, Casagec, AZTI, IFREMER,...**

Observatoire de la Côte Aquitaine, opérateur technique BRGM, programme d'actions pour le suivi de l'évolution du Trait de côte.

Conservatoire du Littoral et des espaces lacustres

Agence de l'Eau Adour Garonne

Acteurs associatifs : CPIE Littoral basque, Water family, Surfrider Foudation,...

Comité départemental des pêches

EUROPE (financeurs)



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Le Pays Basque bénéficie d'une vitalité aussi bien démographique qu'économique. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le territoire a gagné en moyenne un peu plus de 2700 habitants par an¹, portant le nombre d'habitants à près de 310 000 en 2021.

Au regard des perspectives établies au niveau national, **cette croissance est appelée à se poursuivre dans les prochaines années** mais elle ne s'applique pas uniformément. Le littoral déjà urbanisé tire une attractivité qui se reporte également vers les espaces rétro-littoraux mais aussi les territoires intérieurs les plus accessibles (axes de l'Adour et de la Nive), avec des problématiques de mobilité croissantes.

La dynamique est différente en Pays Basque intérieur où la population se stabilise voire diminue dans certaines vallées de montagne qui perdent emplois et habitants. Une inflexion très récente de ces tendances pourrait être associée aux conséquences de la crise sanitaire (augmentation des valeurs foncières, hausse de la demande résidentielle sur l'ensemble du territoire...).

Ces dynamiques exercent des pressions sur les espaces bâtis comme sur les ressources et les patrimoines du Pays Basque et posent des enjeux majeurs en matière d'équipement du territoire (réseaux, services à la population, mobilités etc.).

¹ Il s'agit d'un résultat net qui tient compte des nouvelles arrivées mais aussi des départs.

² Plan Climat Air Energie Territorial de la CAPB voté en 2021

³ Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration



LA PLUS-VALUE CAPB

Penser et mettre en œuvre un aménagement intégré du Pays Basque est un des fondements de la création de la Communauté. L'échelle Pays Basque est l'échelle pertinente pour préserver et « réinventer » l'unicité d'un territoire alliant villes et villages, océan et montagne, patrimoines et modernité, économies productives et résidentielles...



Les questions d'urbanisme et d'aménagement de l'espace intègrent donc naturellement les enjeux de transition écologique comme en témoignent le PCAET² et les travaux du SCOT³.



Les engagements

engagement n°9 :

➤ Agir pour un aménagement et une vitalité équilibrés du Pays Basque

Le projet vise à réguler la pression qui s'exerce sur la côte basque et le rétro-littoral tout en activant les moteurs de l'attractivité dans les bassins en déprise. L'aménagement du territoire doit assurer une meilleure répartition de l'attractivité résidentielle et économique.

La CAPB s'appuie sur le réseau de petites villes et bourgs structurant le territoire en renforçant l'offre de proximité en services et équipements sociaux, sportifs, culturels... et en services publics (Maisons de services au public et France services). Ce maillage territorial est conforté par les offres de mobilités :

Proxi'bus, cars interurbains, services de vélos... Les Petites villes de demain (Hasparren, Hendaye, Mauléon-Licharre, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Palais) sont notamment ciblées par cette politique intégrée d'aménagement.

L'économie territoriale, via notamment le développement des zones d'activité économique (ZAE), vise également à éviter la concentration de l'appareil productif et de l'économie résidentielle sur le littoral. Il en va de même des objectifs du Programme local de l'habitat (PLH) qui accompagnent la revitalisation démographique du Pays Basque intérieur.

engagement n°10 :

➤ Préserver les ressources et les patrimoines

Les paysages du Pays Basque racontent son histoire séculaire et sont une véritable ressource. Ils sont un patrimoine commun, un patrimoine culturel et incarnent le cadre de vie. Paysage, agriculture, cycle de l'eau, biodiversité sont indissociables. Tout l'enjeu de la construction de la ressource paysagère réside donc dans le compromis : ne pas figer des paysages remarquables (« carte postale ») et ne pas banaliser des paysages exceptionnels pour garder une identité. C'est ce compromis que recherche le projet territorial.

engagement n°11 :

➤ Élaborer une stratégie foncière mise au service du projet territorial

A travers sa stratégie foncière, la Communauté se donne les moyens d'une approche plus efficiente de son action foncière et de sa gestion patrimoniale. Il s'agit notamment, en partenariat resserré avec l'Etablissement public foncier local (EPFL) Pays Basque, d'anticiper les acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre de ses politiques publiques. Sur le volet économique, la Stratégie foncière s'attachera à identifier et qualifier la faisabilité de l'aménagement des futures zones économiques. Plus globalement, l'enjeu porte sur la capacité collective du territoire à articuler les politiques de développement à la volonté de préservation des terres agricoles et du cadre de vie.

engagement n°12 :

➤ Établir des documents d'urbanisme permettant de mettre en œuvre les politiques publiques communautaires et communales

Les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) permettent de projeter dans le temps l'aménagement du territoire en réponse aux besoins d'aujourd'hui et de demain, de mettre en cohérence les politiques publiques tout en garantissant les grands équilibres dans l'occupation des sols.

Concrètement, les PLUi permettent de répondre aux questions suivantes. Quoi et où construire ? Comment prendre en compte l'environnement (caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères) ? Comment optimiser et anticiper les équipements et réseaux ?

Les actions



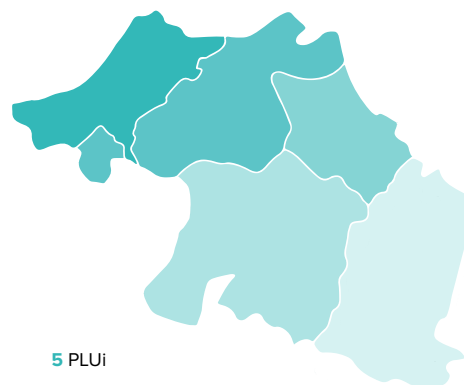
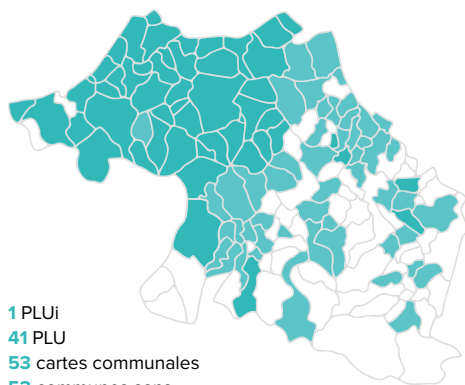
>> COUVRIR TOUTES LES COMMUNES DE NOTRE TERRITOIRE DE DOCUMENTS DE PLANIFICATION

5 Plans locaux d'urbanisme infracommunautaires (PLUi) seront établis ou engagés sur ce mandat. La prescription des trois PLUi prioritaires a été votée lors du conseil communautaire de juin 2021 et concernent les territoires intérieurs de Sud Basse Navarre, Amikuze et Soule. Viendront ensuite les deux PLUi du Labourd Ouest (zone côtière) et Est (zone rétro-littorale), prescrits en 2023 en vue d'une adoption en 2027.



2021

2026



>> ASSURER L'INSTRUCTION DES DEMANDES RELATIVES AU DROIT DES SOLS

La Communauté Pays Basque assure pour 2/3 des communes un service d'instruction des autorisations d'urbanisme ; service dont le périmètre pourra augmenter avec l'approbation des PLUi (l'Etat n'assurant plus l'instruction des communes dotées d'un document d'urbanisme).



>> ASSURER LA PROTECTION DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

Plusieurs classements en Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) sont engagés (La Bastide-Clairence, Saint-Jean-Pied de Port, Bidart, Espelette...). En 2021, l'élaboration du Règlement local de publicité (RLP) du Pays Basque, qui vise à restreindre la publicité dans l'espace public, a été prescrite.



>> ASSURER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE COHÉRENTE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Outre le recueil de l'ensemble des besoins fonciers de la collectivité et la mise au point de stratégies d'acquisition site par site (veille, négociation, expropriation...), le travail porte sur l'identification des sites potentiels pour le développement économique futur.



LA CAPB A LANCÉ 5 OPÉRATIONS

« Petite ville de demain » pour accompagner la revitalisation du territoire



= plan climat



>> ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE REVITALISATION DES 5 PETITES VILLES DE DEMAIN

Ces projets multi-partenariaux cibleront des actions en faveur de l'habitat, à travers notamment la mise en place d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), des commerces et des services, des équipements et espaces publics.

>> ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE GÉOBASQUE

La connaissance du territoire dans toutes ses composantes est essentielle à la mise en œuvre des politiques locales d'aménagement du territoire. GéoBasque a vocation à permettre de croiser toutes les données géographiques disponibles.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Habitat ; Commerce ; Économie Territoriale ; Mobilités ; Climat.

> **Pour aller plus loin** : https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/kiosque/Charte_d_aménagement_et_de_developpement_durables_Pays_Basque.pdf

LES PARTENAIRES CLÉS

Le Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Pays Basque Seignanx élabore le SCOT, sur les 166 communes de son périmètre. Ce document de planification stratégique fixe les grandes orientations de l'aménagement de son ressort territorial. Le Syndicat mixte prévoit de finaliser le SCOT Pays Basque Seignanx à l'horizon 2024.

L'Etablissement Public Foncier Local du Pays Basque accompagne l'ensemble des collectivités qui le souhaitent dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies foncières. Il peut aussi mener pour le compte des collectivités l'ensemble des actions et des procédures qui permettent d'acquies les emprises foncières, bâties et non bâties, nécessaires à la concrétisation des projets portés par les collectivités locales. Enfin, il assure le suivi de l'ensemble des biens dont l'EPFL Pays Basque est propriétaire pendant toute la durée des portages conventionnés avec les collectivités locales.

L'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées accompagne la Communauté dans la définition et la mise en œuvre de ses projets et de ses politiques publiques. L'Agence anime des réflexions prospectives et réalise des diagnostics et des études thématiques avec et pour les pôles territoriaux (habitat, mobilités, aménagement, économie, environnement...). Elle constitue une ingénierie "in house" pour l'élaboration des documents de planification.

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement » (CAUE) et l'association Sites et cités.

L'Agence publique de gestion locale (APGL).

ALIMENTATION DURABLE



~ L'alimentation est aujourd'hui une préoccupation majeure des citoyens et des collectivités.



LA PLUS-VALUE CAPB

Dès sa création la Communauté Pays Basque, via sa compétence « Promotion et soutien d'une alimentation saine et durable pour tous » mène une politique volontariste et ambitieuse en matière d'alimentation durable, locale et de qualité. Elle s'est appuyée notamment sur les travaux conduits par le Conseil des Elus du Pays Basque dans le cadre de son chantier sur la gouvernance alimentaire (2014-2016).

Ainsi, face à des chaînes alimentaires toujours plus longues et face à un système alimentaire agro-industriel dont les limites sont de plus en plus lisibles (problème de santé, gaspillage alimentaire, inégalités de consommation, impacts environnementaux négatifs, etc.), la transition alimentaire oblige tous les acteurs d'un territoire (collectivités, citoyens, associations, entreprises) à questionner ensemble et en profondeur les modèles de production et de consommation et à expérimenter de nouvelles pistes de production, de transformation, de distribution et de consommation.

C'est dans cet esprit et en s'inscrivant pleinement dans les axes prioritaires du Programme National pour l'Alimentation (PNA) (justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire ...) que la **CAPB entend poursuivre la dynamique initiée depuis maintenant de nombreuses années dans le domaine d'une alimentation saine et durable pour tous.**

Au Pays Basque, les dépenses alimentaires se concentrent à hauteur de 62% dans les grandes et moyennes surfaces. Actuellement, la part du local dans la totalité des produits agricoles consommés par les habitants du territoire, reste marginale.

“

Le Pays Basque a une très faible capacité d'approvisionnement pour les fruits, les légumes ou encore les céréales. La production de fruits et légumes est par exemple 16 fois inférieure à la consommation potentielle.

”

Les engagements

engagement n°13 :

➤ Mettre en œuvre le Projet Alimentaire de Territoire

Voté en février 2020, le premier Projet Alimentaire Pays Basque s'articule autour de 5 objectifs et d'une quinzaine d'actions à décliner sur la période 2020-2023. A travers ce premier Projet Alimentaire, la CAPB a fait le choix d'une stratégie qui touche l'ensemble de la chaîne alimentaire « de la fourche à la fourchette » et qui s'articule avec l'ensemble des autres politiques publiques (économie, numérique, santé, urbanisme...). Cette stratégie vise à apporter des réponses concrètes aux problématiques et enjeux du territoire dans les domaines agricole et alimentaire. La CAPB ambitionne un second plan d'actions dont les travaux devraient démarrer à compter du second semestre 2022.

engagement n°15 :

➤ Sensibiliser le grand public au bien/mieux manger

La sensibilisation à une alimentation saine s'appuie très souvent sur les recommandations nutritionnelles. Malgré ces recommandations, les pratiques et les comportements alimentaires ne sont pas en adéquation avec les objectifs attendus : surpoids, obésité, nouvelles pathologies alimentaires font leur apparition.

La Communauté Pays Basque a choisi de faire de la sensibilisation à l'alimentation durable un axe majeur de sa politique. A ce titre, elle propose des ateliers de sensibilisation dans les écoles, des animations sur le gaspillage alimentaire dans les cantines ou bien encore un défi Alimentation afin d'accompagner les familles dans le changement de leurs pratiques alimentaires.

engagement n°14 :

➤ Accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur politique de restauration collective

Pour l'ensemble des collectivités et plus précisément pour les communes, la restauration collective constitue un levier d'actions particulièrement intéressant pour favoriser l'approvisionnement de produits issus de l'agriculture biologique et/ou issus de filières locales. L'enquête, réalisée par la CAPB en 2018, sur les pratiques et les besoins des communes, conjuguée aux obligations de la loi EGALIM, ont montré la nécessité de proposer sur la durée un accompagnement spécifique aux communes. La CAPB propose différents types d'animations, d'ateliers ou encore de formations à destination des agents de cantines ou encore des chefs cuisiniers.



Les actions

Le premier Projet Alimentaire Pays Basque s'articule autour de cinq principaux objectifs :



>> ALIMENTATION DURABLE

Améliorer la connaissance des mutations des comportements alimentaires et des pratiques d'achat.

Exemple : Etudier la demande alimentaire afin de connaître les pratiques des ménages, de la restauration hors domicile, etc. (étude fléchée dans la convention PNA - calendrier réalisation : 2021-2022).

Développer les productions localement déficitaires en proposant une offre alimentaire en adéquation avec les besoins et attentes des consommateurs et ce, en s'appuyant sur les outils de planification (SCOT, PLUI).

Exemple : Soutenir l'installation agricole dans les productions localement déficitaires ; Protéger le foncier alimentaire et en faciliter l'accès (participation au Comité technique Agriculture et Alimentation dans le cadre des travaux d'élaboration du SCOT Pays Basque Seignanx - calendrier : en cours)



>> ORGANISER LE LIEN DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE , DES PRODUCTEURS AUX CONSOMMATEURS

Afin notamment d'accroître les débouchés des producteurs par le biais de la restauration collective ou encore commerciale.

Exemple : Étudier l'opportunité d'une plateforme logistique et d'achat (accompagnement Territoires).

Conseils : Calendrier de réalisation (2021-2022) ; élaborer un guide des producteurs et des produits fermiers (recrutement stagiaire calendrier 2022).



LA CAPB OUVRE

la nouvelle cuisine centrale de Bidache.



>> INTÉGRER L'ALIMENTATION DANS UN PROJET GLOBAL SANTÉ/ENVIRONNEMENT (CONTRAT LOCAL DE SANTÉ)

Afin de lutter contre les inégalités sociales et de santé en matière d'alimentation.

Exemple : Participation à l'élaboration du volet nutrition-santé du CLS (élaboration d'une fiche-action - calendrier de mise en œuvre 2021-2025) ; étude sur la couverture du territoire par des outils de type « épiceries sociales » (étude fléchée dans la convention PNA - calendrier réalisation : 2021-2022).





LES PARTENAIRES CLÉS :

L'Etat, le Projet Alimentaire Pays Basque s'inscrivant dans le cadre des objectifs nationaux prévus dans le Programme National de l'Alimentation (PNA), et ses services déconcentrés : la DRAAF, l'ARS, l'ADEME

Les communes

Le Conseil Départemental 64, la Région Nouvelle-Aquitaine,

Les opérateurs agricoles (dont la Chambre d'Agriculture 64 et EHLG), de la restauration collective, de la santé, du social, les représentants des consommateurs, etc.



>> REGROUPER LA COMMANDE PUBLIQUE ET L'ADAPTER AUX CAPACITÉS DE RÉPONSE LOCALE

Pour tendre vers un approvisionnement plus durable (produits locaux, de qualité, etc.) des cantines.

Exemple : Atelier de sensibilisation dans les écoles par Sarde-Sardexka (9 groupes pour l'année scolaire 2021-2022), accompagnement des communes sur le gaspillage alimentaire par Bil Ta Garbi (12 cantines pour l'année scolaire 2021-2022).

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques :** Agriculture ; Agroalimentaire ; Pêche ; Urbanisme et aménagement de l'espace ; Climat, Air, Énergie, biodiversité ; Cohésion sociale ; Prévention, Collecte et Valorisation des déchets.

> **Pour aller plus loin :** https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/kiosque/Projet_alimentaire_Pays_Basque.pdf



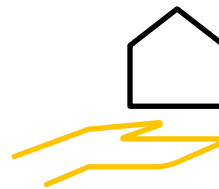
= plan climat





**POUR un Pays
Basque VIVANT
ET HABITÉ :**

**DYNAMISER NOS
VILLES ET VILLAGES**



HABITAT ET Gens DU VOYAGE

Le Pays Basque concentre la majorité des emplois et des services sur le littoral, générant de nombreux flux domicile-travail. La demande de logements émane de cet état de fait, mettant les communes de la façade littorale sous très forte tension pendant que certains bassins de l'intérieur sont victimes d'une certaine déprise démographique.



LA PLUS-VALUE CAPB

Les dynamiques en matière d'habitat dépassent largement les logiques communales. Porter cette politique publique à l'échelle du Pays Basque permet analyses et actions complémentaires entre les zones littorales et rétro-littorales sous pression et un Pays Basque intérieur qui a des atouts à faire valoir. Cette politique publique participe ainsi pleinement au projet d'aménagement du territoire.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) voté par la CAPB en 2021 est le premier PLH à l'échelle du Pays Basque. Il propose des réponses cohérentes en les organisant sur l'ensemble des 158 communes.

L'offre sociale est principalement située sur le littoral (88%) et la demande en logement aidé est forte : on compte 1 attribution de logement social pour 6 demandes et un délai moyen d'attente de 22 mois. Face à ce déficit en logement social et dans un contexte de concurrence entre l'offre résidentielle « à l'année » et les offres de loisirs, le taux d'effort « logement » des ménages est particulièrement important. Dans les communes rurales, les logements sont plus accessibles, mais le parc locatif plus rare est déficitaire.

Le Pays Basque est attractif pour les jeunes ménages qui représentent la moitié du marché. Pour les familles, premières cibles de l'accession à la propriété, le tropisme vers la maison reste fort et se porte vers les secteurs plus accessibles en rétro-littoral voire en Pays Basque intérieur. Toutefois, comme à l'échelle nationale, on note un taux très significatif de familles monoparentales, lequel vient s'ajouter au phénomène de vieillissement de la population :

il faut désormais plus de logements pour accueillir autant d'habitants qu'auparavant, des logements plus petits et accessibles aux revenus des ménages. L'une des caractéristiques du parc de logement est sa trop grande taille, alors que la composition des ménages oriente les besoins vers les T2 et T3.



Les résidences secondaires (43 000) sont très présentes en particulier sur le littoral et en montagne. La vacance du parc constitue un véritable enjeu dans certaines communes du Pays Basque intérieur, avec la présence de grandes bâtisses aux coûts de réhabilitation souvent prohibitifs à l'échelle d'un ménage.



Les engagements

engagement n°16 :

> Produire des logements correspondants aux revenus des ménages du territoire

Afin de produire des logements accessibles financièrement aux ménages du territoire, la CAPB et ses communes membres vont massifier la production de logements locatifs publics et de logements en accession sociale à la propriété, en assurant une répartition territoriale équilibrée. A l'échelle du Pays Basque, **1 200 logements aidés** seront produits chaque année, soit près d'un logement sur deux. Avec une augmentation de près de 50% de la production sociale, les moyens à mettre en œuvre dans les 6 prochaines années pour les collectivités, qui financent, et les bailleurs, qui produisent, sont d'une ampleur exceptionnelle. Le projet politique est clair : développer la mixité sociale dans les 16 communes soumises à la Loi SRU et aider les communes de l'espace rétro-littoral, mais aussi les communes rurales, en particulier les bourgs centres, à diversifier l'offre de logements tout en accueillant une part non négligeable de la production.

Les actions



>> DÉPLOYER LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Véritable autorité organisatrice de l'habitat, la Communauté anime un réseau d'acteurs, au premier rang desquels les partenaires institutionnels et les bailleurs et organisme sociaux, mais aussi les acteurs privés, promoteurs, agents immobiliers, acteurs du bâtiment et des travaux publics. Elle projette ainsi la mise en place d'une charte de partenariat public / privé.

La CAPB accompagne les communes dans la mise en œuvre opérationnelle du PLH : opérations programmées d'amélioration de l'habitat, adaptation des règles d'urbanisme, mise en place de mesures en faveur du logement "à l'année", comme le règlement sur le changement d'usage ou l'encadrement des loyers, accompagnement financier des projets... L'enjeu du développement des opérations publiques d'aménagement dédiées à la production d'une offre de logements accessibles aux ménages locaux conduit la Communauté, avec plusieurs communes membres et le Syndicat des mobilités, à créer la Société publique locale (SPL) « Pays Basque Aménagement ».

Tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux qui nécessitent de faciliter l'accès de chacun aux informations et aides financières, la Communauté porte un projet de Maison de l'habitat et de l'énergie, véritable porte d'entrée pour le citoyen sur toutes les questions relatives à l'habitat.

engagement n°17 :

> Réhabiliter le parc bâti existant

La lutte contre l'étalement urbain est au cœur du projet politique pour préserver les terres agricoles, l'imperméabilisation des sols, la saturation du trafic routier et revitaliser les centres-bourgs. L'amélioration et la reconquête du parc bâti existant est donc une priorité, en luttant contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, et donc en favorisant la réhabilitation et la remise sur le marché des logements vacants plutôt que la construction neuve. C'est un axe fort de la politique climatique de la collectivité qui prévoit l'accompagnement de l'ensemble des ménages de son territoire.

engagement n°18 :

> Offrir des logements accessibles à tous les publics

Le projet politique s'attache enfin à n'exclure aucun public. Les personnes fragiles, en situation de handicap, jeunes, seniors, gens du voyage, saisonniers... sont souvent exposés à des situations de mal logement et de vulnérabilité accrue. Le logement est un droit fondamental pour chaque habitant du Pays Basque, et le PLH a souhaité inscrire les plus précaires au cœur des priorités.



= plan climat

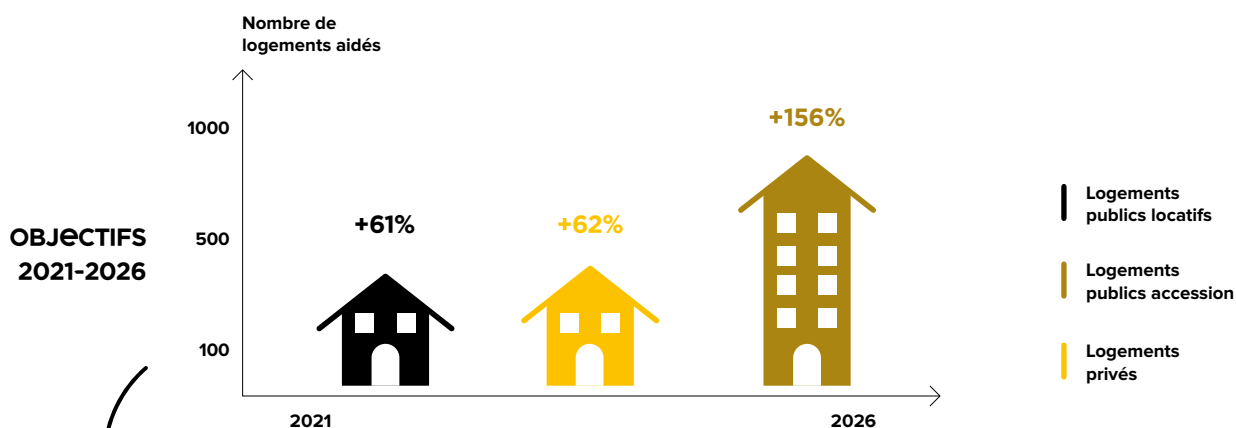


>> ASSURER LE CONTRÔLE PUIS LE VERSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES DITES «AIDES À LA PIERRE» POUR AIDER AU LOGEMENT DE TOUS

Au service de l'investissement dans l'offre de logement et de manière complémentaire aux aides de l'Etat, la CAPB a établi un règlement d'intervention qui accompagne la production de logements sociaux, mais aussi l'offre en accession sociale (aides directes, garanties d'emprunts...).

De plus, la Communauté a d'ores et déjà mis en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) d'amélioration de l'habitat, visant l'accompagnement technique et financier de la rénovation énergétique des logements individuels et des copropriétés, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap, la résorption de l'habitat indigne et dégradé, le développement d'une offre locative sociale privée. Le PIG accompagne les propriétaires occupants mais aussi les propriétaires bailleurs.

Le logement est un espace d'innovations notamment sociales, environnementales ou économiques. C'est la raison pour laquelle, la Communauté souhaite se doter d'un règlement d'intervention dédié aux opérations expérimentales que n'accompagnent pas encore les aides à la pierre classiques.



	Logements publics locatifs	Logements publics accession	Logements privés
2021	604	156	413
2022	800	300	470
2023	840	400	510
2024	882	400	560
2025	926	400	610
2026	972	400	670



>> GARANTIR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SUR LE TERRITOIRE DANS DES CONDITIONS DÉCENTES

L'accueil des gens du voyage, qu'ils soient partiellement sédentarisés ou qu'il s'agisse de populations de passage, est particulièrement délicat du fait du manque d'infrastructures adaptées en Pays Basque et notamment en Labourd. L'Etat et le Conseil départemental ont établi en 2019 le nouveau Schéma départemental dédié aux Gens du voyage. Un Schéma directeur communautaire intégrant un volet foncier est en cours de réalisation pour identifier les sites à aménager afin de répondre aux objectifs fixés par le Schéma départemental. Le Schéma communautaire permettra d'établir un programme d'investissement pour l'aménagement de ces sites et de préciser les modes de gestion retenus par la collectivité.



LA CAPB CRÉE LA MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE

pour répondre aux enjeux du PLH et du PCAET



>> RÉALISER DES OPÉRATIONS PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Sur certains sites stratégiques, construire la ville de demain - en renouvellement comme en extensions accrochées aux centralités existantes - implique une action publique forte : restructurations foncières, intégration d'espaces et d'équipements publics, nouvelles formes urbaines, prise en compte des enjeux de la transition énergétique, etc. La Communauté porte d'ores et déjà des opérations ayant vocation à accueillir du logement social tout en croisant les ambitions communautaires (5 compétences mobilisées) et communales. Peuvent être cités, la Rive droite de l'Adour à Bayonne, l'Encan à Ciboure ou encore un secteur comme celui de Montalibet à Bayonne, lié aux aménagements de la ligne 2 du Tram'bus.

Avec la création d'une Société publique locale (SPL) Pays Basque Aménagement, la Communauté, le Syndicat des mobilités et les Communes souhaitent renforcer encore leurs capacités opérationnelles.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques :** Infrastructures et mobilités ; Equipements sportifs, culturels et de services à la population ; Gestion intégrée du cycle de l'eau ; Climat air énergie / Biodiversité ; Tourisme, Cohésion sociale ; Politique de la ville ; Montagne ; Littoral et Océan.

> **Pour aller plus loin :** <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/cadre-de-vie/lhabitat/plh-pays-basque>

LES PARTENAIRES CLÉS

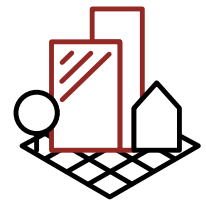
Habitat Sud Atlantic (HSA), qui est le bailleur social rattaché à la Communauté d'agglomération.

OFFICE 64, qui est le bailleur social rattaché au Conseil départemental 64.

La Société de coordination (SAC) Adour-Pays Basque, qui réunit HSA & l'office 64 dans un partenariat volontariste.

Le COL





INGÉNIERIE COMMUNAUTAIRE AUX TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

~ L'assistance historiquement apportée par l'État aux communes est aujourd'hui en net repli, particulièrement dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.



LA PLUS-VALUE CAPB

La Communauté Pays Basque a souhaité accompagner ses communes membres en ingénierie pour plus d'efficacité dans l'action publique. La CAPB dispose d'une offre en ingénierie puissante et de qualité grâce au regroupement des 10 intercommunalités. La mutualisation permise par le regroupement permet un meilleur accompagnement des petites communes. Afin de ne pas se substituer à ses partenaires institutionnels remplissant aussi cette mission (Région, Département), elle a concentré son accompagnement sur quatre champs d'actions : fiscalité, adressage, accessibilité et aménagement.

Dans le même temps, les besoins des communes en compétences techniques augmentent du fait de la mise en œuvre de nouvelles politiques (en matière d'énergie ou de biodiversité notamment) et de l'apparition de réglementations complexes. **Ces éléments affectent particulièrement les communes rurales les moins dotées en moyens humains.**



La CAPB encourage la mutualisation entre ses membres et développe une politique d'appui aux communes, solidaire, favorisant les économies d'échelle.



Les engagements

La CAPB encourage la mutualisation entre ses membres et développe une politique d'appui aux communes, solidaire, favorisant les économies d'échelle.

engagement n°19 :

> Accompagner les communes en fiscalité, adressage, accessibilité et aménagement

Les actions

>> DOTER LE TERRITOIRE D'UN PLAN D'ADRESSAGE DE QUALITÉ

La Communauté Pays Basque accompagne les communes dépourvues de plan d'adressage. Elle intègre la commune dans une base de données et travaille sur la fiabilité et la conformité des noms de maisons et voies. Un service de traduction et de validation linguistique des toponymes en basque et/ou gascon est également apporté en lien avec les Académies basque et gasconne. La diffusion de la base « adresse » des communes auprès d'une trentaine d'organismes publics et privés (DGFIP, SDIS, Préfecture, fournisseurs de réseaux, fournisseurs de données GPS...) est également assurée. Un accompagnement financier est apporté au titre des fonds de concours.



LA CAPB LANCE

sa stratégie foncière pour répondre aux besoins et mettre en oeuvre ses politiques publiques.



>> AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ SUR TOUS LES BÂTIMENTS PUBLICS

La Communauté Pays Basque réalise des audits bâtiments. Elle organise des réunions d'information pour les secrétaires de mairie (responsabilité du maire, suivi des agendas d'accessibilité programmée, urbanisme et accessibilité) et met en place un réseau regroupant les commissions d'accessibilité de la Communauté Pays Basque et des 144 communes concernées. Un accompagnement financier est apporté au titre des fonds de concours.

>> OFFRIR AUX PETITES COMMUNES UNE EXPERTISE FORTE EN INGÉNIERIE FISCALE

La Communauté Pays Basque déploie un outil de pilotage et de gestion active de la fiscalité directe locale, mis en place dans le cadre de l'observatoire fiscal partagé avec les communes. Des formations aux communes sont dispensées, un service d'aide à la décision est mis en place en matière de taux et de doctrine fiscale.



>> OFFRIR UN APPUI AUX COMMUNES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

La Communauté Pays Basque apporte une ingénierie de services et de projets. Elle assure un appui à maîtrise d'ouvrage pour permettre de passer de l'idée au projet, de la qualification du besoin à la rédaction du cahier des charges et au montage du dossier de financement, etc. Un accompagnement financier est apporté tant au niveau des études préalables que pour le financement des projets structurants (fonds de concours).

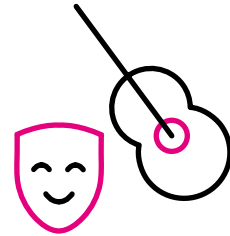
Le conseil aux communes concerne les projets d'aménagement ou d'équipement. Il s'agit de proposer une vision globale à l' élu afin d'apporter de la cohérence à l'aménagement du territoire communal.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Aménagement du territoire ; Développement économique ; Politiques linguistiques.



= plan climat





PARTENARIATS CULTURELS

~ Ici, peut-être un peu plus qu'ailleurs, la culture est fondatrice de l'identité du territoire. Avec la langue basque, elle en constitue le principal marqueur, un bien commun.

Pour autant elle doit être appréhendée par la Communauté d'agglomération Pays Basque de façon progressive. D'abord, car il s'agit d'une compétence partagée avec l'Etat, la Région, le Département. Ensuite, car **les communes du Pays Basque, de la plus petite aux plus grandes sont actives en matière de culture.** Enfin, car la culture est également l'apanage d'un secteur associatif et professionnel foisonnant et créatif.

“

La définition du rôle de la Communauté d'agglomération dans cet environnement est sensible. C'est donc par la coopération entre institutions, avec la société civile et les acteurs culturels que le projet culturel de la CAPB est en train de mûrir et viendra alimenter le projet de territoire.

”



LA PLUS-VALUE CAPB

Le secteur culturel du Pays Basque repose à la fois sur des outils publics (Conservatoire, Musées, médiathèques, salles de spectacles...), des scènes conventionnées (Centre Chorégraphique National Malandain Ballet Biarritz, Scène des musiques actuelles Atabal, Scène nationale du Sud Aquitain...) et sur une myriade d'acteurs amateurs et professionnels agissant aux différentes échelles territoriales.

La politique en cours de définition devra composer avec ce paysage complexe dans le but d'assurer à chaque citoyen du Pays Basque l'accès à une offre culturelle variée et épanouissante et de favoriser le rayonnement du Pays Basque grâce à une production culturelle authentique, innovante et plurielle.



engagement n°20 :

> Structurer une offre d'enseignement artistique équitable sur tout le territoire

Le secteur des enseignements artistiques spécialisés (musique, danse, théâtre) est très important au Pays Basque. L'Agglomération s'engage à structurer l'offre pour permettre aux habitants d'avoir accès à un enseignement artistique de qualité et au plus proche de leur lieu de vie. Cette offre s'organisera autour du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) Maurice Ravel qui se déploiera progressivement sur le territoire et des structures associatives soutenues par la CAPB.

engagement n°21 :

> Permettre aux enfants d'accéder à des parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. L'Agglomération s'engage, aux côtés des autres partenaires institutionnels, à jouer un rôle important dans la structuration de l'offre EAC sur le Pays Basque : aide financière à la création de spectacles à l'adresse de la jeunesse, accueil en résidence de création, diffusion de spectacles, projets de médiation.



LA CAPB CRÉE
les futurs pôles
d'enseignements
artistiques
d'Hendaye et de
Saint-Jean-Pied-
de-Port

engagement n°22 :

> Assurer une offre culturelle de proximité en veillant à l'équité territoriale

L'Agglomération Pays Basque s'engage en faveur d'un meilleur maillage territorial de l'offre culturelle. Cet engagement se concrétisera grâce à la participation de l'Agglomération à la structuration d'opérateurs culturels sur le territoire, et en accompagnant des acteurs culturels majeurs, implantés sur la frange littorale, pour qu'ils rayonnent sur l'ensemble du Pays Basque.



Les actions

>> SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT

La Communauté Pays Basque accompagne la création artistique et la diffusion d'œuvres à l'adresse du jeune public. Durant la saison 2021/2022, la CAPB a soutenu la création de 11 spectacles et la diffusion de 24 œuvres dont 10 en Euskara. La saison culturelle de l'agglomération compte une centaine de spectacles diffusés en temps scolaire, à destination des enfants qui bénéficient d'un parcours d'Education Artistique et Culturelle. Une quinzaine de spectacles à destination des familles sont également programmés.

>> STRUCTURER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

La CAPB a fait des enseignements artistiques le pivot de son action culturelle. Chaque année, ce sont plusieurs milliers d'élèves à travers le Pays Basque qui bénéficient des enseignements dispensés au Conservatoire et dans 6 écoles de musique intercommunales soutenues par la CAPB.

>> ETENDRE LE FESTIVAL DE STREET ART « POINTS DE VUE » AU RESTE DU TERRITOIRE DE LA CAPB

Depuis 2021, la Communauté Pays Basque organise le festival «Points de Vue» et met ainsi en lumière le street art au Pays Basque grâce à une sélection d'artistes du territoire et d'ailleurs. Son format a été revisité pour être étendu de la ville de Bayonne au reste du territoire de l'Agglomération. Des artistes du festival seront désormais invités dans des communes pour un programme de résidences de création mêlant rencontres avec les habitants et production d'œuvres dans l'espace public.

>> BERPIZTU, SOUTENIR LA RELANCE DU SECTEUR CULTUREL PROFESSIONNEL

La pandémie du COVID-19 a mis le secteur culturel à l'arrêt pendant de longs mois et le redémarrage est encore très hésitant. La CAPB a décidé d'un plan d'aide doté de 1.2 M€ sur 3 ans pour accompagner cette relance, au bénéfice des artistes professionnels du Pays Basque. Aides à la programmation, à la communication, dispositif « café-culture » pour aider à proposer des petits spectacles dans les cafés du Pays Basque et ainsi déprécier les artistes... le dispositif de la CAPB est vaste et complémentaire de ceux proposés par les autres institutions.





>> ZOOM SUR :

- **Le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne**

A la fois musée de ville et de territoire, comme l'indique son nom, le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne est surtout un musée de société qui donne à voir, à comprendre ce qu'est le Pays Basque. Intimement lié aux cultures basque et gasconne, ce Musée est porté par un syndicat mixte composé de la Ville de Bayonne, du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et de la Communauté Pays Basque. Dans les années à venir, cet outil se déploiera avec une extension de son site Bayonnais dédiée au XX^{ème} siècle, une antenne à Mauléon, et des expositions itinérantes qui parcourront l'ensemble du Pays Basque et même au-delà pour faire vivre les collections et les proposer au plus grand nombre.

www.musee-basque.com

- **L'Institut Culturel Basque – Euskal Kultur Erakundea**

Depuis 1990, l'Institut Culturel Basque travaille à la sauvegarde, à la transmission et à la diffusion de la culture basque. Il promeut tout particulièrement les initiatives en faveur de la création et, de façon prioritaire, aux actions d'expression basque. A ce titre, il est reconnu comme un pôle-ressources de la culture basque et joue un rôle important dans le cadre des relations transfrontalières, entre autres grâce à un partenariat privilégié avec le Gouvernement Basque (Eusko

Jaurlaritza). L'Institut culturel basque accompagne au quotidien les associations culturelles qui animent des secteurs comme ceux du spectacle vivant, de la littérature, du patrimoine ou de l'audiovisuel.

L'ICB regroupe 160 acteurs culturels et associe à sa gouvernance l'Etat, la Région, le Département et la Communauté Pays Basque.

www.eke.eus

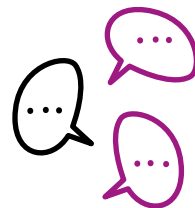
> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Politiques linguistiques ; Transfrontalier

> **Pour aller plus loin** :

<https://www.kultura-paysbasque.fr/>

<https://www.pointsdevue.eus/>

POLITIQUES LINGUISTIQUES



Le Pays Basque est riche de ses langues. Elles contribuent à fonder la singularité et l'identité du territoire.

L'euskara connaît aujourd'hui un renouveau grâce à l'action conjuguée des pouvoirs publics et de la société civile dont l'objectif commun est de former des locuteurs complets. **Le nombre des bascophones (51 000 personnes) ne diminue plus et la réappropriation de la langue basque par les jeunes générations est en marche** : 41 % d'élèves du primaire sont scolarisés en euskara.

“

Cette reprise reste néanmoins fragile et doit être renforcée au quotidien. Les données concernant l'occitan-gascon font état d'un vivier de locuteurs restreint (6 000 personnes) mais d'une forte adhésion de la population dans les communes concernées.

”

Les engagements

engagement n°23 :

➤ Construire une offre de services publics bilingues

Petite enfance, école, accueils de loisirs, culture, prévention et collecte des déchets, mobilités... Les services à la population offrent des opportunités d'usage quotidien et de transmission pour la langue basque. La Communauté Pays Basque s'engage à développer le bilinguisme dans ses services et à assister les communes pour qu'elles en fassent de même.



LA PLUS-VALUE CAPB

Dès sa création, la Communauté Pays Basque s'est dotée d'une compétence et de moyens en matière de culture et de langues.

Ce qui a permis d'augmenter fortement la contribution à l'Office Public de la Langue Basque. Avec la reconnaissance officielle du basque et de l'occitan-gascon comme langues de son territoire aux côtés du français, la Communauté Pays Basque s'est engagée à mettre en œuvre des politiques linguistiques ambitieuses pour encourager la transmission et la pratique à travers les services publics communaux et intercommunaux. Son action est complémentaire de celle des Offices publics de la langue basque et de la langue occitane qui interviennent sur le développement de l'offre d'enseignement, premier vecteur de transmission de ces langues.

ENGAGEMENT N°24 :

> Sensibiliser les citoyens à l'usage de l'euskara

La Communauté Pays Basque mène des actions de sensibilisation en direction des habitants du territoire, pour les inciter à utiliser les services bilingues, et à promouvoir l'usage de l'euskara.

ENGAGEMENT N°25 :

> Soutenir les initiatives de transmission et de diffusion de la langue et de la culture occitane-gasconne

Le projet occitan gascon de la Communauté Pays Basque se déploie dans trois domaines :

- La transmission de la langue et de la culture (en soutenant les interventions en crèche et en centres de loisirs, en relayant les demandes en matière d'enseignement bilingue et de formation pour adultes auprès des institutions compétentes),
- La diffusion de la langue (via des supports de communication, la signalétique de l'institution et en accompagnant communes et associations),
- Le développement culturel (accompagner les artistes dans leur création, mettre en lien les acteurs locaux entre eux et avec les acteurs d'autres territoires).

Les actions

>> DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC SERONT AUSSI DÉVELOPPÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le pack euskara est adressé à tous les nouveaux parents du Pays Basque. Il s'agit d'une enveloppe cadeau qui comprend un livret de sensibilisation, un CD de chants, un autocollant pour la voiture, ainsi qu'un annuaire des écoles, crèches, accueil de loisirs sans hébergement et des autres acteurs de la transmission de la langue basque.

Chaque printemps, Kalakaño, programme d'animations destinées aux jeunes enfants et à leurs familles met en lumière l'accueil en langue basque proposé en crèche. En juin, un séminaire des communes travaillant sur la promotion des langues basque et gasconne est organisé. Puis en septembre, une campagne institutionnelle a pour objectif d'encourager les adultes à apprendre l'euskara. Enfin, en novembre la CAPB promeut la pratique de l'euskara en organisant une année sur deux Euskaraldia ou Euskararen urtaroa, deux événements qui mobilisent de très nombreux acteurs à travers tout le territoire.



LA CAPB A CRÉÉ

le programme
Euskaraz Josta
la labellisation
des ALSH
bilingues

>> DES ACTIONS DE DIFFUSION DES LANGUES DÉVELOPPÉES DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

- **La Communauté Pays Basque déploie le plurilinguisme dans ses 21 politiques publiques** : Mobilités, eau, déchets, développement économique, tourisme, action transfrontalière, culture... pour chaque politique, il s'agit d'assurer, lorsque cela est possible, l'intégration du basque et de l'occitan gascon dans la communication, l'information aux administrés, la signalétique dans l'espace public et les bâtiments communautaires. En support, chaque année, ce sont environ 40 agents qui suivent une formation professionnelle à la langue basque. Des ateliers de sensibilisation à la langue et à la culture basques sont également proposés aux agents et aux élus.
- **L'appui aux communes** : afin d'encourager les communes à promouvoir les langues basque et occitane, la communauté leur propose des outils, de l'aide à la traduction ou des contrats de progrès, qui permettent notamment de former les agents communaux à la langue basque. Plus de 70 communes bénéficient du soutien de la CAPB.
- **L'appui aux opérateurs privés** : l'appel à projet de Cap Tau Monde soutient chaque année les projets des associations et acteurs privés participant à la promotion de l'occitan gascon. En matière de langue basque, ces projets sont soutenus via l'OPLB.

>> LES CRÈCHES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS, PARTICIPENT À LA TRANSMISSION DES LANGUES

La Communauté d'Agglomération poursuit l'accompagnement des 23 crèches bascophones et bilingues labellisées dans le cadre du dispositif LEHA et vient de lancer « Euskaraz josta » pour labelliser les accueils de loisirs en langue basque. Concernant le gascon, la CAPB communauté Pays Basque propose dans le Bas-Adour des actions de sensibilisation à la langue et à la culture gasconne en lien avec l'école publique bilingue de Bidache.

LES PARTENAIRES CLÉS :

Tous les acteurs du bloc communal : communes, les crèches et les accueils de loisirs du territoire, etc.

Les Offices publics des langues basque et occitane

Les acteurs associatifs de l'enseignement, de la culture et des loisirs

Les académies Euskaltzaindia et Lo Congres Permanent de la Lengua Occitana

L'OPLB est l'outil partenarial constitué entre l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et la Communauté Pays Basque pour porter une politique linguistique partagée en faveur de la langue basque. Ses missions principales sont le développement de l'enseignement en langue basque, l'accompagnement des opérateurs privés (associations, entreprises, etc), le suivi de la situation sociolinguistique de l'Euskara en partenariat avec les gouvernements de Navarre et de la Communauté Autonome d'Euskadi.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : L'ensemble des politiques publiques menées par la Communauté Pays Basque

> **Pour aller plus loin** : https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Langue/HP_euskara/PROJET-POLITIQUE-LINGUISTIQUE.pdf

https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Langue/Gascon-Gaskoia/Projecte_-_Politica_lingueistica_e_culturau_occitana_gascona.pdf

Euskkara



aménagement numérique DU TERRITOIRE ET USAGES NUMÉRIQUES

Les technologies, systèmes et services numériques connaissent aujourd'hui une massification sans précédent dans le quotidien des habitants et des entreprises. Cela bouleverse nos territoires, nos institutions et bouscule les pratiques de chacun.



LA PLUS-VALUE CAPB

Face aux défis de la transition énergétique, de la mobilité durable ou plus généralement de l'évolution de nos modes de vie et de notre société, le numérique permet d'imaginer de nouvelles solutions pour le Pays Basque, en associant ses acteurs locaux.

Mener une réflexion et déployer une stratégie à cette échelle permet de ne pas subir ces mutations, de pouvoir adapter les pratiques de la Communauté d'agglomération ou encore d'accompagner les acteurs du territoire.

La transformation numérique dont la Communauté Pays Basque s'est emparée, a pour objectifs de contribuer au développement de son territoire, de tirer pleinement parti des outils numériques et de mettre en œuvre de nouveaux usages au quotidien.

Les engagements

engagement n°26 :

➤ **Garantir le très haut débit pour tous en 2023**

La première étape menée par la Communauté d'agglomération pour sa politique publique d'aménagement numérique du territoire est de garantir pour tous ses habitants et tous les acteurs du Pays Basque l'accès au réseau très haut débit d'ici 2023.

Dès 2018, la Communauté d'agglomération s'est ainsi engagée au côté du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques et des autres intercommunalités pour créer un Syndicat Mixte, la Fibre 64, et cofinancer le déploiement des infrastructures. La construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau de fibre optique jusqu'au domicile des habitants est assurée par un délégataire de service public dans les zones où les opérateurs privés n'ont pas manifesté l'intention d'investir.

engagement n°27 :

> Accompagner l'évolution des usages numériques

La Communauté d'agglomération souhaite aller plus loin en matière de stratégie numérique, en répondant aux enjeux liés au développement des usages du numérique, qui offrent pour la Communauté et pour les acteurs du territoire des opportunités multiples.

Le numérique permet en effet, avec un accès facilité à la connaissance, des possibilités démultipliées de mise en relation entre les personnes, citoyens et décideurs, clients et fournisseurs, des analyses de données aux résultats encore insoupçonnés, de réponses aux nouvelles attentes des usagers citoyens.

Le développement des usages numériques est ainsi l'un des défis majeurs des années à venir que la Communauté d'agglomération entend accompagner fortement, en lien avec les autres acteurs publics et privés, dans le cadre institutionnel et législatif qui l'y autorise et sur la base de la feuille de route qu'elle a bâtie.

La stratégie de la Communauté Pays Basque sur les usages numériques s'appuie sur trois ambitions (accessibilité et inclusion, numérique responsable, interopérabilité des applications et des données) et se structure autour de quatre axes : la gouvernance numérique, les services numériques, les données et la sécurité.

La question de la gouvernance numérique est importante, car la Communauté d'agglomération ne saurait faire avancer sa stratégie seule. L'un des gages de réussite sera cette mise en relation avec l'écosystème des partenaires tant publics (plateformes régionales, syndicats mixtes, autres institutions...) que privés

(notamment les entreprises du territoire ou encore le tissu associatif). Il s'agira d'asseoir une gouvernance forte et innovante, de sensibiliser et acculturer au numérique les élus et les agents de l'agglomération. C'est aussi adopter une stratégie numérique responsable et répondre aux enjeux du PCAET.

Le développement des usages numériques englobe les services supports aux directions de la Communauté d'agglomération (SIG, etc.), ou spécifiques à certains métiers (collecte des déchets, etc.) et bien entendu les services aux usagers (portail d'information, demandes de subventions, etc.). Le chantier qui s'engage permettra d'harmoniser et développer encore plus les pratiques numériques internes mais également de pouvoir proposer in fine un portail de services aux usagers.

Enfin, **la gestion des données territoriales doit devenir une pièce maîtresse de la stratégie numérique**. La Communauté doit être en mesure de produire, collecter, qualifier et exploiter cette ressource pour améliorer son efficacité dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. L'ouverture des données publiques doit devenir une mission majeure pour l'administration communautaire à destination des usagers citoyens et des acteurs socio-économiques du Pays Basque. Ces données peuvent par exemple être vecteur d'innovation pour la création de nouveaux services (portail Zabala sur les données agricoles, base de données Adresses, jeux de données mobilités Txik Txak...). La gestion de données impose de travailler en corollaire sur leur sécurité par rapport aux systèmes d'information de la Communauté et sur leur conformité réglementaire (RGPD).



Les actions



>> FINIR LE DÉPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE

La Communauté Pays Basque a transféré sa compétence au syndicat mixte Fibre 64 et le finance. Au sein de ce syndicat et aux côtés des autres partenaires institutionnels, la Communauté participe au développement numérique (et par voie de conséquence économique) du territoire tout en garantissant la cohérence des réseaux d'initiative publique existants, et contribue à la construction d'une expertise numérique mutualisée dans toutes ses dimensions.



>> DÉPLOYER LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

La feuille de route des usages numériques de la Communauté Pays Basque prévoit de décliner de nombreuses actions jusqu'en 2026, parmi lesquelles :

- Acculturation des agents et élus aux usages numériques, à la sécurité et à l'exploitation des données afin de créer une culture commune du numérique,
- Mise en place d'une gouvernance transversale de la donnée,
- Mise en œuvre d'une infrastructure de données permettant la mise en commun, l'exploitation et le cas échéant le partage vers l'extérieur de certaines données,
- Pour les agents, mise en place d'un coffre-fort numérique



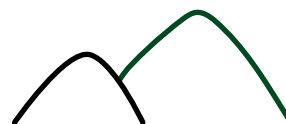
LA CAPB INVESTIT POUR l'accès au Très Haut Débit pour tous en Pays Basque : 100% au plus tard en 2023.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques :** Aménagement du territoire ; Développement économique ; Cohésion sociale ; Climat, Air, Énergie.





montagne



La montagne basque lie l'intérieur des terres à l'océan Atlantique mais aussi le Pays Basque nord aux territoires frontaliers de la Navarre et du Gipuzkoa.



LA PLUS-VALUE CAPB

La Communauté Pays Basque porte, aux côtés de ses partenaires -communes, commissions syndicales et associations foncières pastorales- une politique dédiée à la Montagne en cohérence avec la Charte de développement durable de la Montagne basque de 2007.

La Communauté Pays Basque prépare la création d'un Parc Naturel Régional Montagne Basque pour mettre en œuvre une partie de sa politique Montagne.

L'agropastoralisme transhumant (élevage) et l'exploitation sylvicole (pour la papèterie, le bois énergie et bois d'œuvre) façonnent depuis des siècles ses paysages et son identité pastorale. Le maintien de ces activités traditionnelles dynamiques constitue un enjeu fondamental pour l'économie locale et la préservation de l'environnement.

Ces richesses naturelles et paysages attractifs sont aussi le théâtre d'activités touristiques, de loisirs de pleine nature, de découverte des patrimoines naturels, historiques, miniers etc.

L'enjeu essentiel est d'améliorer la cohabitation des usages et de prévenir les conflits et accidents sur cette montagne multifonctionnelle (à la fois espace de travail et terrain de loisirs) qui connaît une fréquentation croissante. **Il s'agit de trouver le bon équilibre entre activités économiques et préservation de ce fragile environnement montagnard.**

L'éloignement des centralités urbaines et la géographie rendent les conditions de vie plus difficiles dans les hauts de vallée qui connaissent une baisse de leur démographie continue. Le maintien des services et d'un tissu associatif dynamique, créateur de lien social, sont les plus à mêmes de renverser cette tendance et de conserver des villages vivants.

La montagne peut aussi être touchée par des épisodes météorologiques intenses (neige, épisodes pluvieux) qui affectent les infrastructures et réseaux (voirie, adduction d'eau, petit bâti pastoral...).

“

Les enjeux sont donc multiples et interdépendants, en termes de gestion collective et transfrontalière de la montagne et de ses patrimoines paysagers, naturels et culturels et en termes économiques, environnementaux et sociaux.

”

Les engagements

engagement n°28 :

➤ Favoriser une montagne basque vivante et habitée

La volonté de la CAPB est de privilégier un développement économique endogène valorisant les ressources locales du territoire par l'agriculture, la sylviculture et le tourisme, en favorisant davantage de synergies entre secteurs d'activités.

La Communauté Pays Basque veille à conforter les structures gestionnaires dans leurs capacités à gérer et aménager les espaces pastoraux. La priorité est d'assurer une dynamique agro-pastorale et entretenir une diversité d'espaces naturels, préserver les milieux et espèces communes comme remarquables, conforter les savoir-faire caractéristiques de l'identité pastorale, et organiser une bonne cohabitation entre activités.

Pour les territoires de montagne qui connaissent une fragilité démographique,

il s'agit de garder des villages attractifs permettant aux jeunes de rester, aux personnes âgées d'être moins isolées et à de nouveaux habitants de venir s'installer.

Face aux changements démographiques ou climatiques, la CAPB s'engage à accompagner les communes, professionnels et associations dans l'adaptation et la transition économique, écologique et sociale en lien avec son Plan Climat Air Energie Territorial.

Enfin, le développement de la montagne basque doit se penser et se construire davantage à une échelle transfrontalière en favorisant le développement de coopération entre vallées des deux versants, nord et sud de la montagne, et ce, dans le cadre de la stratégie de coopération Transfrontalière de la CAPB.



Les actions

Afin d'accompagner les gestionnaires à gérer et aménager les espaces montagnards mais aussi pour appuyer les initiatives collectives des porteurs de projets en zone de montagne et massif, la CAPB œuvre à :



LA CAPB EST À L'INITIATIVE de la création du **Parc naturel régional de la Montagne Basque**



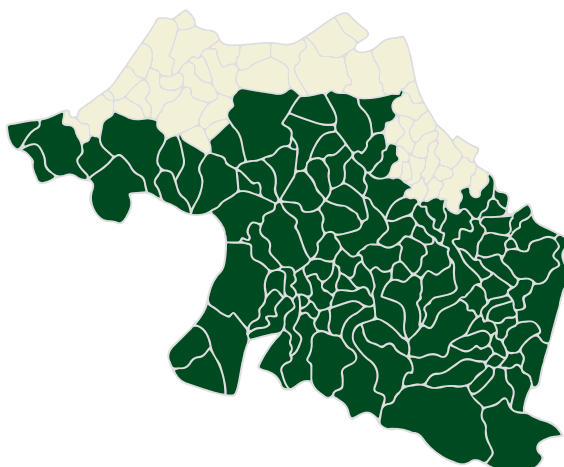
>> CRÉER UN PARC NATUREL RÉGIONAL "MONTAGNE BASQUE"

Une étude d'opportunité et de faisabilité d'un PNR sur le périmètre des 111 communes en zone montagne et/ou massif a été conduite en 2017/2018. Les prochaines années seront consacrées à l'élaboration de la Charte de développement durable du PNR en concertation avec les communes, les professionnels, les associations et les habitants du Pays Basque : une feuille de route opérationnelle pour répondre sur le long terme aux enjeux majeurs de la montagne basque.

Le PNR est apparu comme le scénario à la fois le plus pertinent et le plus ambitieux pour garantir un développement durable de la montagne, pérennisant des activités humaines intégrées et respectueuses de l'environnement montagnard.

111 communes soit

SON TERRITOIRE DE MONTAGNE PORTE SUR LES 111 communes classées en zone montagne et/ou massif



78% DU TERRITOIRE BASQUE

27% DE SA POPULATION



>> ASSURER LA GESTION DU MULTI-USAGE/COHABITATION DES ACTIVITÉS

Action partenariale emblématique avec EHMEB, l'association des quatre Commissions Syndicales de montagne, la gestion du multi-usage s'appuie sur l'animation d'un groupe de travail réunissant gestionnaires et usagers de la montagne pour anticiper/traiter des conflits d'usages, apporter des réponses en matière de gestion et sensibilisation par des outils concrets (campagne d'information sur les bonnes pratiques à adopter, signalétique homogène à l'échelle de la « montagne basque », médiation humaine, etc.)



= plan climat



>> APPORTER L'EXPERTISE ET L'INGÉNIERIE DE LA CAPB POUR LA GESTION DES SITES NATURA 2000 EN MONTAGNE ET DES MASSIFS (GURE MENDIA ET BAIGURA)

La CAPB porte la mise en œuvre des Documents d'Objectifs (DOCOB) sur deux sites Natura 2000 : « Le Col de Lizarrieta » et « le Massif de Larrun et de Xoldokogaina ». Accompagnement des agriculteurs et des communes dans la contractualisation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), sensibilisation du grand public à la biodiversité, amélioration des connaissances par des études, ou organisation du concours des prairies fleuries sont des exemples d'actions concrètes menées sur ces sites.



>> DÉPLOYER LE PROGRAMME LEADER MONTAGNE BASQUE

La CAPB porte le programme européen Leader (1,7M€), afin de soutenir des projets collectifs et innovants au bénéfice du développement durable de la montagne basque et engage depuis 2018 une enveloppe complémentaire de 200 000 euros par an pour accompagner la dynamique de projets sur son territoire de montagne. Près de 80 projets ont déjà été soutenus entre 2017 et 2020, portés par des associations, des communes ou des organismes professionnels, comme par exemples l'ouverture de deux épiceries paysannes et bio à Espelette et St Jean Pied-de-Port, le développement du Saloir collectif de Sauguis, la création d'une plate-forme de transformation de bois énergie à Mendive, la Bourse d'emploi des bergers salariés.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Agriculture ; Tourisme ; Développement économique ; Aménagement ; Transition écologique et énergétique ; Paysages et Patrimoine ; Services à la population ; Eau ; Mobilités.

> **Pour aller plus loin** : Candidature Leader montagne basque 2014-2020, étude d'opportunité et de faisabilité du Parc Naturel Régional (2018).

LES PARTENAIRES CLÉS

L'Etat (DREAL, DDTM, Préfecture et sous-préfecture, Commissariat de Massif des Pyrénées)

La Région Nouvelle-Aquitaine

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

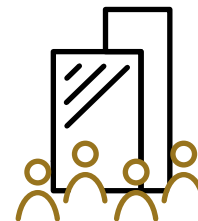
Les gestionnaires d'espaces de montagne : Communes, Commissions syndicales, Associations Foncières Pastorales

Les représentants institutionnels, professionnels, du milieu associatif et de la formation, utilisateurs et usagers de la montagne (secteurs d'activités : pastoralisme, sylviculture, chasse, pêche, tourisme, patrimoines et paysage)

Les partenaires navarrais, d'Euskadi et de Guipúzcoa : municipios, consejos y juntas de valles, Gobierno de Navarra et d'Euskadi, Diputación de Gipuzkoa, grupos de acción locales

Les représentants d'espaces de montagne nationaux et transnationaux, notamment en zone PNR.

POLITIQUE DE LA VILLE



~ Au Pays Basque, seule la commune de Bayonne, au cœur de la Zone Urbaine Sensible (Breuer et Mounédé) et dans le quartier Saint Esprit (Citadelle/Bedat/Maubec/Place de la République/Rue Sainte Catherine) est concernée par la politique de la Ville.

L'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est formalisée dans un cadre partenarial, le **contrat de ville, qui s'inscrit pour la période 2014- 2022, dans une démarche intégrée qui tient compte des enjeux de développement économique et de développement urbain et social.**

Les engagements

engagement n°29 :

➤ **Contribuer activement à la politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés**

L'Agglomération Pays Basque s'attache à favoriser le rééquilibrage de l'offre de logements sociaux sur l'ensemble du territoire communautaire et notamment les communes soumises à la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU). Elle vise le développement d'une offre intermédiaire (tant en locatif qu'en accession à la propriété) pour diversifier l'offre et assurer le développement de la mixité sociale dans les quartiers prioritaires.

Pour la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat, elle intervient sur l'habitat privé, notamment au travers du Protocole de lutte contre l'habitat Indigne et du Programme d'Intérêt Général (PIG) pour traiter l'habitat indigne et la précarité énergétique.



LA PLUS-VALUE CAPB

Cette compétence obligatoire de la Communauté Pays Basque nécessite une mise en œuvre singulière, qui est confiée au GIP-DSU (Groupement d'intérêt public – développement social et urbain) pour faciliter la coopération entre les différents acteurs publics et privés.

A travers sa politique de la ville, la CAPB porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste du territoire et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination.

La Communauté Pays Basque porte par ailleurs des interventions dans ces quartiers au titre de ses autres politiques publiques :

cohésion sociale, habitat, développement économique, lancement de navettes, de lignes bus et Tram'Bus desservant ces quartiers...

engagement n°30 :

➤ Contribuer au développement économique de ces quartiers

Le projet porte sur la création du pôle dédié à l'Economie sociale et solidaire (ESS) sur la Place des Gascons, qui permettra d'accueillir des activités et de donner un nouvel élan à cet espace de centralité. Ce choix s'inscrit plus particulièrement dans l'affirmation d'une polarité commerciale mais aussi culturelle, le projet intégrant la réalisation d'une nouvelle médiathèque pour le quartier. Toute une stratégie de valorisation de la place des Gascons – équipements, commerces, logements, mobilité – est ainsi construite. En effet, la question des mobilités est essentielle et à ce titre, les liens fonctionnels sont renforcés avec le reste du territoire grâce au déploiement du

Tram'bus et de lignes de bus en général. La Ville de Bayonne programme par ailleurs la requalification de la place des Gascons elle-même.

Sur le quartier Citadelle, après la réhabilitation du Bedat, Habitat Sud Atlantique (HSA) et la Ville portent une opération de requalification d'ensemble.

L'action de la Communauté sur ces quartiers s'appuie également sur le Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE) et la clause d'insertion sociale mis en œuvre à l'échelle du Pays Basque.



Les actions



>> CONTRIBUER À LA REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE

L'action de la Communauté d'agglomération va se concentrer, au côté des autres partenaires, sur la finalisation des études d'aménagement de la place des Gascons, avec comme projet phare l'implantation du pôle ESS. Ce projet s'inscrit dans une démarche urbaine plus globale, qui raccroche des problématiques de mobilités (Bus et Tram'bus), de commerce, de culture, etc.

Il est aussi prévu d'accompagner les porteurs de projets dans leur développement et leurs recherches de fonciers. Ainsi, la Communauté envisage le renforcement économique de ces quartiers notamment le long de l'avenue du 14 avril et dans le secteur de Saint-Etienne.



**LA CABP
CRÉE
LE PÔLE
ESS DE
BAYONNE**



>> RÉNOVER POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Après d'importants travaux dédiés aux Hauts de Sainte-Croix, la Communauté d'agglomération a accompagné les études urbaines en vue de la restructuration des quartiers Bedat et Citadelle. Sur le secteur Citadelle, l'aménagement vise une restructuration en profondeur : démolitions/reconstructions de logements et restructuration du groupe scolaire sur un seul site, l'ensemble étant accrochée à l'offre de transport collectif de la rue Maubec.

LES PARTENAIRES CLÉS

Le Groupement d'intérêt public – développement social et urbain (GIP-DSU) est la structure partenariale mise en place pour assurer en proximité la **mise en œuvre de la politique de la ville.**

Etat

Ville de Bayonne

HSA

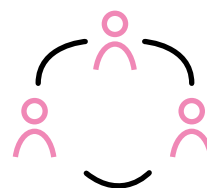
> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Habitat ; Développement économique ; Mobilités ; Cohésion sociale.

> **Pour aller plus loin** : https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Documents/Deliberation_conseil/seance_du_1er_fevrier_2020/OJ_28_Avenant_Protocole_Contrat_de_Ville.pdf





COHÉSION sociale



Le Pays Basque est un territoire attractif, et l'arrivée de nouveaux ménages explique sa croissance démographique mais il compose avec des réalités contrastées.



LA PLUS-VALUE CAPB

Le projet de cohésion sociale porté par la CAPB embrasse de nombreuses politiques publiques et travaille plus spécifiquement autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'autonomie, la précarité et la santé. Parce qu'il s'adresse à un territoire vaste et hétérogène dans les situations rencontrées, il est à la fois :

- Global, à l'échelle du Pays Basque, en dotant la CAPB d'une compétence en matière de développement social pour favoriser des expérimentations, des projets collectifs innovants à l'échelle intercommunale.

- Local, dans la gestion de services à la population en faisant valoir les principes de proximité et de subsidiarité. Ainsi, La CAPB et le CIAS n'interviennent que sur les services intercommunaux, partout ailleurs, les communes et les CCAS continuent à gérer leurs propres services.

La création de la Communauté Pays Basque permet de mener de nombreuses politiques publiques avec un prisme social : politique de l'habitat, offre de mobilités, tarification de l'eau, des transports, des spectacles... Cette attention aux plus fragiles fait également l'objet de mesures spécifiques dans les différents schémas stratégiques portés par la collectivité : lutte contre la précarité énergétique dans le Plan Climat, logements des personnes précaires dans le PLH... Cela permet également de travailler les problématiques sociales à la bonne échelle, par exemple dans les domaines de la santé, de la pauvreté, de l'autonomie et de la précarité qui ne peuvent être abordées uniquement au niveau communal et qui trouvent dans le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Basque une réponse adaptée.

La croissance de la population et la baisse du nombre de personnes par ménage créent des tensions en matière d'accès au logement. La proportion des familles monoparentales augmente, ce qui génère des besoins nouveaux en termes d'accompagnement des familles (activité des enfants, diversité des modes de garde et adaptation des horaires décalés). Le vieillissement de la population se renforce, et la proportion aidants/aidés diminue. Le nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation progresse et près de 36 000 personnes se trouvent en dessous du seuil de pauvreté .

“

Ces constats révélés par l'Analyse des Besoins Sociaux du Pays basque ont conduit à l'adoption du projet de cohésion sociale de la CAPB en 2018 et à la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Basque.

”

Les engagements

Le projet de cohésion sociale porté par la CAPB embrasse de nombreuses politiques publiques et travaille plus spécifiquement autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'autonomie, la précarité et la santé. Parce qu'il s'adresse à un territoire vaste et hétérogène dans les situations rencontrées, il nécessite des interventions différenciées.

engagement n°31 :

> **Soutenir des projets collectifs innovants visant la cohésion sociale**

A l'échelle du Pays Basque, la compétence en matière de développement social de la CAPB permet de favoriser des expérimentations, des projets collectifs innovants à l'échelle intercommunale.

engagement n°32 :

> **Agir selon les principes de subsidiarité et de proximité pour gérer les services à la population**

La gestion de services à la population est organisée en faisant valoir les principes de proximité et de subsidiarité. Ainsi, La CAPB et le CIAS n'interviennent que sur les services intercommunaux ; partout ailleurs, les communes et les CCAS continuent à gérer leurs propres services.



Les actions



>> ASSURER UN SERVICE DE QUALITÉ DANS NOS CRÈCHES ET ACCUEILS DE LOISIRS

La CAPB, en lien avec le Département et la CAF, évalue les besoins en matière de petite enfance et d'enfance.

Avec l'exploitation de 11 crèches en régie, le conventionnement avec 14 crèches associatives, 3 réseaux d'assistantes maternelles et 2 crèches familiales, la CAPB intervient sur 25% des places d'accueil de la petite enfance en Pays Basque. Elle gère également 9 accueils de loisirs sans hébergement, des accueils jeunesse ainsi que la cuisine centrale de Bidache. A travers sa mission de développement social, La CAPB soutient des structures d'accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes, ainsi que des expérimentations et des associations portées par des jeunes.



= plan climat



>> RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES HABITANTS EN MATIÈRE DE SANTÉ

La CAPB construit des Maisons de Santé Pluridisciplinaires dans les zones déficitaires en offre médicale, en conformité avec le Projet Régional de santé de l'Agence Régionale de Santé (Maisons de santé de Mauléon, Tardets, Amikuze). Cela permet de répondre aux besoins des habitants en leur offrant une offre de soins complète et un « parcours santé » regroupant suivi et prévention.

La CAPB copilote le Contrat Local de santé avec l'ARS, en renforçant la prévention et l'amélioration des déterminants de santé des citoyens à travers les différentes politiques sectorielles de la Communauté Pays Basque (ex : qualité de l'eau, de l'air, sport-santé, alimentation saine et durable...).

>> SOUTENIR LES INITIATIVES EN FAVEUR DU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES DÉPENDANTES, EN S'APPUYANT SUR LE CIAS

La CAPB soutient de nombreuses initiatives pour renforcer le maintien à domicile des personnes dépendantes (expérimentations, valorisation des métiers d'aide à la personne...). A travers son PLH, elle contribue au financement de travaux d'adaptabilité de logements, de construction de résidences Autonomie (PLS : Prêt Locatif Social), elle accompagne le développement de l'habitat intermédiaire entre domicile et EHPAD (cohabitation, habitat social partagé...).

Elle apporte de nouvelles solutions de mobilité pour des personnes âgées et en situation de handicap et se mobilise pour renforcer l'engagement dans la vie citoyenne des 60-75 ans (via les espaces de vie sociale, par exemple).

A travers le CIAS, elle gère des services de portée intercommunale facilitant le maintien à domicile d'aide à domicile et de portage de repas, dans les territoires du Pays de Bidache, Garazi-Baigorri, Soule Xiberoa, Amikuze, Iholdi Oztibarre, et Pays d'Hasparren.

>> S'IMPLIQUER DANS DES ACTIONS EN DIRECTION DES PLUS PRÉCAIRES

La CAPB va réaliser le premier Schéma d'hébergements d'urgence du Pays Basque dans le cadre de son PLH. Elle crée, gère ou met à disposition des équipements liés à la grande précarité sur l'ensemble du Pays Basque.

Elle met en place des tarifications sociales (eau, transports, culture...).

Elle soutient l'émergence de projets dans l'Insertion par l'Activité Economique, la structuration d'un collectif d'associations de solidarité et s'engage dans la mise en place d'un observatoire des précarités.

Enfin, elle crée, gère ou soutient des services tels que l'épicerie sociale (sur les territoires de Garazi-Baigorri et de la Soule) et appuie les communes pour les domiciliations, ou la réalisation de dossiers de demande d'aide sociale, sur le territoire du Pays de Bidache.



LA CAPB PARTICIPE AU PROJET

d'hébergements modulaires pour les grands précaires construits avec Human'isa XXI et HSA. La CAPB crée **La Maison de Santé d'Amikuze**.

Zoom sur le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Basque

Etablissement public rattaché à la CAPB, le CIAS intervient dans les champs de l'autonomie et de la précarité. Il accompagne des projets collectifs sur tout le Pays Basque (ex : espaces de vie sociale, habitat partagé, Points accueil jour...) et gère, en Pays Basque Intérieur, des services liés au maintien à domicile avec plus de 220 agents, dans le cadre d'une tarification horaire votée par le Conseil départemental.

LES PARTENAIRES CLÉS

CIAS

CAF

Ars

Conseil départemental

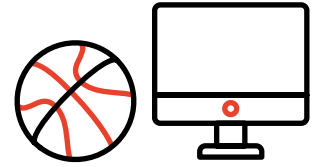
Les associations

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Logement ; Mobilités ; Développement économique ; Transition écologique et énergétique ; Alimentation durable.

> **Pour aller plus loin** : https://www.communaute-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Etre_accompagne/PROJET_DE_COHESION_SOCIALE_FRANCAIS.pdf[cadre-de-vie/lhabitat/plh-pays-basque](https://www.commissariat-territoires.fr/IMG/pdf/cadre-de-vie/lhabitat/plh-pays-basque)



= plan climat



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE SERVICES À LA POPULATION

Le Pays Basque est aujourd'hui globalement bien desservi en équipements et services. Les besoins du quotidien de la population sont assurés et les temps d'accès à ces équipements et services sont plutôt réduits.

Pour autant, des disparités territoriales apparaissent dans ce constat et certaines franges en dehors des axes structurants sont en situation de fragilité.

Il est ainsi primordial de répondre aux nouveaux besoins d'équipements dans les zones qui voient augmenter leur population ainsi que de sanctuariser et développer la présence de certains équipements et services dans les zones les plus vulnérables du territoire.



LA PLUS-VALUE CAPB

La création de la Communauté Pays Basque permet d'agir de manière cohérente sur l'ensemble du territoire pour opérer les rééquilibrages nécessaires. Cette ambition se concrétise par la construction d'équipements communautaires ou l'accompagnement de projets communaux par les fonds de concours. Les capacités financières ou d'ingénierie de la CAPB sont ici encore valorisées, grâce au regroupement des 10 anciennes intercommunalités.

Les engagements

engagement n°33 :

> Mailler le Pays Basque en Maisons de services au public

La CAPB s'est ainsi engagée avec l'Etat dans un travail de maillage du territoire de Maisons de services au public/Espaces France Services. Il s'agit d'améliorer l'accessibilité des services publics et au public pour chaque citoyen grâce à des lieux d'accueil spécialisés et un dispositif d'accompagnement individuel aux démarches administratives dématérialisées.

engagement n°34 :

> Permettre à tous les enfants du Pays Basque d'apprendre à nager dans le cadre scolaire

Nombre de pratiques sportives recensées au Pays Basque sont liées à l'eau. Qu'il s'agisse de sports en eau vive (canyoning, canoë-kayak, rafting...), de pratiques liées à l'océan (surf, nage libre, voile, pêche, sauvetage côtier, plongée...), ces disciplines ont pour point commun une nécessaire maîtrise du savoir-nager dès le plus jeune âge.

Urgence de santé publique, l'apprentissage de la natation se double en Pays Basque, d'un enjeu économique car la prégnance des activités sportives aquatiques est un élément d'attractivité touristique majeur sur l'ensemble du territoire. Ainsi, il est stratégique pour le Pays Basque de s'assurer de la présence des professionnels (Maîtres-Nageurs Sauveteurs, titulaires de Brevets d'Etat, etc) d'aujourd'hui et de demain.

Pour y parvenir, la CAPB a élaboré un Plan piscines de façon à permettre à tous les enfants du Pays Basque d'apprendre à nager, dans le cadre scolaire avant la fin de la classe de 6ème et valider ainsi l'Attestation du Savoir-Nager en Sécurité.

Le plan piscines définit :

- Les équipements d'intérêt communautaire en fonction de 3 critères : le rayonnement scolaire de l'équipement, l'attribution de créneaux pour la natation scolaire en primaire et la densité de population habitant à 5 minutes de l'équipement.
- Une politique de fonds de concours pour les communes qui rénovent des équipements aquatiques participant à l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire primaire.



engagement n°35 :

> Favoriser le sport pour tous sur l'ensemble du territoire

Plus de 2400 équipements et sites sportifs sont recensés en Pays Basque, l'offre est déjà conséquente mais a parfois besoin d'être complétée ou consolidée. Un schéma d'aménagement des équipements sportifs sera élaboré en ce sens et viendra compléter celui des équipements aquatiques.

engagement n°36 :

> Assurer un accès équitable aux équipements culturels

Comme pour le sport, la CAPB engage la réalisation du schéma des équipements culturels avec la volonté de favoriser l'équité territoriale pour que les citoyens de tout le Pays Basque puissent accéder plus facilement à une offre de qualité.

Les actions

>> DÉPLOYER LES MSAP ET FRANCE SERVICES POUR GARANTIR UN ACCÈS EN PROXIMITÉ AUX SERVICES PUBLICS

La CAPB exploite aujourd'hui quatre maisons labélisées France Services accueillant des services publics à Bardos, Mauléon, Tardets (mutualisée avec l'accueil de la Commune de Tardets) et Saint-Palais. Ces maisons permettent la mise à disposition de salles de réunion, d'accès internet, de moyens de reprographie. Et parce qu'elles disposent d'agents d'accueil formés aux procédures des partenaires (Pôle emploi, CAF, CARSAT...) et à l'accompagnement numérique, les espaces France Services constituent de plus en plus un lieu central d'information et d'accès aux services publics.

Un projet de pôle social et de services est également engagé à St Jean Pied de Port (La laiterie) avec pour objectif d'obtenir le label France Services en 2023. Une extension de l'espace France Services de Saint Palais au pôle Iholdi-Oztibarre sera étudiée de même qu'à Bidache, en lien avec celui de Bardos.

En accord avec l'Etat, la CAPB a confié la gestion de France Services aux Communes d'Anglet et de Saint-Jean-de-Luz ainsi qu'à l'association Collectif Social Web à Bayonne (Hauts-de Sainte Croix).



LA CAPB OUVRE

la Maison des services **Eihartzea** à Bardos.



>> GARANTIR L'APPRENTISSAGE DE LA NAGE

L'agglomération gère 8 piscines (7 estivales en Pays Basque intérieur, 1 couverte à Ustaritz), elle y accueille des classes en temps scolaire, des groupes, le grand public dans le cadre de créneaux de natation ou d'activités de sport-loisir (aquagym, aquabike, etc).


>> STRUCTURER ET ACCOMPAGNER L'OFFRE POUR LES AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'Agglomération porte le développement des équipements sportifs d'intérêt communautaire, les besoins seront analysés à travers un schéma territorial de façon à prendre en compte les évolutions nécessaires au monde sportif et à celui des filières d'enseignement du sport.

Au-delà des piscines, la CAPB gère le complexe sportif de Saint-Palais et y construit une salle omnisports, elle en construit également une à Saint-Etienne-de-Baigorri et va procéder à la rénovation/extension de celle de Tardets. Elle met à disposition de la Fédération Française de Pelote Basque un mur à gauche à Bayonne. Via une politique de fonds de concours, elle a depuis 2017 accompagné de nombreuses communes dans la création ou la rénovation d'équipements sportifs.

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Aménagement du territoire ; Cohésion sociale ; Culture ; Enseignement Supérieur ; Politique linguistique.

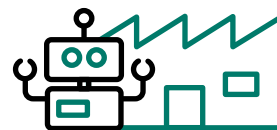




POUR un PAYS BASQUE engagé :

REINVENTER NOS
MODELES DE
DEVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT économique



La structure économique du Pays Basque est largement dominée par une économie résidentielle (le secteur des services représentant 56% des emplois), mais se caractérise aussi par la présence encore très significative d'un moteur productif dynamique, constitué du monde agricole et de l'industrie. Le Pays Basque connaît une croissance continue du nombre d'entreprises sur le territoire, avec pour corollaire une augmentation du nombre d'emplois. Le taux élevé de pérennité des entreprises et la forte dynamique de création d'entreprises démontrent la vitalité du tissu entrepreneurial basque.



LA PLUS-VALUE CAPB

La dynamique socio-économique du Pays Basque s'appuie sur deux piliers d'activités historiquement ancrés sur le territoire : un pilier productif et un pilier résidentiel. L'ancrage de l'économie, par l'installation d'entreprises capables de créer de la valeur ajoutée localement est primordial pour assurer durablement des emplois au Pays Basque.

Malgré cette « bonne santé » générale, le territoire doit faire face au défi de la compétitivité et de l'innovation dans l'industrie, veiller à la démographie des entreprises et donc à la question de la transmission. **L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de personnels qualifiés est aussi un enjeu majeur à l'aune de la révolution numérique et d'une transition écologique** posant de véritables enjeux de modèles de production et de stratégie d'approvisionnement. Enfin, la question du foncier économique et bien évidemment celle des déséquilibres territoriaux demeure une préoccupation constante qu'il convient d'investir prioritairement.

Si la part des activités « productives » reste encore prégnante, le tissu économique du Pays Basque est néanmoins largement structuré par des opérateurs liés à la satisfaction des besoins de proximité des populations (métiers de bouche, métiers artisanaux, etc.), qu'elles soient résidentes ou de passage. **À l'heure actuelle, le poids de cette économie représente à lui seul près des 2/3 des établissements et de l'emploi au Pays Basque.**

Il résulte de cette situation une remise en cause profonde de la structure socio-économique « historique » du Pays Basque, en termes d'équilibres entre les différents secteurs d'activités.

En effet, les phénomènes de littoralisation et de métropolisation des populations conduisent ces dernières à se concentrer et par là même, à concentrer leurs activités sur les territoires à forte attractivité, au risque de connaître une hyper-résidentialisation de son économie.

Les engagements

engagement n°37 :

- Favoriser l'économie productive en répondant aux nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales

La CAPB s'engage pour un développement économique équilibré, garantissant la diversité des activités, des entreprises, des emplois et des dynamiques territoriales. Au regard de la croissance de l'économie résidentielle, cette ambition nécessite une action déterminée en faveur de l'économie productive. En outre, la CAPB pousse les acteurs du développement économique à prendre conscience de leur responsabilité sociale et sociétale et veille à favoriser un meilleur équilibre territorial. Acteur de la transition écologique et énergétique et soucieuse d'une meilleure gestion et préservation des biens communs, la CAPB souhaite accompagner le tissu productif local dans ce virage décisif.

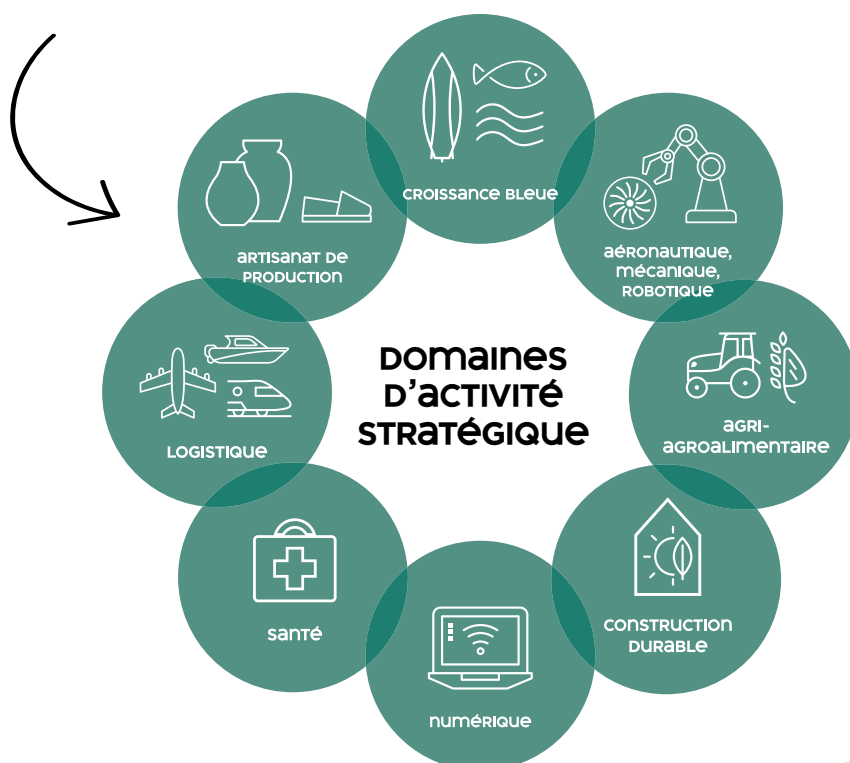
“

Economie Productive : concerne la création de produits et services à la production et fédère les secteurs de l'industrie dont l'aéronautique, la mécanique la robotique, la numérique, la logistique et la santé en opposition à **Economie Résidentielle** constituée des activités des secteurs du BTP, du commerce, des services et du tourisme.

engagement n°38 :

- Spécialiser l'action économique sur 8 filières productives

La CAPB oriente son action autour de secteurs d'activités structurés et structurants pour l'ensemble de son territoire, et à fort potentiel de développement. Ce principe permet de concentrer les ressources dans les secteurs les plus prometteurs et dans lesquels notre territoire dispose d'avantages concurrentiels suffisants au bénéfice des entreprises. Ainsi, au regard de leurs poids économiques et/ou de leur potentiel de développement, 8 filières clés de l'économie productive ont été identifiées.



engagement n°39 :

> S'appuyer sur son modèle technopolitain

Le modèle technopolitain permet le regroupement des activités d'un **secteur économique d'excellence ayant recours à des technologies innovantes, associant les acteurs de la recherche, de la formation et des entreprises**. L'objectif est de faciliter les transferts de technologie, la « fertilisation croisée » (ou hybridation) entre tous ces acteurs et a pour finalité de favoriser les interactions afin de valoriser les compétences et savoir-faire locaux. Animation et mise en réseau, création d'entreprises innovantes, promotion du territoire sont les différentes composantes de la dynamique technopolitaine portée par la Technopole Pays Basque.

“

Hybridation ou fertilisation croisée : générer des produits et des services nouveaux et innovants à forte valeur ajoutée entre différentes filières d'excellence. Par exemple : la création de produits de bio-cosmétiques à base d'algues rouges est le résultat d'un croisement entre la filière économie bleue et la filière santé.

”



Les actions



>> ACCÉLÉRER LA STRUCTURATION DES FILIÈRES D'EXCELLENCE AUTOUR DE TECHNOPOLE PAYS BASQUE

La CAPB élabore une feuille de route propre à chacune des 8 filières, accompagne les projets structurants et assure l'animation et la mise en réseau des filières d'excellence. Cela se traduit par un soutien à l'innovation au service des entreprises (par le soutien à la recherche et à la formation). La création d'outils et services adaptés (pépinières, plateformes technologiques, ingénierie de l'innovation, montée en compétences, etc.) et le soutien à l'entrepreneuriat et l'emploi à haute valeur ajoutée structurent cette ambition.



LA CAPB AMÉNAGE ET LANCE

Izarbel 2, le site technopolitain dédié à la filière numérique.



>> FAIRE DU PAYS BASQUE UN « TERRITOIRE ARTISANAT & INDUSTRIE DU FUTUR »

La CAPB complète les dispositifs financiers régionaux d'accompagnement des TPE-PME à fort potentiel et veille à les élargir aux besoins de l'artisanat de production. Le dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprises participe de cette ambition. En opérant le programme « Territoire d'industrie Pays Basque » (label national), la CAPB coconstruit avec les industriels un véritable écosystème entrepreneurial, fondé sur des relations de coopération à l'échelle Pays Basque.



= plan climat



>> INSCRIRE L'INNOVATION DANS L'ADN DE SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le soutien à l'innovation dans les entreprises est primordial par la sensibilisation, la détection, et le soutien financier ciblé (sous la forme d'appels à projets notamment comme l'Atelier de l'Innovation ou l'Appel à projets Eco-Innovation). L'environnement technologique est dynamisé via la création d'équipements différenciants au service des entreprises du territoire (plateformes technologiques outils de transferts technologiques, fablab). De la même manière, le transfert de technologie est promu et accompagné, depuis les labos de recherche jusqu'aux entreprises.



>> CONSTRUIRE UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE PERMETTANT DE GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Le premier acte est la définition d'une véritable stratégie foncière des espaces à vocation économique à l'échelle du Pays Basque, en cours d'élaboration. La Communauté Pays Basque développe ses zones d'activités économiques, y améliore la qualité de services pour répondre aux besoins des entreprises productives. Le soutien aux investissements immobiliers par un nouveau règlement permettra d'ancrer les outils de production sur notre territoire.



>> FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

L'Aéroport de Biarritz Pays Basque, le port industriel de Bayonne et le Centre Européen de Fret de Mouguerre sont autant de grands équipements dédiés à la logistique, qui, de par les fonctions auxquelles ils sont associés, inscrivent le territoire dans une dynamique de développement métropolitain. L'Agglomération construit une stratégie pour chacun de ces équipements et développe ces outils.



>> ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEURIAT DU PAYS BASQUE SOUS TOUTES SES FORMES

La CAPB favorise la création et le développement d'entreprises par une offre complète couvrant l'intégralité de la vie des entreprises (parcours entrepreneurial). Sont mis à disposition des porteurs de projets des lieux et locaux répondant à leurs besoins (pépinières, ateliers, espaces de coworking).

Par ailleurs la CAPB accompagne la structuration de tiers-lieux sur l'ensemble du Pays Basque (ex : Olha, le tiers-lieu de Banca).. De plus, l'accompagnement aux entreprises se structure notamment via des outils financiers. La question de la transmission des entreprises est également un axe de travail important.



>> ANTICIPER LES TRANSITIONS ET GARANTIR UN PROJET RESPONSABLE

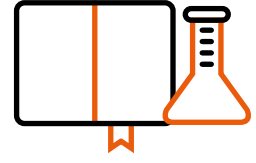
Le développement économique participe aux ambitions inscrites dans le PCAET voté par la CAPB. Le monde de l'entreprise doit relever le défi de la préservation des biens communs (eau, foncier, etc.). L'Agglomération accompagne les entreprises dans leur transition écologique et économique et promeut de nouvelles approches telles que l'écologie industrielle et l'économie circulaire notamment via la définition d'une politique publique d'Economie Sociale et Solidaire.

LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES INSTITUTIONNELS CLÉS :

La Région Nouvelle Aquitaine
Les Chambres consulaires
BPI, CDC

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Aménagement du territoire, Climat, Enseignement Supérieur et la Recherche, Agriculture, Prévention Collecte et Valorisation des Déchets, Eaux Littoral et Milieux Naturels

> **Pour aller plus loin** : Schéma de développement économique ; Schéma de développement universitaire ; Projet technopolitain



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche est une des conditions essentielles du développement économique et de l'attractivité d'un territoire. Aussi, depuis près de trente ans, le District puis la Communauté d'Agglomération ont joué un rôle majeur dans l'implantation et le renforcement de l'offre universitaire sur ses campus.

Deuxième aire urbaine de la Région, la Communauté d'Agglomération Pays Basque se trouve néanmoins très en deçà, en termes d'offre universitaire, des Universités de la Rochelle, Poitiers, Limoges ou Pau. Consciente de cet enjeu majeur, **l'Agglomération a décidé de mettre en cohérence sa stratégie avec les besoins et attentes du territoire**, à travers l'élaboration d'un Schéma de Développement Universitaire (SDU).



LA PLUS-VALUE CAPB

A ce jour, l'offre de formation supérieure au Pays Basque ne répond pas encore suffisamment aux besoins et attentes du territoire. Pour y parvenir, une montée en échelle visant à développer un Campus Pays Basque capable d'accueillir 10 000 étudiants (7500 actuellement) à horizon 2025 est en cours de construction.

“

Objectif de 10000
étudiants inscrits au
Pays Basque en 2026.

”



= plan climat

Les engagements

engagement n°40 :

> **Atteindre 10 000 étudiants et devenir le second pôle de formation d'ingénieurs de Nouvelle-Aquitaine**

La CAPB veut améliorer l'offre de formation et de recherche au regard du potentiel démographique et économique du territoire. Elle cherche à favoriser les interactions entre les acteurs de l'innovation (laboratoires, centres de transfert de technologie, entreprises) et s'appuie pour ce faire sur les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cette stratégie doit contribuer à la différenciation du Pays Basque en développant des axes d'excellence lui permettant à terme de devenir le second pôle d'ingénierie de Nouvelle-Aquitaine, notamment par la création d'une nouvelle école d'ingénieurs dans le domaine du numérique.

engagement n°41 :

> **Offrir une haute qualité de services aux étudiants sur des campus thématiques attractifs**

Dans le but de renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche au Pays Basque, il est important de répondre aux attentes des étudiants en termes de qualité et de confort de vie sur le Campus Pays Basque. L'évolution importante et à venir du nombre d'étudiants au sein du territoire doit nous pousser à « penser » le Campus de demain et à le construire avec l'ensemble de nos partenaires (universités, lycées, laboratoires de recherche, CROUS, etc.) tout en associant les étudiants à la démarche.

Les actions



>> ACCOMPAGNER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SUR DES DOMAINES PRIORITAIRES

L'Agglomération a fait le choix de soutenir la recherche et d'accompagner des parcours de formation sur 4 domaines stratégiques répondant aux enjeux sociétaux de son territoire :

- Etudes Internationales
- Ingénierie et Numérique
- Construction et aménagement durables
- Environnement et océan



LA CAPB CRÉE ISANUM,
une nouvelle école d'ingénieurs dans le domaine du numérique.



>> ORGANISER LA GOUVERNANCE ET FÉDÉRER LES ACTEURS

Le Campus Pays Basque est par nature multidisciplinaire et composé de plusieurs partenaires. Face aux enjeux liés à la poursuite d'étude sur le territoire, il est important de mobiliser tous les acteurs concernés (dont les lycées) et de coordonner leurs actions. Ce projet d'un Campus Pays Basque nécessite de fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur présents sur le territoire autour d'un projet commun et d'une gouvernance partagée. A cet effet, la CAPB, anime la conférence universitaire Pays Basque.

>> CONSTRUIRE ET OPTIMISER UN VÉRITABLE CAMPUS UNIVERSITAIRE

La CAPB poursuit un objectif ambitieux de bâtir un véritable Campus Pays Basque et ainsi doter le territoire d'une offre de formation et de recherche correspondant à sa réalité démographique et socio-économique, et permettant de répondre aux besoins de formation des jeunes bacheliers. Ce Campus Pays Basque sera organisé autour de différents sites (Nive à Bayonne, Montaury à Anglet, Izarbel à Bidart) développant des spécialités thématiques permettant de conférer une visibilité nationale ou internationale dans des domaines d'excellence. Un nouveau CPER en cours de finalisation permettra de poursuivre le travail de fond engagé pour structurer le territoire et créer un véritable Campus Basque autour des projets suivants : ISANUM / Learning Center, Iker, Campus des Sports, Nive 2025, ...

>> ACCOMPAGNER DES PROJETS STRUCTURANTS LA VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

La CAPB souhaite soutenir l'engagement des étudiants du territoire en accompagnant la mise en œuvre de projets pédagogiques en lien avec les parcours de formation, d'initiatives de développement collectif et solidaire, d'actions mettant en avant la création culturelle et la valorisation du patrimoine, ou encore d'évènements visant notamment à encourager la bonne santé par le sport et l'alimentation.

>> LA CAPB EST L'ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART PAYS BASQUE ET GÈRE LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS.

>> RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET SA VISIBILITÉ

Le Pays Basque ne peut offrir autant de filières que la métropole régionale. Néanmoins, les bacheliers du territoire peuvent légitimement espérer trouver dans la 2^{ème} aire urbaine régionale, une offre de formation diversifiée, structurée et cohérente. La CAPB propose ainsi de soutenir les instituts de formations afin de :

- Favoriser la continuité des parcours par la création d'une offre structurée de bac à bac+3, jusqu'à bac+5 et même +8 sur les thématiques d'excellence,
- Diversifier l'offre de formation post-bac,
- Développer les thématiques de formations de demain,
- Accompagner des initiatives pédagogiques innovantes.

LES PARTENAIRES CLÉS :

L'UPPA

L'ESTIA

La Région Nouvelle Aquitaine

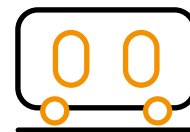
> Transversalité avec d'autres politiques publiques :

Développement économique ; Aménagement du territoire ; Transfrontalier ; Politique linguistique ; Transition écologique et énergétique.

> Pour aller plus loin : Schéma de développement universitaire



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS



~ Au Pays Basque, 77% des déplacements sont réalisés en voiture. Le recours aux transports collectifs (4%), au vélo (1%) et à la marche (15%) reste bien plus limité que dans d'autres agglomérations comparables.



LA PLUS-VALUE CAPB

La Communauté Pays Basque appréhende les mobilités à l'échelle des bassins de vie, qui dépassent les anciens périmètres intercommunaux. Par le biais de son outil opérationnel, le Syndicat des mobilités Pays Basque Adour (autorité organisatrice des mobilités), la Communauté étend son périmètre d'intervention à 161 communes dont trois communes landaises tournées vers l'agglomération bayonnaise (Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx).

“

Le Syndicat propose à ses 335 000 habitants, sous une marque unique, Tkik Tkak, tout le panel de services alternatifs à la voiture individuelle : bus, tram'bus, navette fluviale, vélos en libre-service, covoiturage, etc.

”



Les engagements

engagement n°42 :

> Faciliter l'accès à toutes les offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle

Depuis 2019, une nouvelle billettique, moderne et écologique, est progressivement déployée sur les principales lignes de bus et de cars. A partir du 4 juillet 2022, une même carte permettra de voyager sur l'ensemble du réseau Txik Txak, avec une tarification harmonisée et solidaire. Au-delà de l'achat de titres par SMS développé dès 2020 lors de la pandémie de Covid-19, de nouvelles fonctionnalités sont par ailleurs proposées comme le paiement par smartphone ou par carte bancaire sans contact et la post-facturation (facturation en fin de mois au tarif le plus avantageux en fonction de la consommation).

engagement n°43 :

> Réduire l'usage de la voiture individuelle

Le Plan de mobilité, approuvé le 3 mars 2022, a pour ambition de réduire d'un tiers le recours à la voiture individuelle d'ici à 2030. Il privilégie pour cela le développement des transports en commun, du vélo, de la marche et de l'usage partagé de la voiture. Ce plan se décline concrètement en 114 mesures qui concernent tous les territoires et tous les modes de déplacement. Sa portée est d'autant plus forte qu'il s'articule avec le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Basque et qu'il s'imposera aux documents locaux d'urbanisme (PLUi).

Les actions



>> DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Projets Tram'bus : deux lignes de Tram'Bus ont été créées. La ligne 1 est en service depuis septembre 2019. La ligne 2, encore en cours d'aménagement, est en service partiel de Tarnos à Bayonne (Marracq) depuis avril 2021. Elle sera prolongée à l'horizon 2024 jusque Bassussarry (Makila). Le Tram'bus rencontre un véritable succès public, avec près de de 3 millions de voyages réalisés en 2021.

Pôles d'échanges : les pôles d'échanges multimodaux (PEM) et les pôles de proximité permettent de connecter les services Txik Txak avec les autres offres de transport (trains grandes lignes, TER, cars longues distances, taxis, vélos, etc.). Depuis 2017, des équipements de ce type ont été réalisés à Bayonne, Hendaye, Saint-Martin-d'Arrossa et Halsou. L'aménagement des PEM de Saint-Jean-Luz/ Ciboure et de Biarritz est également prévu.



LA CAPB DÉPLOIE SON RÉSEAU TXIK TXAK

Avec une tarification plus simple et plus solidaire.



= plan climat

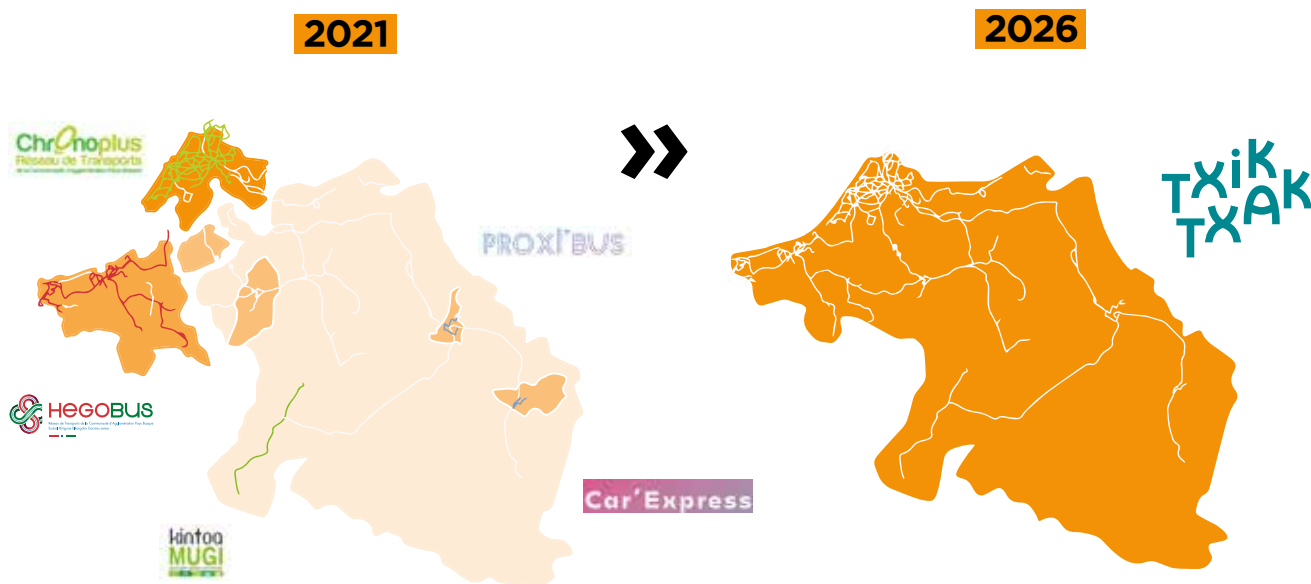
Parcs relais : les parcs-relais permettent aux automobilistes de garer gratuitement leur voiture pour prendre les transports en commun. 400 places ont d'ores et déjà été créées à Bayonne nord (Hauts de Bayonne, terminus de la ligne T1) et à l'entrée de Tarnos (Garròs, terminus de la ligne T2). Ce maillage sera complété au sud de l'agglomération bayonnaise, notamment lors du prolongement de la ligne T2, ainsi qu'au niveau des principaux échangeurs autoroutiers (Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, ...)

Services transfrontaliers : le réseau Txik Txak sera progressivement connecté avec les offres existant au Pays Basque Sud.

Matériel roulant : avec 2 lignes de Tram'Bus 100% électriques (18 Tram'bus), 11 navettes de centre-ville électriques et 8 bus électriques, 18% du parc de véhicules Txik Txak est désormais électrique, en accord avec les ambitions du PCAET.

Information usagers : l'information usagers multi-lingue est développée aux points d'arrêt, à bord des véhicules et sur internet. Un seul et unique site web, lisible et attractif, ainsi qu'une application Txik Txak seront déployés en 2022.

L'ensemble des réseaux des transports en commun deviennent TXIK TXAK, un seul réseau à l'échelle du Pays Basque avec une tarification plus simple et solidaire.



>> DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES (VÉLO, MARCHÉ)

Aménagements cyclables : Le développement du vélo passe par l'aménagement d'itinéraires sécurisés. Le nouveau règlement d'intervention adopté le 29 mars 2022, doté d'une enveloppe de 1,2 M€/an, permet de subventionner jusqu'à 30% des aménagements réalisés dans ce sens par les gestionnaires de voiries. Des aménagements de ce types sont d'ores et déjà cofinancés à Bayonne, Boucau, Urrugne, etc.

Aide à l'achat de VAE : L'aide à l'achat de Vélos à assistance électrique (VAE), mise en place en 2019, rencontre un vif succès, avec plus de 700 000 € versés en 3 ans à plus de 2 500 personnes.



>> AMÉNAGER LES VOIRIES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

Voirie d'intérêt communautaire : la définition d'un réseau routier pris en charge par la Communauté Pays Basque permettra d'assurer un aménagement et un niveau de service homogène sur des voies communales nécessaires à l'exercice des compétences communautaires (voies en site propre pour les transports en commun, voirie des zones d'activités économiques, etc.).



>> ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS VERS LES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Animation et conseil en mobilité : des plans de mobilité sont réalisés en collaboration avec les entreprises pour permettre aux salariés de venir travailler autrement qu'en voiture individuelle.

LES PARTENAIRES CLÉS

L'Etat

La Région Nouvelle-Aquitaine et le Syndicat Régional Nouvelle Aquitaine Mobilités (structure de coopération entre les autorités organisatrices de mobilité)

Les Conseils départementaux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

Les communes

La SNCF

ASF (concessionnaire des autoroutes A63 et A64)

Le Consorcio Transfrontalier Bidasoa Txingudi (structure coopérative associant Irun, Hondarribia et Hendaye)

L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques :** Aménagement du territoire ; Cohésion sociale, Tourisme ; Politique linguistique ; Climat, Environnement.

> **Pour aller plus loin :** <https://www.communauté-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-plan-de-deplacements-urbains>



= plan climat



AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, PÊCHE

Les enjeux de cette politique publique résident dans le maintien et le développement du tissu agricole, halieutique et agroalimentaire.



LA PLUS-VALUE CAPB

Dès sa création la CAPB, a fait le choix de porter une politique publique en matière d'agriculture, de pêche et de transformation agroalimentaire, traduisant ainsi son ambition pour le territoire. Elle a également fait le choix fort de se doter de la compétence « Gouvernance, stratégie et action en faveur de la préservation du foncier agricole ». Elle vise ainsi à l'animation d'une gouvernance Pays Basque pour une stratégie foncière agricole et cherchera à proposer de nouveaux outils de préservation du foncier agricole pour répondre aux besoins de l'agriculture locale.

Enfin, à travers le Projet Alimentaire Territorial, la CAPB encourage la promotion et le soutien à une alimentation saine et durable, qui constitue ainsi un des débouchés de l'agriculture de qualité du territoire.

Le Pays Basque agricole est très diversifié en matière de productions -animales ou végétales- et montre depuis plusieurs décennies sa capacité à être un territoire d'expériences agricoles innovantes, notamment à travers la mise en place de circuits courts, l'organisation de la vente directe ou la création d'outils économiques innovants. Ce sont ces innovations qui permettent de valoriser le métier de paysan, le rendre vivable et donner une image de l'agriculture basque positive.

L'économie productive du territoire s'appuie notamment sur un pilier essentiel, l'agriculture et l'agro-alimentaire de qualité, incarné par les 4 filières d'AOC du territoire (fromage Ossau Iraty, vin Irouléguay, viande Kintoa, Piment d'Espelette). **Ce système agricole, fortement dédié à la production de lait de brebis, a forgé l'identité du territoire** : évidemment une identité paysagère induite par des pratiques agricoles, mais au-delà, une identité singulière, une construction sociale, économique et culturelle du territoire.

Ce territoire bénéficie donc d'une agriculture forte et se révèle être un véritable laboratoire rural depuis des décennies. Des pratiques collectives sont à réinventer dans ce nouveau contexte, en s'appuyant sur un marché du lait de brebis qui n'est pas en tension.



Avec tous ses partenaires, la CAPB veut relever les défis de l'amélioration du revenu agricole, de la transmission des exploitations et de l'installation, la préservation des biens communs que sont le foncier et l'eau et conforter la place de l'agriculture dans le territoire. Elle participe également aux ambitions du Plan Climat Air Energie Territorial pour préserver l'environnement en promouvant des pratiques plus vertueuses.



Les engagements

engagement n°44 :

> Améliorer le revenu des paysans

L'amélioration du revenu agricole passe par un levier principal qui est l'augmentation du produit de l'exploitation. Cela est rendu possible par la valorisation des productions agricoles locales. Un levier primordial de valorisation d'une production est sa transformation, en particulier par une plus grande élaboration du produit sorti de l'exploitation. Les signes officiels de qualité permettent de donner de la valeur ajoutée à un produit. Ils sont nombreux au Pays Basque et l'objectif de la Communauté Pays Basque sera de pouvoir accompagner leur développement et leur adaptation aux marchés et aux enjeux actuels au travers des actions collectives.

La valorisation passe également par l'initiation et la structuration de filières émergentes et la complémentarité territoriale entre plaine et montagne.

L'amélioration du revenu peut aussi passer par la recherche de nouveaux circuits de distribution (en circuits courts et de proximité, mais pas seulement) rémunérateurs pour les productions locales. Elle peut enfin passer par la diversification des activités.

engagement n°45 :

> Favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles

Même si le Pays Basque connaît une forte dynamique d'installations, la question de la démographie agricole doit être anticipée, en venant au soutien et en amplifiant sur l'ensemble du territoire des actions engagées par ailleurs. La problématique foncière est centrale pour assurer la transmission des exploitations agricoles et faciliter l'installation de jeunes paysans.

engagement n°46 :

> Préserver les biens communs que sont le foncier et l'eau

Dans un contexte de perte importante de surfaces agricoles et de pression de l'urbanisation, la préservation de l'espace agricole comme un bien commun est indispensable. Enjeu majeur de notre futur, la question de la ressource en eau doit être placée au centre des problématiques agricoles ; il s'agira aussi d'accompagner les exploitations pour garantir la qualité de l'eau sur le territoire.



engagement n°47 :

> Conforter la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le territoire

L'idée est de replacer le paysan - et le fait paysan - au centre de la société basque, tout en aidant l'agriculture à être en phase avec les enjeux actuels de territoire. Le but est ainsi de développer le lien entre agriculteurs et le lien entre agriculteurs et les autres acteurs.

engagement n°48 :

> Conserver une filière pêche dynamique sur le territoire

La politique publique de la pêche doit encore être définie précisément. Des enjeux se dégagent néanmoins : la valorisation des produits et le renouvellement des générations. La réflexion porte aujourd'hui sur les outils permettant le maintien des navires de pêche au port de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure afin d'alimenter les entreprises de l'aval et de conserver une filière pêche dynamique sur le territoire.



Les actions



>> REVENUS ET TRANSFORMATION

Il s'agit pour la Communauté Pays Basque d'accompagner le développement et les initiatives des acteurs des filières fermières et agroalimentaires (outils collectifs de transformation, de transfert de technologie ou de recherche). Un dispositif d'aide aux investissements productifs de transformation agroalimentaire dans les entreprises ou les groupements d'agriculteurs a été mis en place. Des appels à projet sont ouverts chaque année (nouveaux produits, nouvelles filières, fermes expérimentales, nouveaux circuits de distribution). Une feuille de route des filières a été établie, priorisant les productions fermières et l'agriculture biologique. Une attention sera également portée sur le devenir des outils d'abattage notamment en Pays Basque intérieur, s'agissant d'outils déterminants dans la chaîne de valeur et premier outil au service de l'élevage.



**LA CAPB
CRÉE**
une pépinière
Agroalimentaire
en Amikuze



>> INSTALLATION ET TRANSMISSION

La Communauté Pays Basque pourra soutenir et coordonner les initiatives des territoires, des acteurs et des filières qui mettent en œuvre des animations cherchant à renouveler les générations et entretenir la dynamique forte d'installation, via des conventions d'objectifs. De plus, ont été développés des lieux de test agricole, en pépinière ou en couveuse, dédiés au maraîchage bio et à l'élevage. Ce modèle se poursuit.



>> BIENS COMMUNS

Sur ce point, la Communauté d'agglomération Pays Basque préfigure la mise en place d'outils au service d'une stratégie foncière agricole. Sur la question de l'eau, l'action consiste à actualiser l'état des lieux des ressources en eau du territoire, de caractériser les exploitations et les pratiques agricoles sur les zones d'actions prioritaires et proposer un programme d'actions pour les paysans.



>> TERRITOIRE

Les actions visent à conforter la place de l'agriculture au sein du territoire de montagne, en particulier au travers du soutien aux activités pastorales. De plus, il s'agit d'accompagner l'agriculture du Pays Basque à s'adapter aux changements de pratiques agronomiques et de préservation du sol, pour en diminuer ses impacts, maintenir et réhabiliter les différentes espèces végétales et animales adaptées au territoire, s'adapter aux changements climatiques et à l'utilisation d'énergies vertes et renouvelables.



>> STRATÉGIE/OBSERVATION

L'Agglomération Pays Basque développe sa stratégie agricole en matière de gouvernance, de communication et d'observation. **Un axe fort concerne les données, avec la mise en place d'un portail, ZABAL, de données ouvertes pour l'agriculture du Pays Basque.**



= plan climat

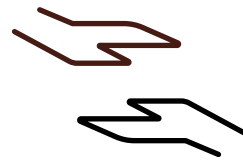
LES PARTENAIRES CLÉS

La SAFER, l'EPFL, Lurzaindia

Les acteurs du développement agricole (Chambre d'agriculture 64, Euskal Herriko Laborantza Ganbara, BLE, APFPB, les Organismes de Gestion, les associations de filières, ...)

Les syndicats (ELB, FDSEA,...)

L'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EUROPÉENNE

~ Dès sa création au 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération a pris la mesure de ses responsabilités et de son poids sur le paysage euro-régional. Plus qu'une géographie, c'est toute une histoire, une identité, une langue et une culture en partage avec l'HEGOALDE.



LA PLUS-VALUE CAPB

Avec ses 150 km de frontières et son positionnement géographique au carrefour de l'Europe de l'Ouest, notre territoire a une longue expérience de la coopération transfrontalière. La création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque marque un tournant dans les relations transfrontalières. Interlocuteur majeur des collectivités et de l'Etat dans ce domaine, les possibilités de coopération prennent ainsi une nouvelle dimension et doivent s'élargir de l'Arc Atlantique (de Nantes à Bilbao) vers le Piémont Pyrénéen (Toulouse) pour viser une échelle euro-régionale.

De même les grands défis environnementaux et sociétaux auxquels nous faisons face nous obligent à construire ensemble les réponses adaptées. **C'est à l'échelle européenne, et grâce à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, que les solutions doivent se dessiner** pour faire de la lutte contre le changement climatique une priorité à inscrire dans toutes nos coopérations.

Le transfrontalier est naturellement un marqueur fort du projet de territoire et a fortiori communautaire. Il doit s'exprimer dans toutes les composantes de ses politiques publiques, non pas seulement comme une exigence européenne, mais bien comme un atout pour le rayonnement de ce territoire et la construction d'une vision partagée des trajectoires de développement.



La Communauté Pays Basque a pour ambition de donner corps à la coopération transfrontalière, assumant son rôle sur la scène européenne et incarnant une collectivité européenne transfrontalière, reflet de ce bassin de vie où la frontière n'est plus qu'administrative.



Les engagements

engagement n°49 :

➤ Intégrer la transition et la cohésion dans toutes nos coopérations

Deux ambitions ont guidé l'élaboration de la Stratégie de Coopération transfrontalière :

- **Agir pour la transition écologique et l'environnement**, en cohérence avec le PCAET, par une coopération pleine et entière sur des bassins de vie et des échelles pertinentes ;
- **Atteindre la cohésion sociale et territoriale** à travers des valeurs à partager au-delà des frontières. Ces défis doivent trouver des réponses grâce à la dimension transfrontalière et des fondements dans les orientations européennes.

engagement n°50 :

➤ Agir sans plus attendre à l'échelle transfrontalière et européenne pour :

- **Faciliter la vie des habitants et des entreprises sur nos territoires transfrontaliers** en intervenant sur la mobilité (ex : connexion des réseaux cyclables, billettique interopérable du Nord au Sud...), l'emploi / les activités économiques (ex : faciliter les démarches des entreprises pour l'emploi de transfrontaliers...) ainsi que sur l'accès de tous aux services et aux équipements (ex : actions concertées pour les migrants, échanges de bonnes pratiques pour le vieillissement actif, équipements et services mutualisés tels que la restauration collective ou cuisine centrale, accès partagé et coordonné aux services culturels et sportifs : piscine, bibliothèque...).
- **Développer des valeurs et des représentations communes pour forger une appartenance transfrontalière** grâce au soutien à la création et le développement de la culture (ex : mise en réseau des acteurs de la diffusion/ programmation, mise en réseau des musées, festival transfrontalier), l'accompagnement aux pratiques sociales transfrontalières et la participation citoyenne (ex : mise en réseaux des initiatives de l'ESS) et enfin le développement du multilinguisme (ex : former les futures générations en anticipant les besoins en formateurs dans tous les secteurs d'activités).
- **Relever ensemble les défis de la transition écologique et de la gestion de nos ressources et espaces partagés** : sur la montagne (ex : construire le volet transfrontalier du PNR, préserver les continuités écologiques, lutte coordonnée contre les incendies), le littoral et les bassins versants (ex : outil d'information et de communication commun sur la qualité des eaux de baignade notamment auprès des professionnels du tourisme, mise en réseau des espaces naturels protégés littoraux, diagnostic commun sur des questions globales telles que la montée des eaux), et valoriser nos ressources à l'échelle régionale : économie circulaire, circuits courts, énergies renouvelables (ex : élaborer un PCAET transfrontalier s'appuyant sur les documents existants, plateforme transfrontalière pour faciliter la consommation locale).
- **Promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier**, en travaillant à :
 - La valorisation de nos atouts communs en matière de savoir-faire et de patrimoines à l'international (ex : outils de promotion communs, requestionner la création d'une marque Pays Basque, valorisation de filière spécifique),
 - La construction des synergies transfrontalières et européennes en matière de recherche, d'innovation, d'enseignement supérieur et de filières économiques d'excellence (ex : création d'une agence de l'innovation transfrontalière, intensifier les coopérations sur les filières d'excellence ciblées, construire une technopole transfrontalière, soutenir la mobilité des enseignants chercheurs),
 - L'optimisation et le développement des équipements majeurs et des infrastructures d'envergure qui participent à notre rayonnement et à l'offre de fonctions supérieures (ex : organiser une meilleure accessibilité à nos équipements, travailler ensemble au report modal des marchandises vers le ferroviaire autour du projet de développement du CEF).

engagement n°51 :

➤ Créer les conditions de réussite de nos ambitions en se fixant les objectifs suivants

- **Tendre vers une gouvernance transfrontalière renouvelée : plus lisible, plus proche des citoyens, plus efficace.**

Pour répondre à ces enjeux, la mise en place d'un dispositif partenarial vivant, espace de dialogue transfrontalier où la Communauté Pays Basque se pose en porte-voix de ses habitants, lien entre proximité et ouverture, est le préalable nécessaire à la consolidation des coopérations. Simplifier la gouvernance transfrontalière et décliner les politiques européennes sur notre territoire sont des objectifs qui rendront l'Europe accessible aux citoyens.

- **Renforcer les partenariats stratégiques à toutes les échelles**

Maintenir et participer activement aux réseaux transfrontaliers, régionaux, nationaux et européens est essentiel à la mise en lumière de nos projets, notre territoire. Cela participe à une meilleure lecture et prise en compte des spécificités territoriales basques et assure ce lien entre proximité et ouverture.

- **Construire des outils mutualisés pour favoriser l'interconnaissance**

Dans tous les domaines de nos compétences, la méconnaissance de l'organisation administrative du voisin, l'absence de données territoriales harmonisées, des flux et des interdépendances sont autant de lacunes qui freinent la construction de projets adaptés à nos problématiques. L'observation doit être renforcée et partagée pour accompagner la décision politique.

- **Mobiliser les ressources internes et externes au service du projet**

Améliorer la culture européenne et transfrontalière des agents pour insuffler l'envie de coopérer permet de favoriser l'émergence de projet et assurer la bonne compréhension des modalités de coopération.

En construisant des projets répondant aux grandes orientations européennes, nous assurons l'atteinte d'un double objectif : rapprocher l'Europe des citoyens par la mise en visibilité de ses co-financements tout en accélérant le développement de notre territoire grâce à l'effet levier de ces financements européens.

engagement n°52 :

➤ Construire une coopération transfrontalière ambitieuse, pour développer des projets communs

Le rayonnement du Pays Basque doit se construire en s'appuyant sur nos spécificités territoriales physiques et paysagères (mer, littoral, montagne, agriculture, cadre de vie), culturelles (langue, patrimoine, savoir-faire), mais aussi économiques (compétences, filières...).



LA CAPB ET SES PARTENAIRES

portent le projet Transfer-mugarrekin pour consolider l'offre de mobilité transfrontalière

Les actions



>> POURSUIVRE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE TRANSFRONTALIÈRE DE LA CAPB PAR LA DÉFINITION D'UN PLAN D'ACTIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES EN PHASE AVEC LES ORIENTATIONS EUROPÉENNES, NATIONALES ET RÉGIONALES

- Trouver les synergies entre nos priorités et celles fixées par les partenaires financiers et opérationnels, européens et transfrontaliers afin d'aboutir aux orientations prioritaires,
- Élaborer un plan d'actions sectoriel et territorial déclinant ces orientations prioritaires.



>> ACCOMPAGNER LE MONTAGE, LA GESTION ET LE SUIVI DES PROJETS TRANSFRONTALIERS, EUROPÉENS ET TRANSNATIONAUX AU SEIN DE LA CAPB

- Monter de nouveaux projets en lien avec les directions sectorielles,
- Coordonner les actions transfrontalières dans le cadre des projets transfrontaliers et transnationaux,
- Proposer des formations et outils pour une meilleure appropriation des outils de financements européens,
- Harmoniser les procédures de gestion de projets pour plus d'efficacité dans la perception des subventions.



>> IMPULSER ET ACCOMPAGNER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE SUR LE TERRITOIRE

- Construire un programme d'actions visant à accompagner les acteurs du territoire dans leur projet de coopération,
- Définir les modalités de cet accompagnement dans le cadre d'un règlement d'intervention.



>> PILOTER ET ANIMER DES PROGRAMMES EUROPÉENS TERRITORIALISÉS 2021-2027

- Élaborer les stratégies territoriales intégrées, documents cadres pour la programmation des enveloppes européennes territoriales : volets territoriaux des programmes FEDER-FSE, LEADER, POCTEFA, FEAMPA,
- Animer et piloter les instances dédiées au suivi et à la programmation de ces programmes,
- Mettre en place une animation dédiée au volet territorial permettant de faire vivre la stratégie (fédérer les acteurs du territoire, créer des synergies et donner plus de transversalité aux actions soutenues), plus que des outils financiers, des outils de développement local,
- Accompagner les porteurs de projets dans le montage et la gestion des projets,
- Assurer la communication de ces programmes.



= plan climat



>> CRÉER ET CONSOLIDER DES PARTENARIATS ET RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS ET EUROPÉENS PARTICIPANT AU RAYONNEMENT DE LA CAPB ET AU DÉVELOPPEMENT DE SES POLITIQUES PUBLIQUES

- Identifier de nouveaux partenaires et construire des stratégies d'alliances,
- Développer et renforcer les relations partenariales sur le plan européen pour améliorer la visibilité du territoire,
- Initier ou intégrer des réseaux de coopération en phase avec les priorités de développement de la CAPB.



>> PARTAGER LA CONNAISSANCE

- Construire un socle de connaissances partagées (données transfrontalières, observation du territoire transfrontalier),
- Travailler à la conception d'un outil d'observation mutualisé et partenarial sur les enjeux clés de la CAPB.

**150 KM DE FRONTIÈRES,
AGGLOMÉRATION
EUROPÉENNE D'1
MILLION D'HABITANTS**

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Cohésion territoriale ; Climat, Développement économique ; Aménagement ; Montagne ; Mobilités.

> **Pour aller plus loin** : https://www.communauté-paysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/Europe_transfrontalier/SCT/BROCHURE_TRANSFRONTALIERE_FR-EUSK-WEB.pdf

LES PARTENAIRES CLÉS

En France:

Etat

Région

Département

Communes

Société civile organisée

AUDAP

Acteurs économiques, universitaires, territoriaux...

En Espagne :

Gouvernement d'Euskadi et ses agences (Ura, AZTI, Hazi, Tecnalia,...)

Gouvernement de Navarre et ses agences (Nilsa, Nasuvinsa, Gestión Ambiental de Navarra,...)

Diputación du Gipuzkoa

Communes

Universités (EHU-UPV, Mondragon, UPN...)

Agences de développement économiques et touristiques (Bidasoa activa, Oarsoaldea, Cederna-Garalur)

Clusters, ...

Transfrontalier :

Comité Travail des Pyrénées (Autorité de Gestion du POCTEFA)

GECT Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre

Conférence Atlantique Transpyrénées

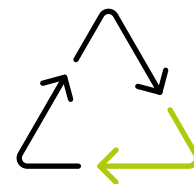
GEIE Eurocité Basque

Consorcio Bidasoa Txingudi, ...



= plan climat





PRÉVENTION, COLLECTE, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

~ L'évolution des modes de vie et des habitudes de consommation ont eu une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de déchets produite par les ménages, qui a doublé sur les 40 dernières années.



LA PLUS-VALUE CAPB

Dès sa création, la Communauté Pays Basque a souhaité agir en faveur d'une gestion cohérente et performante des déchets et faire de l'économie circulaire une réalité, en cohérence avec son Plan Climat et son Schéma de développement économique.

L'harmonisation de la collecte et du traitement des déchets sur tout le territoire Pays Basque permet une grande efficacité, une meilleure qualité de service et le déploiement d'une politique publique ambitieuse en tout point du territoire.

Sur un territoire fortement marqué par l'activité et la fréquentation touristique, un habitant du Pays Basque en 2020 a produit environ 620 kg de déchets ménagers, soit près de 8% de plus que la moyenne nationale. La question des déchets est souvent associée à celle du tri. Pourtant, la problématique est bien plus vaste et comprend la réduction, la collecte, le traitement ou encore la valorisation.

Pour porter cette politique publique à l'échelle du Pays Basque, les actions de collecte portées par la CAPB sont complétées par celles du Syndicat mixte Bil Ta Garbi qui coordonne la politique de prévention, de valorisation et d'élimination des déchets ménagers dans une dynamique d'économie circulaire. Afin de limiter l'impact environnemental de la gestion de nos déchets, au regard de la consommation des ressources naturelles pour la fabrication des biens de consommations mais aussi au regard de la maîtrise des pollutions potentielles des déchets à prendre en charge, **l'Agglomération Pays Basque a établi une feuille de route basée sur les ambitions suivantes :**

La prévention : Car réduire significativement le volume des déchets produits par chaque foyer est l'enjeu majeur de notre politique de gestion ;

Le tri : Déployer les dispositifs techniques (en collecte comme en déchèteries) incitant nos concitoyens à trier davantage, afin de maximiser la valorisation ;

L'exemplarité : Afin de traduire l'engagement de l'agglomération dans la transition écologique.

L'économie circulaire : Car il faut faire de nos déchets une ressource pour notre territoire ;

Le changement des pratiques : L'accompagnement des citoyens dans la modification de leur comportement sera capital et essentiel à la réussite de notre projet ;

L'optimisation : Afin de faciliter la lisibilité du service pour nos usagers, des services cohérents, harmonisés et adaptés aux typologies d'habitat du territoire devront être déployés ;

LES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT N°53 :

> Inscrire la politique des déchets dans la transition énergétique et l'économie circulaire

La gestion des déchets doit participer pleinement à la limitation des effets du changement climatique au travers :

- Du renforcement des actions de prévention afin de lutter contre le gaspillage et la surconsommation des ressources naturelles, et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens qui seront sensibilisés à consommer différemment ;
- Du développement de l'économie circulaire afin de relocaliser des activités de transformation de nos déchets et ainsi générer de la valeur ajoutée au sein de notre territoire.

C'est grâce à la politique ambitieuse menée localement que le Syndicat Bil Ta Garbi a obtenu la reconnaissance de territoire « Zéro déchets, zéro Gaspillage » auprès du ministère de l'écologie et du développement Durable. Également notre territoire a été félicité et reconnu par la délivrance du label « Economie Circulaire ».

LES ACTIONS



>> HARMONISER ET OPTIMISER LES SERVICES DE COLLECTE

Plusieurs modes de collecte coexistent au Pays Basque, du fait de l'historique de chaque territoire avant la fusion. Ils diffèrent par les contenants proposés, les fréquences de ramassage, les types de flux collectés. A l'instar des réformes déployées ces dernières années en Soule, Garazi-Baigorri, Pays de Bidache et Oztibarre, le mode de collecte sera harmonisé en fonction de la typologie d'habitat afin d'inciter à la réduction et à la valorisation maximales.

Enfin, une stratégie sera établie pour réduire l'empreinte carbone de l'Agglomération via sa flotte de véhicules de collecte.

ENGAGEMENT N°54 :

> Développer le tri et favoriser la valorisation des déchets

En optimisant les services de collecte

Pour réussir cette transition, il est nécessaire d'améliorer l'ensemble de l'organisation de la collecte. Cela passera par une meilleure cohérence territoriale du service, en redéfinissant les modes de collecte en fonction des typologies d'habitat, permettant d'assurer une plus grande lisibilité pour l'usager. Afin de favoriser la valorisation des déchets, les fréquences de collecte en porte à porte seront adaptées au volume des déchets produits, les consignes de tri seront étendues à tous les emballages plastiques, et l'offre de services sera optimisée. Mais l'incitation ne sera pas que technique, et le développement de modalités incitatives de financement du service (par les ménages ou par les professionnels) seront étudiées.

En modernisant le réseau des déchèteries

La communauté veille à répondre à la saturation des déchèteries en les modernisant et en prévoyant de nouveaux sites d'implantation. Ces déchèteries seront pensées comme des vitrines de la politique de gestion des déchets de l'agglomération Pays Basque.



= plan climat

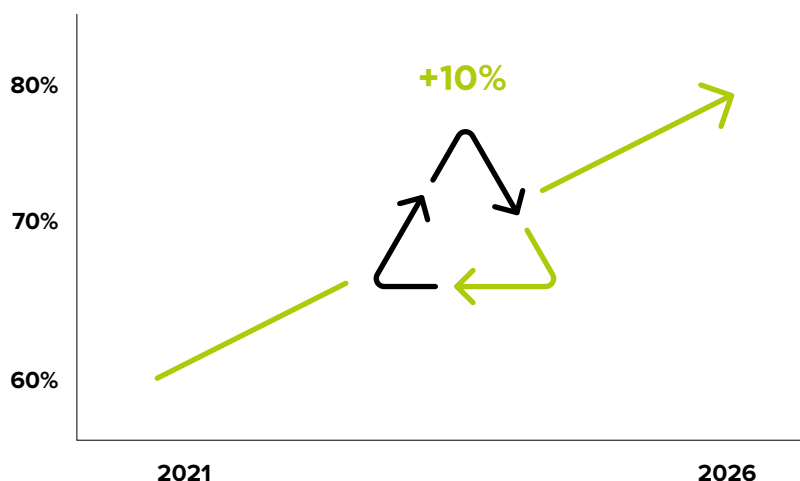


>> PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS

L'Agglomération Pays Basque déploie une multitude d'actions organisées à travers un Programme Local de Prévention qui décline les actions par thématiques et accompagne ainsi notamment :

- Le développement de la gestion organique de proximité par le jardinage au naturel pour limiter les apports de déchets verts en déchetterie, et par le compostage de proximité sous toutes ses formes : compostage individuel, lombricompostage, compostage collectif (bas d'immeuble, de quartier), compostage en établissement ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Le réemploi, la réutilisation, la réparation pour allonger la durée d'usage des produits (collecte spécifique pour le réemploi et la valorisation des textiles, accompagnement des projets de recycleries, partenariats pour la récupération d'objets réutilisables en déchetteries, mise à disposition de cabanes à dons) ;
- La collecte des déchets potentiellement nocifs (collecte des piles ou des différents déchets dangereux) ;
- Le changement de comportement de consommation pour lutter contre l'utilisation d'objets à usage unique (service de verres réutilisables pour les manifestations, service de couches lavables, mise à disposition de l'autocollant stop pub).

TAUX GLOBAL
DE DÉCHETS
COLLECTÉS
ET VALORISÉS





>> MODERNISER LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

La Communauté d'Agglomération Pays Basque compte 25 déchèteries destinées à accueillir les déchets volumineux ou dangereux des ménages. L'objectif étant de réemployer, recycler ou composter tous les déchets pouvant l'être, le réseau des déchèteries est en constante évolution.

Afin de favoriser le réemploi des objets, des zones de dons aux associations locales ou même des zones de « donnez-prenez » pour les usagers ont été mises en place sur plusieurs sites dès que la configuration des lieux le permettait. Elles seront multipliées à l'avenir.

Par ailleurs le nombre de filières de tri ne cesse de croître. Après la généralisation de bennes à meubles ces dernières années, de nouvelles filières sont testées sur quelques sites (collecte du plâtre, collecte des souches) et des réflexions sont menées sur la collecte de certains déchets spécifiques (déchets amiantés).



**LA CAPB
RÉFORME**
l'organisation
de la collecte
avec de
nouvelles
consignes de
tri.

LES PARTENAIRES CLÉS

BIL TA GARBI, sur la politique de prévention et le développement de la valorisation des déchets

Communes du territoire, pour le relai et la complémentarité des actions sur toutes les opérations de proximité

ADEME, en appui technique

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Développement économique ; Transition écologique.

> **Pour aller plus loin** : www.communaute-paysbasque.fr (rubrique « déchets ») et www.biltagarbi.com



TOURISME DURABLE



Le tourisme est un secteur de poids de l'économie basque. Un climat agréable à l'année, une diversité géographique exceptionnelle entre mer et montagne, un patrimoine architectural, culturel et naturel unique, le Pays Basque dispose indéniablement d'atouts qui en font une remarquable destination touristique.



LA PLUS-VALUE CAPB

Le Pays Basque connaît une organisation spécifique en matière touristique, avec une Communauté Pays Basque compétente sur 158 communes pour le développement touristique et la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones touristiques, et 7 offices de tourisme en charge de la promotion du tourisme. En effet, 153 communes ont transféré la promotion touristique à la CAPB, avec la création de 2 offices de tourisme communautaires, l'Office de Tourisme Pays Basque (regroupant 152 communes) et l'Office de Tourisme communautaire à périmètre communal de Bayonne, tandis que 5 stations classées de tourisme ont choisi de conserver la promotion. Au total, le territoire compte 24 bureaux d'accueil touristiques et offices ouverts à l'année et 4 bureaux d'accueil saisonniers, qui remplissent plusieurs missions au service des visiteurs et de la population locale, en collaboration étroite avec les socioprofessionnels du tourisme.

La Communauté Pays Basque est compétente en matière de stratégie touristique sur l'ensemble des 158 communes du territoire, et a engagé en 2019 une démarche de diagnostic et d'élaboration d'un schéma stratégique commun pour le Pays Basque.

L'image du Pays Basque est connue et reconnue à l'échelle nationale et internationale. De quoi en faire un secteur non négligeable de l'économie, représentant 700 millions d'euros de chiffre d'affaires, 2036 entreprises (soit 7,7% des entreprises du Pays Basque) et environ 9000 emplois directs (soit 10% de l'emploi au Pays Basque). Balnéaire, montagnard, culturel, sportif, patrimonial, professionnel, de bien-être... le tourisme au Pays Basque prend une multitude de formes, avec un pic d'activité l'été.

Le tourisme, par effet rebond, produit certaines externalités qu'il est important d'analyser pour y apporter des solutions, voire réguler. En effet, le tourisme reste très saisonnalisé, et la présence des nouvelles populations temporaires augmente la charge en matière de production de déchets, de consommation d'eau potable et de quantité d'eaux usées à traiter. Elle pose également des difficultés en matière de congestion des axes de circulation, de préservation des espaces naturels et de conflits d'usages. Le développement des meublés de tourisme vient concurrencer le marché du logement pour la population locale sur la côte basque.



Pour répondre à ces enjeux, en complément des actions déjà engagées, une stratégie actuellement en cours de définition verra le jour en 2022, stratégie inédite à bien des égards : périmètre Pays Basque, parti pris ambitieux en faveur d'un tourisme durable et à l'année, et forte implication des habitants.



Les engagements

La stratégie qui sera définie en 2022 devra nécessairement prendre en compte les externalités négatives du tourisme et y répondre par des actions permettant de préserver le cadre de vie des habitants, les espaces naturels, ainsi que la qualité de la découverte du territoire par les visiteurs et par les locaux. Il s'agira de s'assurer d'un tourisme durable et cohérent avec les autres politiques publiques (transition énergétique et écologique, habitat, mobilité, agriculture, patrimoine, paysage, montagne, culture et langue, transfrontalier, eau, déchets, aménagement...).

La nouvelle stratégie cherchera notamment à mieux répartir les flux sur l'ensemble du Pays Basque en favorisant le renvoi des sites les plus fréquentés vers des itinéraires moins connus, ainsi qu'à mieux répartir les flux touristiques tout à long de l'année en soutenant les activités permettant d'accueillir des visiteurs hors saison. Ces défis ne pourront être relevés sans une gouvernance touristique fédérant l'ensemble des acteurs du territoire.

La démarche stratégique implique les habitants, les représentants de la société civile organisée, les professionnels du tourisme, les élus, ainsi que les directions techniques et partenaires institutionnels de la CAPB. Ces rencontres permettent d'aborder les problématiques de l'acceptabilité du tourisme, de l'hébergement touristique et de l'habitat, de la mobilité, de la préservation des espaces naturels, de l'accueil sur le territoire et des modalités de partage et de découverte du territoire, ou encore de l'accompagnement des professionnels et de la gouvernance de la politique touristique.

engagement n°55 :

➤ **Assurer un tourisme durable, respectueux du cadre de vie des habitants**



Les actions

Les actions seront définies et déployées après le travail d'écriture de la stratégie, dont l'élaboration est en cours.

Pour l'heure, la CAPB a mené depuis 2017 une politique touristique organisée autour de 4 missions :

- Définir un projet touristique de territoire et mener une politique touristique territoriale : réalisation d'un diagnostic touristique sur l'ensemble du territoire entre 2019 et 2021, actions mutualisées avec l'ensemble des offices de tourisme communautaires et communaux depuis 2020... ;
- Accompagner les Offices de Tourisme Communautaires : création des Offices de Tourisme Communautaires puis mise en œuvre d'un plan d'actions mutualisées dès 2019 ;
- Mettre en œuvre un dispositif d'aide à l'immobilier pour les hébergements de loisirs, un Schéma Stratégique Communautaire de la randonnée au Pays Basque et un Plan Local de Randonnées unique ;
- Aménager, développer et assurer la gestion d'équipements communautaires : aménagement des jardins du Pays de Bidache et du col de Lizarrieta, développement et gestion des châteaux de Guiche et de Bidache, de la base de loisirs du Baigura...

> **Transversalité avec d'autres politiques publiques** : Transition énergétique et écologique ; Habitat ; Mobilité ; Agriculture ; Patrimoine ; Paysage ; Montagne ; Culture et langue ; Transfrontalier ; Eau ; Déchets ; Aménagement du territoire.



Les engagements



Agir pour un **aménagement et une vitalité équilibrés** du Pays Basque

Préserver les **ressources et les patrimoines**

Elaborer une **stratégie foncière** mise au service du projet territorial

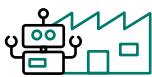
Etablir des **documents d'urbanisme** permettant de mettre en œuvre les politiques publiques communautaires et communales



Produire des **logements correspondant aux revenus des ménages** du territoire

Réhabiliter le **parc bâti** existant

Exiger une **offre de logements accessible** à tous les publics



Favoriser l'**économie productive** en répondant aux nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales

Spécialiser l'action économique sur **8 filières productives**

S'appuyer sur le **modèle technopolitain**



Atteindre les **10 000 étudiants** et devenir le second pôle de formation d'ingénieurs de Nouvelle-Aquitaine

Offrir une **haute qualité de services aux étudiants** sur des campus thématiques attractifs



Devenir un territoire à **énergie positive**

Devenir un **territoire bas carbone** et moins polluant

S'adapter au changement climatique pour **préserver les populations**, les activités et les ressources du Pays Basque



Faciliter l'**accès à toutes les offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle**

Réduire l'usage de la voiture individuelle



Améliorer le **revenu des paysans**

Favoriser l'**installation et la transmission des exploitations agricoles**

Préserver les biens communs que sont le foncier et l'eau

Conforter la **place de l'agriculture** et des agriculteurs dans le territoire

Conserver une **filière pêche** dynamique sur le territoire



Construire une **offre de services publics bilingues**

Sensibiliser les citoyens à l'usage de **l'euskara**

Soutenir les initiatives de **transmission et de diffusion de la langue et de la culture occitane-gasconne**



Mettre en œuvre le **Projet Alimentaire de Territoire**

Accompagner les communes dans la **mise en œuvre de leur politique de restauration collective**

Sensibiliser le grand public au **bien/mieux manger**



Soutenir des **projets collectifs innovants** visant la cohésion sociale

Agir selon les principes de **subsidiarité et de proximité** pour gérer les services à la population



Inscrire la politique des déchets dans la transition énergétique et l'économie circulaire

Développer le tri et favoriser la valorisation des déchets



Favoriser une **montagne basque vivante** et habitée



Assurer un tourisme durable, respectueux du cadre de vie des habitants



Cœuvrer pour la **qualité des eaux de baignade**

Lutter contre les **risques d'érosion** et de submersion



Accompagner les communes en fiscalité, adressage, accessibilité et aménagement

Préserver la **biodiversité**



Mailler le Pays Basque en Maisons de services au public



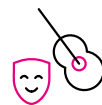
Construire une **coopération transfrontalière ambitieuse**, qui garantisse des projets communs

Permettre à tous les enfants du Pays Basque d'apprendre à nager dans le cadre scolaire

Favoriser le sport pour tous sur l'ensemble du territoire



Contribuer activement à la politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés



Assurer un accès équitable aux équipements culturels

Contribuer au développement économique de ces quartiers



Garantir le très haut débit pour tous en 2023



Garantir à tous l'accès à une eau potable de qualité

Accompagner l'évolution des usages numériques

Améliorer la qualité des cours d'eau

CRÉDITS PHOTOS



- Carolepro
- SMBVN
- JP.Plantey
- Eric Borda
- Komcebo
- G.Meziat
- L.Tomassi
- M.Prat
- Erwan Mesry
- Coté Sud Photo



**pays
Basque
euskal
HERRIA**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOA